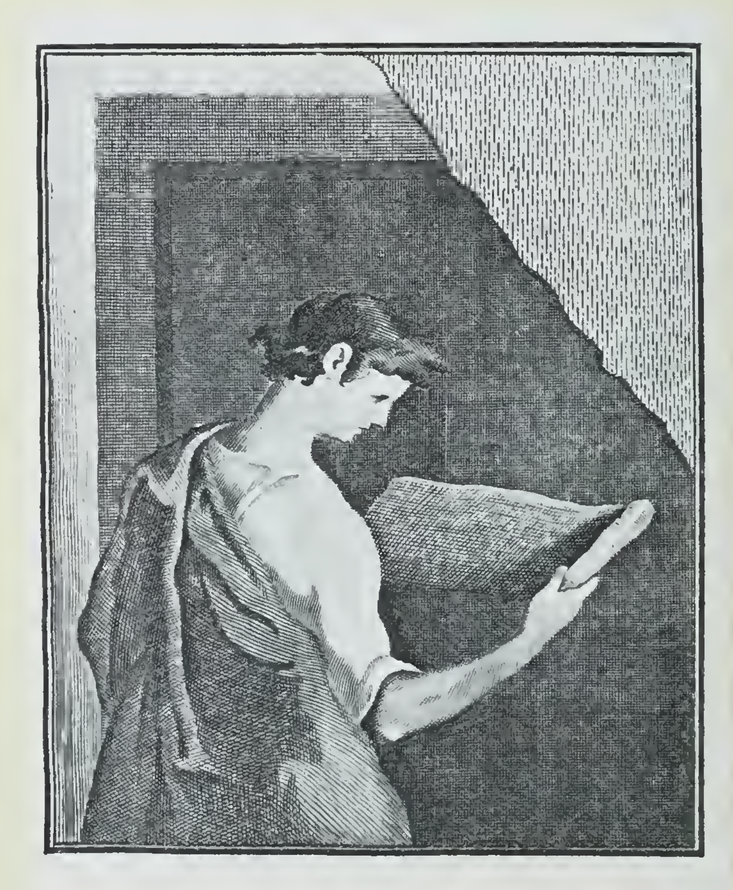


BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

36

FASCICULE TRENTE-SIXIÈME

ÉTUDE DU DIALECTE CHYPRIOTE MODERNE ET MÉDIÉVAL

PAR MONDRY BEAUDOUIN.

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

ÉTUDE

DU

DIALECTE CHYPRIOTE

MODERNE ET MÉDIÉVAL

PAR

Mondry BEAUDOUIN

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
MAÎTRE DE CONFÉRENCES DE PHILOLOGIE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX



PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1884

AVANT-PROPOS

On a dit souvent que la connaissance du grec moderne était indispensable à quiconque prétend approfondir l'étude du grec ancien. Sans être aussi affirmatif, je conviens cependant que l'helléniste peut trouver un grand secours pour ses recherches, si, à la science de la langue ancienne, il ajoute celle de l'idiome romaïque, le seul qui en soit dérivé. On ne doit pas dédaigner un auxiliaire, si faible qu'il soit, et une théorie juste peut sortir d'une induction reposant sur un phénomène insignifiant en apparence. Si la forme πανθάνω ne nous était pas connue par les scoliastes, nous aurions le droit de la supposer à cause du grec actuel παθαίνω, qui est avec πανθάνω dans le même rapport que les verbes modernes λαϐαίνω, τυχαίνω, μαθαίνω, avec les formes classiques λαμϐάνω, τυγχάνω, μανθάνω. La comparaison des verbes en εύω avec les formes correspondantes en εύγω dans le romaïque peut donner lieu à une découverte intéressante.

D'un autre côté, n'est-il pas important d'examiner comment le grec ancien s'est comporté lorsque l'évolution même de la langue produisit le travail de dérivation d'où sortit le romaïque? La comparaison du grec et du latin est faite depuis longtemps ; il est à propos maintenant de comparer les filles du latin avec celle du grec, je ne dirai pas dans leur forme extérieure, mais dans leurs procédés de formation. Il faut voir si la langue néohellénique est née en vertu des mêmes principes que les langues néolatines, ou si la formation romaïque suit une autre voie que la formation romane. Ce sont des faits dignes de remarque, que l'existence de mots comme νήλιος, νουρά, νῶμος, mis en parallèle avec *lierre*, *lendemain*, et que l'origine de certains nominatifs, tirés de

l'accusatif ancien, comme les substantifs romans viennent de l'accusatif latin.

Il y a donc un double intérêt philologique dans l'étude du grec moderne : on peut y trouver le germe d'explications touchant la langue ancienne ; et il doit en sortir une comparaison entre les principes qui ont présidé à la formation des langues issues du latin et du grec.

Le présent livre, qui traite d'un dialecte néohellénique, est le commencement de ces études.

INDEX

DES PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS.

I. — *Dialecte chypriote.*

Kind (Th.). — *Mémoire sur le dialecte chypriote*, dans la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XV.

Loukas. — Φιλολογικαὶ ἐπισκέψεις τῶν ἐν τῷ βίῳ τῶν νεωτέρων Κυπρίων μνημείων τῶν ἀρχαίων, tome I. Athènes, 1874. — Λέξεις κυπριακαί, dans la revue grecque Ἐφημερὶς τῶν Φιλομαθῶν, années 1865, 1866, 1867.

Mas-Latrie (De). — *L'île de Chypre, sa situation présente et ses souvenirs du moyen âge.* Paris, 1879.

Mercado. — Νέα ἐγκυκλοπαιδία τῆς ἀποστολῆς τῆς Κύπρου. Romæ, MDCCXXXII.

Meyer (G.). — *Il dialetto delle cronache di Cipro di Leonzio Machera e Giorgio Bustron*, dans la *Rivista di Filologia*, etc., t. IV ; tirage à part. Turin, 1875. — *Romanische Wörter im kyprischen Mittelgriechisch*, dans le *Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Literatur*. Nouvelle série, t. III.

Miller et Sathas. — Λεοντίου Μαχαιρᾶ Χρόνικον Κύπρου, texte et traduction, 2 vol. Paris, 1882 (désigné par M.).

Myriantheus. — Κυπριακαὶ λέξεις, dans la revue grecque Φιλίστωρ, t. III, p 433, 535, et t. IV, p 427, 480.

Rhizos. — Κορακιστικά, ἢ διόρθωσις τῆς ῥωμαίκης γλώσσας, comédie en 3 actes. Sans lieu, 1813.

Ross. — *Reisen nach Kos, Halikarnassos, Rhodos und der Insel Cypern.* Halle, 1852.

Rothe. — *Quæstiones de Cypriorum dialecto et vetere et recentiore.* Pars I, Leipzig, 1875.

Sakellarios. — Τὰ Κυπριακά, t. III, ἡ ἐν Κύπρῳ γλῶσσα. Athènes, 1868.

Sathas. — *Bibliotheca græca medii ævi*, t. II. Venise, 1873 ; — t. VI. Paris, 1877 (B. = Chronique de Boustron, t. II ; A. = Assises, t. VI).

Vyzandios. — Ἡ Βαβυλωνία, ἢ ἡ κατὰ τόπους διαφθορὰ τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης, comédie en 5 actes; 2e éd. Athènes, 1840.

II. — *Autres dialectes.*

*** — Συλλογὴ κρητικῶν ἐπιστολῶν εἰς τὴν ἐγχώριον διάλεκτον, ἢ τὸ κάτοπτρον τοῦ δημοσίου τῶν χριστιανῶν τῆς Κρήτης φρονήματος ἀπὸ τοῦ ἔτους 1868-1878. Athènes. 1878.

Deville (G.). — *Etude du dialecte tzaconien.* Paris, 1866.

Khalkiopoulos. — *De sonorum affectionibus, quæ percipiuntur in dialecto neolocrica,* dans les *Studien* de Curtius, t. V.

Manolakakis. — Δωρικὸν ψήφισμα Καρπάθου ὑπὸ C. Wescher, μεταφρασθὲν ἐκ τῆς γαλλικῆς, μετὰ γενικῆς περιγραφῆς τῆς νήσου. Athènes, 1878.

Passow. — *Popularia carmina Græciæ recentioris.* Leipzig, 1860.

Petalas. — Θηραϊκῆς γλωσσογραφικῆς ὕλης τεῦχος α'. Ἰδιωτικὸν τῆς θηραϊκῆς γλώσσης. Athènes, 1876.

Pio (Jean). — *Contes populaires grecs.* Copenhague, 1879.

III. — *Grammaires et dictionnaires.*

Diez. — *Grammaire des langues romanes,* traduction française. — *Etymologisches Wœrterbuch,* 4e éd.

Ducange. — *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis.* Lyon, 1688.

Legrand. — *Grammaire grecque moderne.* Paris, 1878.

Meursius. — *Glossarium græco-barbarum,* 2e éd. Lugd. Bat., 1614.

Meyer (G.). — *Griechische Grammatik.* Leipzig, 1880.

Mullach. — *Grammatik der griechischen Vulgarsprache in historischer Entwickelung.* Berlin, 1856.

Portius (Simon). — *Grammatica linguæ græcæ vulgaris,* dans Ducange, t. I, p. XIX-XL.

Sophocles. — *Romaic or modern greek Grammar.* Boston, 1879.

IV. — *Autres ouvrages.*

Ahrens. — *De dialectis.*

Curtius. — *Das Verbum der griechischen Sprache,* 2e éd. — *Grundzüge der griechischen Etymologie,* 4e éd.

Deffner. — *Neogræca,* dans les *Studien* de Curtius, t. IV.

Foy. — *Lautsystem der griechischen Vulgärsprache.* Leipzig, 1879.

Joret. — *Du C dans les langues romanes.* Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes, fasc. 16.

Konéménos. — Τὸ ζήτημα τῆς γλώσσας. Corfou, 1873.

Koraïs. — Ἄτακτα.

Mavrophrydis. — Δοκίμιον ἱστορίας τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης. Smyrne, 1871.

Roscher. — *De aspiratione vulgari apud Græcos,* dans les *Studien* de Curtius, t. I.

Talbert. — *De lingua græca vulgari quatenus, quoad declinationes, cum rustica romana conveniat.* Paris, 1874.

Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques.

ÉTUDE

DU

DIALECTE CHYPRIOTE

MODERNE ET MÉDIÉVAL

PREMIÈRE PARTIE

Caractère général du dialecte chypriote

I

De l'étude des dialectes grecs modernes. Intérêt particulier du dialecte de l'île de Chypre.

La langue grecque moderne, telle qu'elle est parlée aujourd'hui à Athènes et dans toute l'étendue des pays grecs, a été l'objet, en ce qui concerne sa formation, de deux assertions entièrement opposées l'une à l'autre. Les uns, qui pour la plupart sont des savants grecs, affirment que leur langue n'est autre chose que la langue hellénique classique, avec toute sa variété et toute sa richesse d'expressions, abâtardie seulement par une domination étrangère de plusieurs siècles, et pouvant, devant même, dans un avenir peu éloigné, être ramenée à son premier type. Pour d'autres, le romaïque est une langue dérivée au même titre, par exemple, que les langues romanes, c'est-à-dire qu'il s'est produit, non par des déformations imputables à une influence étrangère, mais à la suite de transformations intérieures dues à la vitalité même de cette langue, et à des règles de changement insépara-

bles de toute production humaine qui vit et se développe. Quelle que soit la vérité, le grec moderne est une langue vivante dont la formation est encore relativement peu connue : je veux dire que si plusieurs savants ont cherché à résoudre des questions de détail, nous ne possédons pas encore de travail d'ensemble qui permette de juger la langue néohellénique avec autant de sûreté que les langues néolatines. Cela tient à plusieurs causes : en premier lieu, les Grecs eux-mêmes, soit indifférence, soit que les circonstances politiques les privassent de moyens d'étude, n'ont pas accordé à leur idiome toute l'attention qu'il mérite ; en second lieu, les Européens ne sont pas toujours à même d'entreprendre les voyages nécessaires pour connaître suffisamment le mécanisme de cette langue, et une langue vivante ne s'apprend pas seulement dans les livres ; enfin le romaïque ne se compose pas exclusivement de la langue actuellement en usage à Athènes et dans les environs immédiats, mais renferme un certain nombre de variétés dont la connaissance est indispensable pour composer une histoire générale du grec moderne.

Or, ces variétés sont jusqu'ici à peine étudiées ; et il est certain que si l'on devait traiter aujourd'hui des soixante-treize dialectes dont parle Crusius (1), on se trouverait aux prises avec des difficultés insurmontables, dont la première serait de déterminer exactement la topographie de chacun, sans compter qu'il serait impossible d'établir des distinctions sérieuses entre deux dialectes voisins. Il n'est pas de canton dans les pays grecs qui n'ait quelques locutions particulières, qui n'emploie des mots inconnus dans les autres parties de la Grèce ; mais est-ce là une raison pour affirmer qu'il y a autant de dialectes que de variétés locales ? L'usage d'un petit nombre de mots spéciaux ne constitue pas à lui seul une différence assez marquée pour faire considérer l'idiome local qui les possède comme un véritable dialecte. L'emploi d'un mot est un fait isolé ; un dialecte, dans le sens que nous devons attacher à ce mot, doit être considéré comme un ensemble de différences avec la langue type, dépendant de règles générales qui cependant restent d'accord avec le génie grammatical de cette langue. Rien n'empêche, par la suite, de dire que tel mot est propre à tel dialecte ; mais ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, lorsqu'on veut déterminer la nature et l'étendue topographique d'un dialecte, c'est que cette détermination doit être faite, non d'après le vocabulaire, mais d'après l'ensemble des formes grammaticales.

(1) *Turcogræcia*, p. 461.

On comprend ainsi que le nombre des dialectes grecs ait été considérablement réduit de nos jours (1), non seulement parce que certaines différences ont disparu, mais parce que l'on a reconnu la nécessité de subdivisions moins arbitraires, et, par suite, plus propres à être exactement décrites. On voit, en même temps, que l'étude des dialectes proprement dits est plus importante; car s'il n'est pas indispensable pour la science philologique de relever indistinctement toutes les variétés locales d'un même idiome, bien que ce travail ait également son intérêt, l'étude des règles grammaticales d'un dialecte est nécessaire pour l'histoire d'une langue, puisqu'elle y apporte des documents nouveaux, fait connaître de nouveaux procédés de formation, et souvent explique ou confirme des faits jusqu'alors obscurs ou des observations encore incertaines.

Il y a plus. Les dialectes d'une même langue, grâce aux communications de toute nature et aux rapports journaliers qui existent entre les diverses provinces d'un même pays, tendent à se fondre en un seul idiome, qui devient alors la langue nationale proprement dite. L'instruction se développant peu à peu, et pénétrant dans les coins de pays les plus reculés, les formes de cette langue nationale, les lois auxquelles elle obéit s'imposent insensiblement à tous, les règles et les formes dialectales vieillissent, et souvent un dialecte original, intéressant pour les études linguistiques, disparaît presque entièrement, sans laisser d'autres traces que quelques expressions à moitié hors d'usage, qui ont survécu comme par hasard à l'étouffement général; vestiges informes, conservés par une tradition souvent incertaine, et dans lesquels la science a souvent peine à reconnaître les restes d'un ensemble détruit et d'un système de lois disparu. Il en résulte que l'étude des dialectes d'un pays doit être faite au moment où ils sont encore dans toute leur originalité, avant que les empiètements de la langue destinée à prévaloir sur les idiomes locaux ne leur ait porté atteinte; elle est surtout nécessaire si, pour une cause ou pour une autre, elle n'a pas encore été faite alors que ces empiètements ont déjà pris une certaine extension et que le travail d'unification de la langue a commencé à niveler ce que les dialectes avaient de plus saillant.

Le grec moderne se trouve actuellement dans cette situation : une langue littéraire, polie, soumise à des lois grammaticales et

(1) Mullach, *Grammatik*, p. 88, n'en compte plus que six : Asie Mineure, Chio, Crète, Chypre, Péloponnèse, Sept-Iles. Le tzaconien est considéré à part.

à des règles de style déjà certaines, s'est formée et répandue dans presque toute l'étendue des pays grecs, dès le commencement de notre siècle, et surtout depuis la constitution du nouveau royaume. La création d'un système complet d'instruction publique a facilité ce développement, et, devant ces progrès de la bonne langue, les dialectes ont commencé à perdre du terrain ; plusieurs d'entre eux, qui autrefois devaient se distinguer par des caractères spéciaux, ne diffèrent plus que par quelques particularités de prononciation et par l'emploi de certains mots qui leur sont propres. Ce n'est pas ici le lieu de juger les qualités et les défauts de la langue qui est parlée aujourd'hui en Grèce par toute personne pourvue d'un certain degré d'instruction ; encore moins d'examiner quelle valeur peuvent avoir les prétendus perfectionnements qu'on voudrait lui imposer en ramenant l'usage de formes et de tournures depuis longtemps vieillies (1) ; il suffit de constater que le moment est opportun pour étudier les dialectes grecs et recueillir les matériaux qu'ils fournissent à l'histoire du développement de la langue ; plus tard, dans un avenir peut-être rapproché, il serait moins facile d'entreprendre une telle étude.

On ne peut dire cependant que l'étude des dialectes grecs modernes ait été absolument négligée. Depuis longtemps déjà les Grecs ont commencé à former des lexiques spéciaux, qui malheureusement ont été souvent rédigés par des personnes peu aptes à ce genre de travail, mais qui néanmoins peuvent servir à des travaux ultérieurs. C'est ainsi que l'on a des recueils de mots pour les dialectes de l'Epire, de la Crète, de Chypre, de Santorin, des îles Ioniennes, etc. (2). En Europe, bien que ce genre d'études n'ait pas joui jusqu'ici d'une grande faveur, on peut citer les travaux de Deville, de Thiersch, de Th. Kind et de M. Schmidt (3).

(1) Koraïs, tout en cherchant à épurer la langue, avouait lui-même que le retour aux formes anciennes était à peu près impossible ; la véritable langue, créée par le peuple, tyrannise l'usage, et l'on ne peut entièrement se soustraire à son influence : Σήμερον ἀκόμη οἱ γνωρίζοντες τὴν ἑλληνικὴν γλῶσσαν προκρίνουν τό ἔρχονται μὴ δυνάμενοι ὅμως εἰς τὴν ὁμιλίαν νὰ ἐλευθερωθῶσιν ὁλότελα ἀπὸ τὸ τύραννον ἔρχουνται (Ἄτακτα, I, p. 315).

(2) Par exemple, Epire : Γλωσσάριον ἠπειρωτικῆς par N. K., *Pandore*, nos 193 et suiv. ; Ἠπειρωτικὴ διάλεκτος, par Pagounis, dans la publication du *Syllogue* de Constantinople, t. VIII, p. 580. — Crète : v. Ἐφημερὶς τῶν Φιλομαθῶν, 1864 ; *Pandore*, nos 464 et suiv. ; *Philistor*, t. IV, p. 508. — Chypre. v. plus loin. — Santorin : Θηραϊκῆς γλωσσογραφικῆς ὕλης τεῦχος α', par Petalas, Athènes, 1870. — Sept-Iles : v. Stamatélos, dans le *Syllogue* de Constantinople, t. VIII, p. 363. Etc., etc. V. l'*Index bibliographique*.

(3) G. Deville, *Etude du dialecte tzaconien*. — Thiersch, sur le tzaconien ›

Parmi les dialectes encore parlés dans les pays grecs, le dialecte chypriote est un des plus intéressants à étudier. Topographiquement, il est facile d'en déterminer les limites, en dehors desquelles les formes qui lui sont particulières ne sont pas employées. Considéré dans sa forme même, il offre à l'observateur une série de phénomènes linguistiques qu'on ne rencontre nulle part ailleurs dans le grec moderne; dans les mots, dans la conjugaison, il se distingue du grec vulgaire proprement dit par de nombreuses particularités, produits de modifications toutes spéciales. Historiquement enfin, nous pouvons, grâce aux documents écrits en chypriote au moyen âge, remonter à peu près jusqu'à sa période de formation, et, malgré des lacunes qui peut-être seront comblées, en déterminer l'évolution chronologique jusqu'à l'époque actuelle. Il a été soumis, pendant plusieurs siècles, au contact de langues diverses, qui n'ont pas sensiblement altéré sa structure intime, mais dont l'influence s'est conservée, jusqu'à nos jours, plus ou moins puissante, selon l'époque et la durée des dominations étrangères dans l'île de Chypre.

II

Etendue du dialecte.

Le dialecte chypriote est parlé sur tous les points de l'île de Chypre, sauf dans quelques localités exclusivement habitées par des musulmans, comme Lefka, où l'on parle turc, et dans le village de Kormakiti, au nord-ouest, où les habitants, de religion maronite, ont conservé l'usage de l'arabe. En dehors de l'île, cet idiome peut être compris sans doute, mais n'est pas employé. J'y rattacherai cependant le dialecte parlé à Rhodes et à Karpathos, qui présente, malgré l'éloignement plus grand, plus de ressemblances avec le chypriote qu'avec le crétois (1).

dans le Recueil de l'Acad. de Bavière, vol. I, p. 513. — Th. Kind, sur divers dialectes, dans la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XV. — M. Schmidt, le tzaconien, dans les *Studien* de Curtius, t. III, p. 349. — M. Deffner vient de faire paraître une *Zakonische Grammatik*, que je n'ai pu me procurer. On voit que, à l'exception du tzaconien, les dialectes grecs modernes sont jusqu'ici peu connus.

(1) V. l'Appendice I.

III

Sources.

L'étude du dialecte chypriote, comme celle de tout autre dialecte vivant, à quelque langue qu'il appartienne, doit reposer sur les principes suivants : En premier lieu, l'observation attentive, faite sur place, de l'idiome parlé dans les campagnes. On conçoit, en effet, qu'un pareil travail, exécuté seulement d'après quelques chants populaires dont la date n'est pas toujours bien connue, ou d'après des lexiques publiés çà et là dans des recueils de diverse nature, soit non seulement incomplet, mais défectueux sur beaucoup de points, ne fût-ce qu'en ce qui concerne la prononciation. En outre, il serait impossible de faire le départ rigoureux entre les formes qui sont d'usage général, appartenant véritablement au dialecte, et d'autres formes beaucoup moins employées, souvent même complètement étrangères à l'idiome local. Ces dernières ne se rencontrent que par hasard dans la bouche de personnes plus ou moins lettrées, qui se piquent de parler le grec d'Athènes et délaissent comme grossières les formes et les flexions propres au chypriote. Un séjour prolongé à Chypre, pendant lequel j'ai visité, non tous les villages, mais tous les cantons de l'île, en relations continuelles avec les paysans, me permit de noter exactement la prononciation et les flexions les plus usuelles, de rectifier quelques observations inexactes, et de compléter par des détails précis les remarques d'ailleurs peu nombreuses d'autres voyageurs.

Secondement, l'étude des textes. On y doit la constatation historique des transformations dialectales, et souvent un moyen d'explication des formes maintenant en usage. Ces textes, pour le chypriote, sont de deux catégories : les ouvrages écrits au moyen âge, et les chants et récits populaires recueillis récemment dans la bouche même du peuple. Les premiers se composent de trois documents, dont deux sont de la plus haute importance pour le philologue : les *Assises du royaume de Jérusalem et de Chypre*, et les deux *Chroniques* de Léonce Machéras et de Georges Boustron, publiées par M. C. Sathas, ces deux dernières dans le tome II, et les Assises dans le tome VI de la *Bibliotheca græca medii ævi* (1).

(1) M. Miller a donné récemment une nouvelle édition de la Chronique de Machéras, notablement supérieure, pour la correction, à celle de M. Sathas. V. l'*Index bibliographique*.

En les lisant, on s'aperçoit sans peine que l'un, datant du treizième siècle, est écrit dans une langue qui n'est pas encore, si je puis parler ainsi, entièrement chypriote. Les formes dialectales ne sont pas encore dégagées, et le travail de formation n'est pas achevé ; le dialecte chypriote existe à peine. On reconnaît cependant que l'idiome des Assises est différent du grec vulgaire de cette époque, et certaines formes s'y rencontrent qui, déjà, sont exclusivement propres au dialecte de Chypre. Tout autres sont les Chroniques. Nettement écrites en la langue parlée alors dans l'île, au quinzième siècle, elles ont une importance bien supérieure. Pendant l'intervalle d'environ deux siècles qui sépare la rédaction des Assises de l'œuvre de Machéras, la formation chypriote s'accentue d'une façon remarquable : les particularités de prononciation, de flexion, de syntaxe, souvent à peine discernables dans le recueil de lois, ont définitivement acquis droit de cité dans la chronique, et l'évolution qui produira, au dix-neuvième siècle, le dialecte chypriote avec tout ce qui le distingue du grec commun, est déjà assez avancée pour qu'on puisse en reconnaître le point de départ, et retrouver en même temps l'origine de plusieurs formes actuelles (1). M. de Mas-Latrie, dans son ouvrage sur la domination des princes français dans l'île de Chypre (2), avait déjà publié quelques documents en langue grecque, où l'on reconnaît plusieurs faits grammaticaux propres au dialecte de cette époque.

La seconde catégorie de documents que l'on peut considérer comme textes originaux comprend les chants et récits populaires publiés par divers auteurs. La seule collection de Sakellarios mérite notre attention, comme étant seule de quelque étendue, et surtout parce que, dans elle seule, le dialecte des morceaux est authentique. Elle se compose de trente-trois chants ou récits en vers, suivis d'un grand nombre de distiques, de quelques autres petites pièces, et de huit contes. Certains de ces chants sont, pour le sujet, antérieurs au dixième siècle ; mais les mots ont été altérés d'époque en époque, les formes, primitivement en grec commun, étant devenues chypriotes ; et l'orthographe, telle que l'a adoptée l'auteur du recueil, est l'orthographe qui correspond à la

(1) Je renvoie aux préfaces du savant éditeur pour les questions historiques et paléographiques qui ont rapport à ces trois ouvrages. Cf. l'article de M. Miller dans le *Journal des Savants*, 1874, p. 281.

(2) *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, t. III. Cf. Sakellarios, Τὰ Κυπριακά, t. III, p. 174-182.

prononciation actuelle. Quelques-unes de ces pièces se trouvent déjà dans la collection de Passow (1), publiée avant l'ouvrage de Sakellarios ; mais bien qu'elles soient données comme chypriotes, on se tromperait étrangement si l'on voulait juger par elles la manière dont parlent les habitants de Chypre. Qu'on lise seulement, par exemple, les quatre vers suivants :

Σύντας περάσῃς τὰ βουνὰ καὶ πᾷς εἰς τὴν Κυθρέαν,
Δεξιὰ μεριὰν ἕνα στρατὶ σὲ βγάλλει σ' ἕνα λόγγον.
Ποῦ τὸν σκεπάζουνε ἰτιαῖς, πεῦκα καὶ κυπαρίσσια.
Στὴν μέσην ἀπὸ τὰ δεντρὰ ἕνα ῥυάκι ῥέει.
(Passow, nº CXLVIII, ἡ τοῦ μνήματος βοή. Κύπρος. V. 1-4.)

Un paysan de l'Attique ne s'exprimerait pas autrement ; il n'y a pas une forme chypriote. Au contraire, un Chypriote ne reconnaîtrait pas sa langue dans des mots comme μεριάν, σκεπάζουνε, ῥυάκι. Nous voyons les véritables formes dans la transcription suivante :

Κὴ ὄντας περάσῃς τὰ βουνὰ καὶ 'πᾷς εἰς τὴν Κυθρέαν,
Δεξιὰ μερκὰ ἕνα στρατὶν σὲ 'βκάλλει 'ς ἕνα λόγγον,
'ποῦ τὸν σκεπάζουσιν ἡ διὲς, πεῦκοι καὶ κυπαρίσσια·
'ς τὴν μέσην ἀπὸ τὰ δεντρὰ ἕνα ἀρκάκιν ῥέει.
(Sakellarios, nº 8, ᾆσμα ἀνώνυμον, v. 1-4.)

D'autres poésies populaires ont été publiées, il y a quelques années, par M. Loukas, maître d'école à Kilani, chef-lieu de district au nord de Limassol, dans un opuscule intitulé : Φιλολογικαὶ ἐπισκέψεις τῶν ἐν τῷ βίῳ τῶν νεωτέρων Κυπρίων μνημείων τῶν ἀρχαίων (2). A ces recueils, il faut ajouter des lexiques de mots chypriotes publiés par des Grecs instruits et désireux de contribuer à la connaissance de leur langue. Il en existe trois : l'un dans le *Philistor*, par Myriantheus ; c'est une simple liste indiquant le sens des mots en grec commun, accompagnée de quelques notes sur la prononciation. Les deux autres, rédigés par Loukas dans l' Ἐφημερὶς τῶν Φιλομαθῶν, et par Sakellarios, à la fin du tome III des Κυπριακά, ajoutent au sens des mots quelques tentatives d'explication, travail louable, mais dont les ré-

(1) Nºs 148, Sakellarios, 8 ; 281, Sak., ναννναρίσματα α' et note α' ; 282, Sak., νανναρ. β' et note β' ; 395, Sak., 9 ; 401, Sak., 14 ; 403, Sak., 7.

(2) Pour cet ouvrage, ainsi que pour tous ceux qui seront cités dans le cours de ce travail, voir l'*Index bibliographique*.

sultats ne méritent aucune confiance, les auteurs étant peu au courant des théories philologiques.

Il convient de mentionner encore, comme texte de la plus haute importance, des *Glossæ Græcobarbaræ* inédites, auxquelles Meursius, et d'après lui Ducange, ont largement puisé pour la composition de leurs glossaires. Ces *gloses*, comme je le montrerai, sont en effet un monument remarquable du dialecte chypriote au moyen âge (1).

Un dernier principe est de contrôler scrupuleusement les travaux antérieurs faits sur le même sujet, et qui peuvent servir soit à confirmer une assertion, soit à ajouter quelque fait échappé à l'attention la plus soigneuse, soit même, si le cas se présente, à rectifier une observation erronée ou incomplète. Or le petit nombre de pages écrites jusqu'ici sur le dialecte chypriote sont d'un faible secours. Sakellarios a intitulé *Grammaire* une partie de son livre; c'est un essai médiocre de phonétique et d'étude des flexions, où l'auteur a rassemblé très imparfaitement tout ce qui lui paraissait caractériser le dialecte; j'ai dit plus haut quelle valeur on devait accorder à ses étymologies. En Occident, on s'est à peine occupé du chypriote moderne; les observations de Ross, peu nombreuses d'ailleurs, ne doivent être considérées que comme de simples notes, recueillies en passant, et souvent à la hâte; Mullach, dans sa grammaire, les a presque toutes reproduites. Un travail plus sérieux est celui de Th. Kind; mais il est loin d'être complet; l'observation personnelle fait défaut, et ce n'est en somme qu'une brève analyse, parfois inexacte, des formes relevées dans Ross et dans le lexique de Myriantheus. On trouvera enfin, dans l'intéressante étude de M. Rothe (*Quæstiones de Cypriorum dialecto et vetere et recentiore*), l'explication de plusieurs formes modernes, citées en général d'après Sakellarios; mais la première partie seulement a été publiée, et je ne sache pas que l'auteur ait achevé son travail.

Le dialecte du moyen âge, comme on le comprend facilement, puisqu'il suffit d'étudier les textes, a éveillé plus d'attention. D'un examen minutieux des *Chroniques*, G. Meyer a tiré deux opuscules : l'un, publié dans la *Rivista di filologia*, t. IV, est intitulé *Il dialetto delle Cronache di Cipro*; la phonétique seule y est traitée; le second, qui a pour titre *Romanische Wörter im kyprischen Mittelgriechisch*, a paru dans le *Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Literatur*, neue Folge, t. III.

(1) V. l'Appendice II.

IV

Composition du dialecte.

La langue parlée à Chypre est un dialecte grec ; le fond en est donc grec presque exclusivement. Cependant, si l'on considère les conditions diverses par lesquelles a passé l'île depuis la chute de l'empire byzantin, on peut conclure *a priori*, et sans risque d'erreur grave, que le grec y a été sinon modifié essentiellement, du moins altéré en partie, et que les langues des conquérants ont laissé des traces plus ou moins nombreuses dans le dialecte du peuple soumis. C'est ce qui arriva en effet ; et, comme on pourrait le prévoir encore, ces altérations produites par la conquête sont d'autant plus marquées dans le dialecte actuel que la domination étrangère est plus rapprochée de nous. De plus, l'île de Chypre, depuis la fin du douzième siècle, n'a jamais été grecque politiquement ; elle est bien plus distante d'Athènes que d'autres pays encore soumis aux Turcs, comme la Crète, et ses relations avec la Grèce sont par conséquent moins fréquentes ; les habitants, au contraire de ce que l'on pourrait penser, sont peu marins et ne sortent guère de l'île, même pour leur commerce, qui est fait presque tout entier par des navires étrangers ; enfin, dans ces dernières années, soit indifférence de la population, soit insuffisance des relations extérieures, on recevait, à Chypre, peu de journaux, et ils étaient à peine lus dans les campagnes. Pour toutes ces raisons, le grec de Chypre n'a pas subi cette rénovation littéraire qu'on peut constater dans le grec moderne en Grèce et dans l'Archipel ; et l'épuration de la langue, l'expulsion générale des *xénismes* et le retour à des formes plus grecques, tellement à la mode maintenant chez les puristes hellènes, ne sont pas encore venus gâter l'originalité du dialecte. On pourrait encore, comme l'ont fait Vyzandios et Rhizos (1), mettre sur la scène des Chypriotes en leur conservant leur langue, et faire sourire les spectateurs, qui probablement, pour la plupart, ne comprendraient pas toujours nettement. C'est un titre de plus à notre attention.

Le dialecte chypriote, considéré dans son ensemble depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, est formé de quatre éléments : l'élé-

(1) Vyzandios, Ἡ Βαβυλωνία, ἢ ἡ κατὰ τόπους διαφθορὰ τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης, comédie en cinq actes. — Rhizos, Κορακιστικά, ἢ διόρθωσις τῆς ῥωμαίκης γλώσσας, comédie en trois actes.

ment grec, qui, avons-nous dit, en fait le fond ; l'élément français; l'élément italien, ou plutôt vénitien ; l'élément turc ; ces trois derniers, suivant les époques, en des proportions plus ou moins importantes (1).

Elément grec. — La plus grande partie des mots d'origine grecque dont se compose le chypriote sont également usités dans les autres contrées de la Grèce ; ils sont identiques aux formes du grec vulgaire, ou ne s'en distinguent que par des particularités qui sont propres au dialecte, et que nous devons étudier plus loin en détail. On dit à Chypre, comme dans les autres pays grecs, βρύσι, βασιλέας, ἄσπρος, χίλια, παρακαλῶ, etc. Pour un certain nombre d'expressions cependant, le chypriote a conservé plus fidèlement la forme ancienne, et n'a pas, comme le romaïque vulgaire, eu recours à des diminutifs, ou à des mots grecs pris dans un sens différent, ou encore à des mots étrangers ; ce sont des souvenirs directs de la langue mère, qui ont survécu au renouvellement intérieur du dialecte et aux influences d'autres langues, tandis qu'ailleurs ces mots étaient probablement moins vivants et devaient, par suite, plus facilement disparaître.

Ces expressions peuvent se ranger en deux catégories ; aux unes correspondent, en grec vulgaire, des formes différentes, mais également grecques : ἄππαρος = ἵππος, gr. ἄλογον ; — ἀνεψιός, gr. ἐξάδελφος ; — χοῖρος, gr. γουροῦνι ; — δρῦς, gr. δένδρον ; — αἶγα, gr. γίδα ; — χαμαί, gr. χάμου ; — λάμνω = ἐλαύνω, gr. πηγαίνω, etc. Les autres sont représentées, dans le grec commun, par des mots d'origine étrangère : ἄθθος = ἄνθος, gr. λουλοῦδι ; — βοσκός, gr. τζοπάνης ; — δεξαμενή ou δοξαμενή, gr. στέρνα, etc. Au contraire, dans d'autres cas, le chypriote, tout en faisant usage d'une forme grecque, diffère du grec ancien, mieux conservé en romaïque : στενόν, gr. ὁδός ; — λαμπρόν, gr. φωτιά ; — ἀθθάσιν de θάσιον, gr. ἀμύγδαλον ; — ἀννοιχτάριν de ἀνοίγω, gr. κλειδί, etc. Le chypriote est encore plus voisin du grec ancien dans la flexion, à la troisième personne plurielle des verbes, aux temps principaux, qui se terminent en σιν, tandis que le romaïque vulgaire a écourté cette désinence en ουν.

Le chypriote se rattache-t-il à l'un des anciens dialectes? ou l'élément grec qui constitue le nouvel idiome doit-il être consi-

(1) Je laisse à part l'élément latin, qui n'est pas particulier au chypriote ; les mots latins qu'on trouve dans les textes du moyen âge sont en général des noms de dignités ou de fonctions, comme νοτάριος, καβαλλάρης, κελλάρης, et sont communs à l'ensemble de la langue grecque.

déré comme provenant directement de la langue parlée au moyen âge, alors que les dialectes anciens avaient disparu? On s'est borné à constater certaines ressemblances avec le dorien et l'éolien, sans en tirer de conclusions pour l'origine du dialecte actuel. Il faut écarter en premier lieu toute idée de parenté avec l'ancien cypriote; la chute de la nasale devant une muette, qui est de règle dans les inscriptions écrites en caractères cypriotes, et que nous rencontrons si fréquemment dans les textes du moyen âge, ne peut être invoquée comme preuve; le cypriote ancien a disparu de trop bonne heure pour que l'on puisse voir dans ce fait, après tant de siècles, un reste d'un ancien usage. En ce qui concerne l'éolo-dorisme, on pourrait soutenir que le chypriote a retenu quelques formes qui, chez les anciens Grecs, n'appartenaient pas à la langue commune, par exemple ἀθερίνα = ἀθερίνη, κίχλα = κίχλη, σμίλα = σμίλη, κατσικορώνα, dérivé de κορώνη, etc.; mais outre que ces formes appartiennent également au grec vulgaire, elles ne suffisent pas pour prouver l'origine éolo-dorienne du dialecte actuel, quand on peut aussi bien voir des ionismes dans les formes en η pour α, comme ἕτερη = ἑτέρα, δεύτερη = δευτέρα, et un grand nombre d'adjectifs féminins anciennement en α pur. On reconnaîtrait encore des dorismes dans les accusatifs pluriels en ως, dont on trouve un certain nombre au moyen âge; mais n'est-il pas plus simple et plus conforme à la vérité de voir dans ces formes une altération du son ου plutôt qu'un reste d'anciennes formes doriennes? Les voyelles sont en Grèce, bien souvent, si peu nettement marquées, et de canton à canton deux sons voisins se substituent si facilement l'un à l'autre, qu'un changement de prononciation, en pareil cas, ne doit pas surprendre. Il en est de même, pour donner un dernier exemple, du changement des spirantes; φηκάριν pour θηκάριον, de θήκη, n'est pas un éolisme; ou du moins, si en regard de φήρ = θήρ nous admettons le mot pour qualifier cette modification, gardons-nous de lui attribuer une origine éolienne. Les paysans de la Béotie appellent leur chef-lieu Φήβα, par la seule raison que le θ et le φ, ayant un son peu différent, se confondent facilement dans la prononciation. Ce n'est pas que l'on doive être exclusif et repousser par système tout rapprochement avec les dialectes anciens; je veux dire qu'il ne faut pas se hâter de conclure, comme les Grecs sont trop portés à le faire par amour-propre national, et de voir dans des mots comme ceux que nous avons cités des vestiges d'anciens dialectes; il n'y a, le plus souvent, qu'une corruption de son ou une transformation normale. Néanmoins quelques

formes spéciales du dialecte chypriote semblent pouvoir se rattacher directement au dorien ; par exemple μαρουκιοῦμαι = μηρυκῶμαι, peut-être aussi ὄρνιχα = ὄρνιθα et autres mots semblables, le ϑ et le χ étant moins voisins que le φ et le ϑ ; mais en somme, l'élément grec dont se compose le chypriote moderne est tout entier, à l'exception de quelques mots, d'origine moderne ; c'est-à-dire qu'au moment où ce dialecte est né , les anciens dialectes n'existaient plus, et que l'on parlait à Chypre une langue commune à tous les pays grecs ; langue déjà depuis fort longtemps en usage dans le peuple et d'où sont sortis, suivant la variété des causes, les divers dialectes actuellement parlés en Grèce.

Élément français. — La part du français dans le vocabulaire chypriote est beaucoup moins grande que celle de l'italien et surtout que celle du turc, bien que le règne des princes français ait duré plus longtemps à Chypre que l'occupation vénitienne et à peu près autant que la domination turque. Cela tient à deux causes principales. D'une part, les commerçants chypriotes furent en relations plus fréquentes avec les marchands italiens, ainsi qu'avec les Turcs d'Asie Mineure, même sous le règne des Lusignans; et le commerce favorise singulièrement l'introduction de mots étrangers. En second lieu, les mots italiens et turcs se prêtent plus facilement à la prononciation et à la transcription grecques. On peut ajouter que les Francs arrivèrent à Chypre au moment où le dialecte n'était pas encore entré pleinement dans sa période de formation, bien que la langue eût déjà commencé à s'altérer; le romaïque pur était l'idiome du peuple et les habitants n'étaient pas encore accoutumés à entendre parler les langues romanes; le français était chose nouvelle pour eux, et des sons tellement différents des sons grecs devaient difficilement se fixer dans leur mémoire. Au contraire, au moment où l'île fut cédée à Venise, le peuple s'était déjà quelque peu familiarisé avec la langue italienne, qu'il entendait depuis longtemps; l'introduction d'expressions et de formes italiennes, qui avait déjà commencé à l'époque des Lusignans, n'en devint que plus facile. Il en résulta que le petit nombre de mots français qui pénétrèrent dans le grec de Chypre pendant les trois siècles de la domination franque disparurent presque tous dès la nouvelle conquête; ils finirent plus tard par être expulsés complètement du dialecte chypriote, d'autant mieux que c'étaient pour la plupart des termes répondant aux besoins de l'époque, et que les idées qu'ils représentaient firent place à des idées nouvelles. Actuellement, sauf un petit

nombre d'exceptions, on ne rencontre plus, dans l'idiome de Chypre, de mots d'origine française. Je vois seulement les formes suivantes qui soient restées en usage :

κουμανταρκά, nom d'une partie de l'île, fr. *commanderie;*

περροῦνιν, grosse pierre, fr. *perron*, gr. πέτρα ;

μπρότζα, fourchette, fr. *broche*, gr. περοῦνι ;

τζαέρα, chaise, v. fr. *chaire*, gr. καρέγλα.

Au moyen âge, les mots français, soit transcrits tels quels, soit accompagnés d'une terminaison grecque, se trouvent assez fréquemment dans les textes. En voici une liste à peu près complète; mais je n'y fais entrer que les expressions d'origine française employées dans les Assises (1). Les unes sont citées sans explication, les autres à côté du mot grec, plus usité, qui a la même valeur.

Ἀβανπαρλιέρης, τουτέστιν ἀβοκάτος, fr. *avant-parlier*, 34, 24. Cf. πρόλαλον, τὸ λέγεται φράνκικα ἀβανπαρλιέρη, 349, 10 (2).

στιλιέρης : τοῦ στιλιέρη, ἤγουν τοῦ χανουτάρη, fr. *hostelier*, 81, 30. Cf. τοῦ χανιέρη, 330, 4, τοῦ ὀστιέρη, 331, 21.

ρεσπίτ : εἰς ἀνάκραξιν, τὸ λέγεται εἰς ρεσπίτ, fr. *respit*, 344, 17. Cf. ὃν λέγεται φράνγικα ἀρεσπίτ, 94, 26.

οὔ, fr. *ou*, 109, 2, et *passim*.

γαστήνα : περὶ ρυμαδίου τὸ λέγεται γαστήνα, v. fr. *gastine*, lieu désert, 110, 14. Cf. ρημάδιν, τὸ λέγεται φράνκικα γαστίνα, 360, 25.

δουέριν, fr. *douaire*, 120, 21. Cf. τουέριν, 372, 1; M. 146, 7.

χαρνέσι : τὴν ἄφεσιν τοῦ οἴκου, τὸ λέγεται χαρνέσι, fr. *harnais*, 120, 26. Cf. τὴν ἄφεσιν τοῦ οἴκου τὸ λέγεται μέμπλη, 146, 23. Vient plutôt du français que de l'italien *arnese*, à cause du χ qui représente *h* aspirée.

τζαπίστριν, fr. *chapistre*, 121, 15. Cf. κεφάλιν, 372, 28.

τάρμη, fr. *terme*, 142, 15. Cf. τάρμε, M. 350, 23.

μέμπλη, fr. *meubles*, 146, 23. V. χαρνέσι.

δαμοῦ, fr. *dame*, 164, 7. Cf. τάμε, M. 25, 13, τάμου, M. 130, 1.

παρατουρία, fr. *baratterie*, 171, 1. Cf. μπαρατουρία, 294, 8.

ἄλπιτρος : τοὺς αἵρητας, ὥσπερ λέγουνται φράγγικα ἄλπιτροι, fr. *arbitre*, 176, 2.

(1) Je ne reproduis pas les mots des Chroniques contenus déjà dans l'opuscule de G. Meyer, sauf dans le cas d'un changement d'orthographe, ou lorsqu'un de ces termes a été oublié.

(2) Dans ces listes, les chiffres désignent la page et la ligne des Assises; ailleurs cet ouvrage sera toujours indiqué par A; les Chroniques seront représentées par M, Léonce Machéras, éd. Miller, B, Georges Boustron, éd. Sathas.

πούδρα, fr. *poudre*, 184, 13. Cf. μπούτρα, 436, 16.

πιληρή, fr. *pilori*, 199, 26.

σάκρε, fr. *sacre*, oiseau de proie, 200, 14. Diez, *Etym. Wœrterb.*, 4e éd., p. 279, compare ἱέραξ de ἱερός.

πρῆς, fr. *pris*, 202, 13. Cf. τιμή, 453, 13.

παΐζιον, fr. *pays*, 237, 8. Cf. παγισίον, M. 314, 9.

τζανπιούνης, fr. *champion*, 269, 9. Cf. τζαπιούνης, 465, 16.

ἀβαντάτζιον, fr. *avantage*, 279, 25. Cf. περισσέματα, τουτέστιν ἀβατάντζια, 30, 29.

μαπεμοῦντιν, fr. *mappemonde*, 284, 16. Cf. τὸ χαρτὶν τὸ κράζουν μαππεμοῦντι, M. 362, 13.

λοκέτ, fr. *loquet*, 330, 4.

ρελητζιοῦν : ἀνθρώπους τῆς εὐσεβείας λεγομένους ντὲ ρελητζιοῦν, fr. *de religion*, 343, 12.

κερέλλα : τὴν κερέλλα, ἤγουν τὴν αἴτησιν, fr. *querelle*, 357, 28. Cf. ζήτημαν, 107, 8.

κίτες : ἀμέριμνος, ὃ λέγεται κίτες, fr. *quitte*, 405, 7, et *passim*.

τραβέρς, fr. *travers*, 430, 6.

κουνκέστ, fr. *conqueste*, 453, 8. Cf. κουνκές, 202, 5.

κάς, fr. *cas*, 464, 18.

τανεβάς : τὰ σκουτάρια τὰ λέγουν τανεβάς, v. fr. *talevas*, espèce de bouclier, 467, 8. Cf. κανεβάς (l. τανεβάς), 465, 13.

κουστεύγω, fr. *couster*, 47, 19.

περοῦνιν, fr. *perron*, M. 148, 13.

ὀπενιούν, fr. *opinion*, B. 441, 25.

Un certain nombre de ces mots ne sont pas exclusivement propres au dialecte chypriote du moyen âge; la conquête franque les importa également dans d'autres pays grecs où, d'ailleurs, ils disparurent comme à Chypre, pour la plupart. C'est à partir de la royauté des Lusignans que le dialecte de l'île, selon le chroniqueur, commença à s'altérer et à devenir barbare : Ὡς που καὶ πῆραν τὸν τόπον οἱ Λαζανιάδες.... καὶ ἀπὸ τότες ἀρκέψαν νὰ μαθάνουν φράγκικα, καὶ βαρβαρίσαν τὰ ρωμαῖκα, ὡς γοῖον καὶ σήμερον, καὶ γράφομεν φράγκικα καὶ ρωμαῖκα, ὅτι εἰς τὸν κόσμον δὲν ἠξεύρουν ἴντα συντυχάνομεν (1) (M. 85, 1-5). Il n'y a qu'à lire cette phrase même de Machéras pour se convaincre que le romaïque d'alors n'avait pas besoin d'une influence étrangère pour être une langue barbare. La domi-

(1) « Jusqu'au moment où les Lusignans s'emparèrent de l'île..., dès lors on commença à apprendre le français, et le romaïque devint barbare, au point qu'aujourd'hui nous écrivons un mélange de français et de romaïque tel que personne au monde ne comprend ce que nous disons. »

nation franque, comme les relations commerciales avec les Italiens et plus tard la conquête vénitienne, n'est pas cause, sauf peut-être pour quelques changements de prononciation, si le dialecte chypriote, et en général le grec vulgaire, s'est corrompu; la décadence de la langue grecque avait commencé depuis longtemps, et se continuait alors à peu près indépendamment de toute influence extérieure. Les langues romanes, par la différence de leur nature, ne purent jamais pénétrer profondément dans le grec, et à Chypre, en particulier, on peut dire que si pendant un temps les circonstances politiques imposèrent quelques mots romans aux populations grecques, le dialecte n'a en rien souffert, dans sa constitution générale, de cette tentative d'envahissement.

Élément italien. — L'élément italien tient dans le chypriote une bien plus large part que le français; et, spécialement dans les textes du moyen âge, les mots italiens sont de beaucoup plus nombreux. Une assez grande partie sont encore en usage à Chypre; mais le dialecte chypriote ne diffère pas sensiblement à cet égard des autres dialectes grecs, et la presque totalité des formes italiennes employées dans l'île sont également connues à Athènes et dans le reste de la Grèce. Ce sont des mots ayant rapport aux usages journaliers de la vie, par exemple : πιάττο, it. *piatto*, assiette; καπέλλο, it. *capello*, chapeau; πέννα, it. *penna*, plume, etc., ou des mots techniques, particulièrement des termes maritimes, comme φουρτοῦνα, it. *fortuna*, bourrasque; βάρκα, it. *barca*, barque; ἄλβερο, it. *albero*, mât; τεμόνι, it. *timone*, gouvernail, etc. Il n'entre donc pas dans le plan de ce travail de dresser une liste des mots italiens employés à Chypre; ce serait empiéter sur des recherches concernant l'ensemble du grec moderne. Je noterai seulement les mots d'origine italienne qui me paraissent propres à notre dialecte, soit que l'usage n'en sorte pas de l'île, soit que le peuple les emploie plus fréquemment que les Grecs des autres contrées :

σκοῦντρος, it. *contra*, gr. ἐχθρός, ennemi.

σκάπουλλος, it. *scapolo*, gr. ἄγαμος, célibataire.

κοῦππα, it. *coppa*, fr. *coupe*, gr. ποτῆρι, verre à boire.

καρρέττα, it. *carretta*, gr. κάρρο, voiture rustique, d'où καρρεττάρης.

σιόρ, vén. *sior*, it. *signor*, terme dont se servent les Chypriotes pour adresser la parole à quelqu'un, le mot κύριος étant peu ou point employé.

καρκόλα, it. *carriola* (1), gr. κρεββάτι, lit.

La plupart des mots italiens employés au moyen âge, comme les mots français de même époque, n'ont pas subsisté; voici la liste des termes qui sont dans les Assises.

ἀβοκάτος, it. *avocato*, 28, 13.

πενεφήον : τὰ πενεφήα τους, ἤγουν τὰ ἀγαθά τους, it. *benefizio*, 30, 30. Il faut lire probablement πενεφήτζια.

τζαμπερλάνα, it. *ciamberlana*, 70, 27. Cf. τζαμπερλάνος, M. 47, 21.

κούσουλος, it. *consolo*, 104, 28.

φρουντιέρα, it. *frontiera*, fr. *frontière*, 109, 2. Cf. συνμπλιαστής, 359, 15.

μπουτουζέλα, it. *botticella*, 161, 31.

τραβέρσο : ἐκ πλαγίου, τὸ λέγεται τραβέρσο, it. *traverso*, 177, 14.

ἐνταλιαστής, it. *intagliare*, 229, 16.

ριβέρα : ἀπαὶ τὴν ριβέραν, τουτέστιν ἀποὺ τὴν παραθαλάσσιον, it. *riviera*, fr. *rivière*, 238, 7. Cf. ληβέρα, 238, 10, ριβιέρα, 488, 13; M. 77, 21.

στοῦδιν, it. *studio*, 279, 20.

σταβλιάζω, it. *stabilire*, 59, 28.

σκουζηάζω, it. *scusare*, 87, 18. Cf. σκουζιάζω, M. 219, 1.

ἀτενιάζω, it. *attenere*, 98, 22.

καθόρδινα, it. *ordine*, composé avec κατά, M. 136, 24. Cf. ὄρδινον, M. 8, 13.

σκουτιέρης, it. *scudiere*, M. 237, 2.

κουρτέσης, it. *cortese*, M. 271, 9. Cf. κουρτεχία, M. 271, 10, κουρτέσικα, M. 143, 11.

καλαφατίζω, it. *calafatare*, M. 160, 15.

πρεζεντιάζω, it. *presentare*, B. 443, 7.

On reconnaît sans peine que, parmi tous ces mots d'origine romane, un certain nombre n'étaient pas très répandus dans le peuple, et peut-être même n'étaient pas plus compris alors qu'ils ne le seraient aujourd'hui. Les rédacteurs des documents que nous possédons étaient obligés de faire suivre en grec l'explication du mot roman, pour être compris de la population grecque, comme on le voit pour πενεφήον, ριβέρα, etc., ou d'ajouter le terme français ou italien afin que l'on comprît exactement à quel mot roman correspondait l'expression grecque, par exemple pour τραβέρσο, χαρνέσι, μέμπλη, ἄλπιτρος, etc. Je répète, d'ailleurs, qu'il en fut des mots italiens du moyen âge comme des mots français de la même époque; ils disparurent de l'idiome vulgaire, pour la

(1) Sens à peu près perdu en italien; v. le dictionnaire de Rigutini et Fanfani, Firenze, 1875.

plus grande partie, et n'offrent plus aucun sens aux habitants actuels de l'île de Chypre.

Élément turc. — Si les termes d'origine romane n'eurent pas une longue durée, sauf quelques expressions signalées plus haut, dans le dialecte chypriote, il n'en fut pas de même des mots empruntés à la langue turque. Après la prise de Famagouste, les Ottomans restèrent pendant trois siècles paisibles possesseurs de l'île, et il arriva à Chypre ce qui n'eut pas lieu dans d'autres pays soumis à leur domination, en Crète par exemple. Tandis que dans cette dernière province les musulmans furent toujours considérés comme des envahisseurs et n'osèrent pas, si je puis m'exprimer ainsi, habiter dans le pays, mais se contentèrent de tenir les points les plus importants ; à Chypre, ils s'établirent définitivement et se mêlèrent à la population grecque, ou, du moins, vécurent avec elle en bon voisinage. Il n'y a pas, à proprement parler, de musulmans en Crète, sauf dans les trois villes de la côte nord, à la Canée, à Rethymo et à Hiraklion (Candie); à Chypre, au contraire, non seulement il existe des villages entiers habités par des Turcs, mais dans un grand nombre d'endroits la population est mi-partie musulmane et chrétienne. Le mélange n'eut pas lieu cependant; mais les relations journalières, la culture du même sol, et surtout les rapports forcés avec l'administration turque pendant un si long espace de temps firent que la langue du peuple, sans cesser de rester grecque, admit, dès le principe, une certaine quantité d'expressions turques, qui sont encore en vigueur dans le dialecte actuel. Il serait intéressant de déterminer, même d'une façon approximative, à quelle époque ces mots furent introduits dans la langue chypriote ; mais si nous pouvons le faire avec assez de certitude pour ce qui concerne le grec vulgaire, le manque de documents écrits par des Chypriotes depuis la conquête ottomane rend cette recherche impossible, au moins pour le présent. En dehors de quelques termes employés par les chroniqueurs, on peut affirmer que le reste des mots turcs actuellement usités à Chypre ne remontent pas au delà du seizième siècle; mais on ne peut rien dire qui soit plus précis. Il faut, en outre, comme pour l'italien, faire le départ entre les mots d'usage général en Grèce, et ceux qui sont plus spécialement employés à Chypre. A Athènes même, bien qu'on y parle un grec relativement plus pur, un grand nombre de mots turcs ont encore droit de cité et, quoique rejetés par les savants, sont trop familiers au peuple pour tomber en désuétude. Tels sont : μαϊμού,

t. *maïmoun*, singe; μπαροῦτι, t. *barout*, poudre à tirer; μπαζάρι, t. *bazar*, marché; μποϊά, μποϊατζῆς, t. *boïa, boïadji*, teinture, teinturier; μπαχτζές, t. *baghtchè*, jardin; χαζίρι, t. *hazyr*, prêt; λελέκι, t. *leïlek*, *leklek*, cigogne, etc. Ce sont là des expressions vulgaires; les puristes n'osent pas les employer et les journaux sérieux ne les écrivent pas; on dit : πίθηκος, πυρῖτις, ἀγορά, βαφή, βαφεύς, περιβόλι, ἕτοιμος, πελαργός; et déjà même plusieurs de ces expressions ne se rencontrent plus dans les lexiques composés par des Grecs. Mais comme les dictionnaires ne peuvent imposer l'usage général, puisqu'ils sont faits, au contraire, seulement pour le constater, le peuple continue à employer les termes qui lui sont familiers, et à Chypre, comme ailleurs, les mots d'origine turque sont encore nombreux. De plus, les Chypriotes ont dans leur langue des mots turcs inconnus dans les autres pays grecs ou, du moins, d'un usage plus restreint. Voici ceux que l'on entend le plus souvent :

γαλλιοῦνιν, pipe, t. *qalïoun*, sorte de pipe persane, gr. τζιμποῦκι, du turc *tchibouq*, proprement tuyau de pipe.

καϊᾶς, roc, en particulier au-dessous du sol meuble, t. *qaïa*, rocher, gr. βράχος.

κέλης, qui a une maladie de la tête, t. *kiel*, nom de cette maladie, gr. κασιδιάρης.

κιρατζῆς, agoyate, t. *kiradji*, loueur, gr. ἀγωγιάτης.

κονάκιν, endroit quelconque où l'on loge, t. *qonak*, auberge.

μουσαφίρης, hôte, t. *muçafir*, m. sign., gr. ξένος; de là τὰ μουσαφιρλίκια, hospitalité.

μπεκρῆς, ivrogne, t. *bekri*, m. sign., gr. μέθυσος.

μπογάζιν, défilé dans les montagnes, t. *boghaz*, détroit, défilé.

ντελλάλης, crieur public, t. *dellal*, m. sign., gr. διαλαλητής.

ὀντᾶς, et par corruption νοτᾶς, chambre, t. *oda*, m. sign., gr. δωμάτι.

ὀρμάνιν, et par métathèse ῥομάνιν, forêt, t. *orman*, m. sign., gr. δάσος.

παρμάκιν, sorte de mesure, t. *parmaq*, doigt.

πέρκιμ et πέρκιμου, peut-être, t. *belki*, m. sign., gr. ἴσως.

ῥαϊᾶς, paysan, t. *re'aïa*, sujet non musulman soumis à l'impôt du *kharadj*. D'usage fréquent en Grèce avant la guerre de l'indépendance.

ῥεσπέρης, pron. σ = *ch*, à peu près notre mot *journalier*, mais particulièrement l'homme qui s'occupe aux travaux des champs, t. *rendjber*, qui gagne sa vie en travaillant. Loukas donne à ce mot pour équivalent γεωργός, qui n'est pas tout à fait exact.

ῥοῦπι, pièce de dix paras, le quart d'une piastre, t. *roub'*, quart.

ταάριν, pour ταγάριν, sac double qui se porte à cheval, t. *teghar*, m. sign., gr. δισάκκι.

φουκαρᾶς, indigent, t. *fouqara*, pluriel de *faqyr*, m. sign., gr. φτωχός.

χαρνοῦπιν, caroube, t. *kharnoub*, m. sign., gr. κεράτι.

χατζῆς, fém. χατζῆνα, qui a fait le pèlerinage des lieux saints, t. *hadji*, m. sign. Les noms propres ainsi composés, comme Χατζημιχάλης, sont plus fréquents à Chypre que dans le reste de la Grèce, à cause du voisinage de Jérusalem. Cf. Χατζιάνης (M. 85, 8), qui me paraît équivalent à *Hadji-Joannis*.

J'aurais pu citer encore beaucoup de mots d'origine turque que l'on trouvera dans les contes et chants populaires de Sakellarios et de Loukas ; j'ai préféré ne pas allonger cette liste en y ajoutant des expressions généralement comprises, il est vrai, mais qui sont d'un usage fort restreint et ne sont pas entrées complètement dans le dialecte. Le voisinage des deux populations, turque et grecque, explique suffisamment l'emploi de ces termes par les paysans grecs, sans qu'on soit obligé de les considérer comme faisant véritablement partie du vocabulaire.

Au moyen âge, les mots d'origine orientale sont fort peu nombreux et sont encore connus dans le turc actuel ; ils ont été empruntés soit à la langue turque, soit directement à l'arabe, d'où le turc lui-même les a reçus :

ἀμιρᾶς, t. *emîr*, M. 64, 20.

μαχζενίον, t. *makhzen*, M. 124, 10.

σιεχᾶς, t. *cheïkh*, M. 361, 7. Cf. σιέχης, M. 363, 12.

φαρράσης, t. *ferrach*, M. 68, 3.

χανοῦτιν, t. *hanout*, M. 151, 16; d'où χανουτάρης, A. 81, 27.

Ajoutons que la plupart des noms d'épices et d'objets de commerce cités à la fin des Assises sont également d'origine orientale, parfois transcrits sans recevoir une forme grecque ; ils ne sont pas d'ailleurs propres au dialecte chypriote.

DEUXIÈME PARTIE

Phonétique

I

Des sons du dialecte.

Le dialecte chypriote a, en général, les mêmes sons que la langue grecque commune; une notation scientifique de ces sons n'est donc pas ici d'une nécessité absolue; outre que les sons propres au dialecte seront décrits et analysés chacun en son lieu, l'orthographe usuelle me paraît devoir être conservée dans une étude qui a pour but de déterminer les différences existant entre la langue des habitants de Chypre et l'usage commun en Grèce. L'orthographe grecque se prête suffisamment à la transcription des sons du dialecte chypriote, et une indication contraire suffira lorsqu'une modification devra être constatée. Néanmoins, il n'est pas inutile de noter, dès le commencement, les différences de sons que quelques lettres ont, en certains cas, dans notre dialecte, et de donner, en même temps, un tableau des lettres grecques accompagnées du son qu'elles ont dans l'île de Chypre. On verra ainsi, plus facilement, en quoi la prononciation chypriote diffère de la prononciation grecque vulgaire.

Voyelles. — Comme dans le grec commun, les sons des voyelles sont représentés dans notre dialecte par les signes suivants :

a = α.

e = ε, αι.

i = η, ι, ῡ, ει, οι, υι. } La voyelle ι devient consonne (*j*) devant une voyelle; de même υ est consonne (*f*, *v*) dans les groupes αυ, ευ.

o = ο, ω.

u (*ou*) = ου.

Consonnes. — Des dix-neuf signes consonantiques usités dans l'orthographe grecque moderne, treize ont, en chypriote, les mêmes sons que dans la langue commune.

β = { *v* spirante labiale douce.
b explosive — — (après μ).

γ = { γ spirante gutturale douce. . . . } vélaires devant *a*, *o*, *u*;
g explosive — — (après γ) } palatales devant *e*, *i*.
n nasale gutturale.

δ = { δ spirante dentale douce.
d explosive — — (après ν).

ζ = *z* spirante dentale douce (sifflante).
ϑ = ϑ — — forte.
λ = *l* liquide.
μ = *m* nasale labiale.
ν = *n* — dentale.
ξ = *ks*.
ρ = *r* liquide.
υ = *f*, *v* spirante labiale forte ou douce.
φ = *f* — — forte.
ψ = *ps*.

Les six autres, tout en conservant la prononciation vulgaire, ont en outre, en certains cas, un son différent qui se retrouve parfois dans d'autres dialectes, par exemple à Rhodes, en Crète et dans les îles du sud-est de l'Archipel.

ι = { *j* spirante palatale douce.
k palatal devant une voyelle, après une dentale } *Chypr.*
k vélaire — — — après un ρ. . . . }

κ = { *k* vélaire (*g* après la nasale gutturale).
tch devant *e*, *i*. . . . . } *Chypr.*
kh après un autre κ (son aspiré) }

π = { *p* explosive labiale forte (*b* après μ).
ph après un autre π (son aspiré). *Chypr.*

σ = { *s* spirante dentale forte (sifflante).
ch français devant ι suivi d'une voyelle. *Chypr.*

τ = { *t* explosive dentale forte (*d* après ν).
th après un autre τ (son aspiré). *Chypr.*

χ = { χ spirante vélaire forte.
ch français devant *e*, *i*. *Chypr.*

De plus, les groupes σκ, σχ ont le son *ch* français devant *e*, *i*. *Chypr.*

II

Voyelles.

1. A. — Cette voyelle s'est généralement maintenue intacte; là où le grec vulgaire emploie l'α le chypriote moderne le conserve. Un des rares exemples où l'α s'est altéré est μανηχός pour μοναχός ; on peut ajouter κουρέλλιν = κοράλλιον, δρμός = άρμός ; mais ce sont des exemples isolés, pour ainsi dire des accidents, qui ne dépendent d'aucune règle générale. Dans le dialecte de Rhodes, qui présente beaucoup d'analogies avec le chypriote, le changement de l'α en ε est moins rare : σιτέριν = σιτάριον, σφογγέριν = σφογγάριον ; remarquons que dans ces mots c'est la voyelle accentuée qui a subi la modification, fait relativement peu fréquent dans les dialectes grecs; la voyelle accentuée est rarement atteinte. Je note, dès maintenant, que les changements des voyelles sont soumis à peu de règles distinctes, et que souvent il vaut mieux admettre une prononciation vicieuse de quelques mots, plutôt que de chercher à tirer de ces exemples des conclusions trop générales.

Comme dans toute la Grèce, les adjectifs en ρος font au féminin ρη au lieu de ρα : δεύτερη = δευτέρα, ἄσπρη = ἄσπρα ; de même au comparatif : ἀσπρόττερος, ἀσπρόττερη, et dans les adjectifs composés qui n'avaient, autrefois, qu'une forme pour le masculin et le féminin, ὄφκαιρος, ὄφκαιρη. L'accent est toujours sur la même syllabe qu'au masculin; c'est une règle générale pour tous les adjectifs de cette classe. Nous voyons là une application du principe d'unification dont il sera question plus loin.

Le passage de l'α à une autre voyelle n'est pas beaucoup plus fréquent dans les textes du moyen âge; citons la forme singulière ἐπέ = ἀπό (B. 431, 1), et quelques mots isolés comme ὀπουπάνω = ἀποπάνω (M. 278, 18), ποξαμάτιν = παξημάδι (M. 86, 19), ὄρομαν = ὅραμα (M. 5, 26). Ce dernier mot, qui doit s'écrire ὄρωμαν, existe aussi dans le dialecte actuel et dérive régulièrement d'une forme ὁρόω. Au féminin des adjectifs, l'η remplace parfois l'α : μεγαλείτερην (M. 29, 22), ἀριστερήν (M. 355, 11), φανερή (A. 46, 5), ἐλευθέρης (A. 147, 20), et même δίκαιη (B. 480, 20), mais δικαίαν (B. 540, 29). Dans les formes verbales comme ἐγόρασεν (M. 13, 12), ἐγανακτῆσαν (M. 210, 14), et dans un assez grand nombre d'autres commençant par ἀπό, comme ἐπολογίασεν (M. 45, 9), ἐπολογήθην (M. 86, 1), ἐπέθανεν (M. 11, 28), ἐπόμεινεν (M. 242, 17), je préfère voir dans l'ε un augment, après la chute de l'α initial, plutôt qu'un change-

ment direct de α en ε, comme le pense G. Meyer (1). Il en sera question dans la conjugaison, ainsi que d'autres formes où diverses voyelles initiales semblent changées en ε, par exemple ἐμόσαν = ὤμοσαν (M. 34, 14), ἐγιάναν = ὑγίαναν (M. 39, 12), ἐμολόγησεν = ὡμολόγησεν (M. 118, 1). Ῥῆγος pour ῥήγας (M. 229, 14) est probablement une faute du manuscrit; δύνεται = δύναται (M. 194, 17) est dû à la disparition des verbes en μι; enfin, les accusatifs pluriels comme γειτόνους (M. 13, 21), δαιμόνους (M. 299, 18), pour γείτονας, δαίμονας, sont des métaplasmes que nous verrons à propos de la déclinaison.

2. E. — L'ε subit en chypriote un certain nombre de changements qui paraissent plus réguliers et dont on peut, sauf exceptions, donner les règles; il faut remarquer cependant que ce dialecte suit généralement l'analogie avec le grec commun. Les exemples sont fréquents :

ε devient α dans παρπατῶ = περιπατῶ, ζαβρός = ζερβός, avec métathèse du ρ, ἀρκάτης = ἐργάτης, ἀντροπή = ἐντροπή, ἀθθυμοῦμαι = ἐνθυμοῦμαι, ἀγκαλῶ = ἐγκαλῶ, ἀλαφρός = ἐλαφρός, ἀρωτῶ = ἐρωτῶ, etc.

ε devient ο dans ὀρπίζω = ἐλπίζω, ὄξυπνος = ἔξυπνος, ὄξω = ἔξω, δοξαμενή = δεξαμενή, ὄμμορφος = εὔμορφος, etc.

ε devient ι (η) dans μητά = μετά, πηθάρκον = μεθαύριον, μιάλος = με(γ)άλος, et dans tous les mots où l'ε (αι), suivi d'une autre voyelle, devient *i* consonne suivant l'usage populaire.

La langue du moyen âge offre à chaque instant des formes semblables.

ε devient α : τραχάτος = τρεχάτος (M. 241, 14), ἀργάται = ἐργάται (M. 145, 15), ἀντροπιασμένος = ἐντροπιασμένος (M. 86, 2), ἀγγαστρωμένος = ἐγγαστρωμένος (M. 127, 24), ἀκ (M. 206, 25), ἀξ (M. 19, 3) = ἐκ, ἐξ, et les composés de cette préposition; θαράπαυσις = θεράπευσις (M. 293, 13), τάρμενον = τέρμενον (A. 67, 17), etc.

ε devient ο : ὄτοιμος = ἔτοιμος (M. 5, 2), ἐσιδορῶσαν = ἐσιδέρωσαν (M. 73, 19), ὀξόδους = ἐξόδους (M. 83, 14), ὀχτρούς = ἐχθρούς (M. 354, 20), ὀρπίδαν = ἐλπίδα (B. 443, 17), Ὀκτόρ = Ἕκτωρ (B. 433, 11), φραντζόζηκα (A. 3, 5), ὄσω = ἔσω (A. 223, 30), etc.

ε devient ι (η) : ἀνηψιός = ἀνεψιός (M. 25, 18), δικήβριος = δεκέμβριος (B. 436, 9), τιτοιος = τέτοιος (M. 44, 10), ὥστη = ὥστε (M. 3, 8), πηληγρίνος = *pellegrino* (M. 376, 8), χρειωφελέτην = χρεωφελέτην (A. 44, 22), etc. Il serait superflu de citer d'autres exemples.

(1) *Il dialetto delle Cronache di Cipro*, p. 256 de la *Rivista di filologia*, t. IV.

Toutes ces formes sont tellement diverses, qu'au premier abord il semble impossible d'assigner une cause à ces modifications de l'ε; néanmoins on peut remarquer que le changement de ε en α a lieu généralement devant un ρ ou devant une nasale suivie d'une autre consonne, et que l'ε devient ο plus particulièrement devant un ρ ou une gutturale. Quelquefois l'ο est dû à l'assimilation, comme dans ὀρωτοῦν (A. 444, 2), ὀρωτᾷ (A. 448, 9), ὀρωτήσῃ (A. 477, 25), de ὀρωτῶ = ἐρωτῶ On ne peut donner une règle absolue; mais il est intéressant de constater, dans un dialecte grec, l'influence du ρ sur l'ε qui précède, si l'on considère la prononciation usitée dans une partie de la France, où il est d'usage que *er* devienne *ar*.

Les formes verbales en μαν = μεν, à la première personne du pluriel, qui appartiennent toutes à l'aoriste passif en θην, doivent être, sans doute, attribuées à l'influence du ν, de même que ἦλθαν = ἦλθεν (M. 319, 2); elles sont, du reste, en fort petit nombre et, partout ailleurs, μεν est la désinence régulière. Plusieurs temps historiques où l'α semble être employé comme augment, par exemple ἀχωρίστησαν (M. 7, 8), ἀπηδῆσαν (M. 73, 13), ne sont autre chose que le thème verbal accompagné d'un α prosthétique, lequel subsiste à tous les temps; c'est ainsi qu'on a encore, en chypriote moderne, les présents ἀγνωρίζω, ἀπηδῶ = γνωρίζω, πηδῶ.

3. I. — Le son *i* est représenté en grec moderne par trois voyelles, η, ι, υ, et trois diphtongues, ει, οι, υι. Nous ne considérerons ici que les voyelles, qui ont d'ailleurs éprouvé peu de modifications dans le chypriote. L'ι de la langue commune n'est guère remplacé dans ce dialecte que dans le mot ἄππαρος = ἵππος; dans ἀκανετός, de ἱκανός, cf. ἀκανετόν (M. 16, 22), l'α s'est ajouté, comme dans un grand nombre d'autres cas, après la chute de l'ι initial. Θαρνάκιν est pour θερνάκιν, à cause du voisinage du ρ qui, peut-être, a influé aussi sur le changement de ι en ε, θερνάκιν pour θρινάκιν, avec métathèse; on a des exemples analogues dans κερκακή = κυριακή, θερκόν = θηρίον, et dans les mots ξερός = ξηρός, πλερόνω = πληρόνω, σίδερον = σίδηρον, σκλερός = σκληρός, qui appartiennent, à la fois, à la langue commune et au dialecte. Tous ces mots se trouvent déjà dans les Chroniques; ajoutons πεθυμῶ = ἐπιθυμῶ (M. 3, 12), γεναῖκα = γυναῖκα (M. 147, 25), encore employés maintenant, et ἄχερον = ἄχυρον (A. 246, 5), qui se trouve aussi dans le grec commun; ici l'ε étant à peu près muet doit être considéré comme un assourdissement de l'ι. Φαλακή = φυλακή (M. 184, 20)

est difficile à expliquer (1) ; σκοτανός = σκοτεινός (M. 132, 6) est peut-être une faute, étant donnée la variante σκοτεινός, de même δόση = δύση (A. 88, 14). Dans ἐπῆ = εἴπῃ (M. 117, 24) et quelques autres formes semblables, l'ε est pour ει peut-être par une inadvertance du scribe ; ou bien encore, l'ε est prosthétique, car la diphtongue initiale de ce verbe est généralement supprimée dans le langage parlé. Remarquons encore μέν, μέ = μήν, μή (M. 6, 1 ; 59, 12), et ἔτον = ἦτο (M. 38, 9). En somme, l'ι n'est pas modifié d'une manière spéciale dans le chypriote ; cette voyelle n'a subi de changements que dans quelques mots isolés ou dans des formes qui ne sont pas propres au dialecte.

4. O. — Le chypriote moderne conserve généralement l'ο (ω), sauf dans un petit nombre de cas, comme μανηχός = μοναχός, ἀμμάτιν = ὀμμάτιον, ἀρφανός = ὀρφανός, ἐδά = ἐδῶ, qui semble un dorisme. Le plus souvent, quand ce son est modifié, il devient ου : ἄνου = ἄνω, νέρουπος, ou plutôt νέρουπας = μέροψ, οὖλος = ὅλος. La même modification est de règle à la première personne du singulier, à la première et à la troisième personnes plurielles des verbes passifs et moyens, ce qui a lieu aussi, mais moins communément, dans le grec ordinaire : ἔρχουμαι, ἐρχούμαστε, ἔρχουνται. Il en est de même au subjonctif. Ce principe était déjà appliqué au moyen âge ; et ces formes sont en si grand nombre, qu'il est superflu d'en citer. De plus, les Chroniques renferment des exemples qui ne peuvent se rattacher à aucune règle : ἀφάλιν = ὀμφαλός (M. 9, 5), qui existe aussi dans la langue commune, et dans le dialecte actuel où l'on prononce ἀφφάλιν ; ἀφθαλμός = ὀφθαλμός (M. 147, 21), φρένιμος = φρόνιμος (M. 3, 9), également en usage maintenant ; ἀπέ, ἀπαί, fréquents, et ἐπέ (B. 431, 1) = ἀπό, et quelques composés de cette préposition. Τερμίση = τολμήση (M. 379, 9) est peut-être une faute ; δικιμασέτε = δοκιμάσετε (M. 170, 5), semble le résultat d'une assimilation de la première voyelle à la seconde. Le changement est surtout remarquable dans ἀνθρούπους = ἀνθρώπους (M. 110, 4), et dans les participes, assez nombreux, comme ἐντεχάμενος (M. 201, 16), πεμπάμενος (M. 366, 14), πρεπάμενος (M. 59, 25), etc. (2).

5. Υ. — J'ai laissé de côté, en parlant des modifications de l'ι

(1) Exemple isolé ; cf. cependant θαγάτηρ = θυγάτηρ dans le dialecte de Trébizonde. V. Foy, *Lautsystem*, p. 98.

(2) Ces participes appartiennent également à la langue vulgaire, cf. Mullach, *Gramm.*, p. 260 ; mais je ne puis y voir des éolismes.

(η, υ), le changement de υ en ου, qui paraît être un reste d'ancien dialecte, le passage du son *i* à *ou* étant difficilement explicable. Les formes peu nombreuses du chypriote moderne, comme ἐσού = σύ, γρουσάφιν = χρυσάφιον, γρουσός = χρυσός, μούττη = μύτη sont dues, sans doute, à une prononciation archaïque, qui se serait conservée seulement dans quelques mots ; elles existent, en effet, aussi dans le dialecte du moyen âge, et les exemples anciens peuvent autoriser cette supposition. Dans le grec vulgaire, la prononciation de l'υ comme ου est fréquente ; l'usage de ce dernier son a pris, dans tous les dialectes modernes, une extension considérable ; à ce sujet, l'on consultera l'excellente dissertation de M. Michel Deffner (p. 278 et suiv.).

6. *Diphtongues.* — A proprement parler, le grec moderne n'a pas de diphtongues ; les combinaisons de voyelles que nous avons l'habitude de désigner sous ce nom n'ont pas d'autre valeur que des voyelles simples et sont des diphtongues orthographiques. Les deux groupes αυ et ευ ne doivent pas non plus rentrer dans cette catégorie, l'υ étant ici une véritable consonne, souvent même remplacée dans l'écriture par le β ou le φ correspondants. Dans un cas, cependant, la combinaison ευ semble devoir être considérée comme une diphtongue : elle devient parfois ιο, de même que dans la langue vulgaire : γιόμαν = γεῦμα ; mais la vraie forme chypriote est γέμμαν. Au moyen âge, γιῶμαν (M. 11, 9), πιστίωσιν (A. 192, 27), ἐμπίστιωσιν (A. 104, 23). Cf. ἀγγαριοτάδες = ἀγγαρευτάδες (Ducange, *s. v.* ζιεῖν, d'après les *Gloss. Græcob.*), et en calabrais *dújoma* pour *dúljoma* = δούλευμα (1). Fait digne de remarque, l'ancien ionien nous offre de nombreux exemples d'un pareil changement, non seulement pour ευ, mais aussi pour αυ, qui deviennent εο, αο ; γιόμαν serait donc équivalent à γέομαν, εο donnant ιο par suite d'une règle générale en grec moderne.

Des autres groupes de voyelles, ου seulement donne lieu à quelques remarques dans le dialecte du moyen âge, car dans le dialecte actuel il s'est généralement conservé. On trouve dans les Chroniques et dans les Assises un certain nombre de formes qui rappellent les accusatifs doriens, et dont voici la liste : τώς (M. 272, 27), οὗλως (M. 294, 6), παιδίως (M. 356, 7), γερόντως (M. 186, 9),

(1) Dans le mot γιοφφύριν, gr. γιοφύρι, ainsi que dans le calabrais *ciofáli* = κεφάλι, l'ι n'est qu'un signe orthographique devant la voyelle ο, pour éviter la prononciation γ et *k*; γι = *j*, *ci* = *tch*.

ἐκείνως (A. 89, 2; 451, 31), ποίως (A. 308, 26; 357, 31), ὅσως (A. 459, 8), Συριάνως (A. 495, 5);

ω pour ου se rencontre encore au génitif : τῶ (A. 466, 1), σκλάβω (A. 431, 2), ἀνηψιῶ (M. 67, 10), ὤτινος (B. 528, 23; A. 289, 2; 325, 28; 381, 14), πουλητιῶ (A. 251, 18), ἀγοραστιῶ (A. 286, 11), δανειστιῶ (A. 304, 30), ἐμπιστευτιῶ (A. 311, 6);

A la troisième personne plurielle de l'actif : παραδίδων (A. 458, 5), ἠμπορῶν (A. 408, 4), ποιῶν (A. 333, 31; 334, 28), τεκνοποιῶν (A. 377, 29);

Dans des mots invariables : ὅπω (M. 78, 14), ὁπῶ (A. 140, 31), ὧ = οὗ (A. 291, 17; 323, 2; 330, 3).

Les participes des verbes contractés en έω, comme ζητῶντα, résultent d'une tendance à ramener ces verbes à un type unique.

Doit-on considérer ces formes, et en particulier l'accusatif et le génitif, comme restes d'une langue plus ancienne, ou n'y a-t-il là qu'un simple changement de son reproduit par l'écriture? Il ne faut pas voir, de parti pris, des vestiges des dialectes anciens dans toutes les formes modernes qui peuvent être analogues; il est trop facile d'abuser de ce système, lorsque les changements de voyelles sont si fréquents dans toutes les langues et surtout dans les dialectes populaires. Ici l'analogie est remarquable; mais je préfère voir dans ces mots et autres semblables une altération du son ου, plutôt que d'admettre un dorisme assez peu explicable pour un si petit nombre de mots au milieu de tant de formes ordinaires.

7. *Contraction.* — Le dialecte chypriote ne se distingue pas sous ce rapport du grec vulgaire; les contractions dans les verbes et dans les substantifs, quand il y a lieu, ne se font pas d'une manière spéciale; les crases, ou contractions de deux voyelles dont l'une finit un mot et l'autre commence le mot suivant, sont également identiques à celles de la langue commune. Citons seulement, dans le dialecte moderne, ὁμῆρις = ὁμήγυρις, où la contraction des deux sons *i* s'est produite après la chute du γ; et dans la langue du moyen âge, οἱ λᾶς, fréquent, τοὺς συγγενᾶς (M. 59, 8), var. συγγενάδες, et les formes de ποιῶ où deux *i* se rencontrent, ἐποῖσα, ἐποῖκα. Quelquefois la contraction n'est pas faite, dans les Assises, pour le mot κακοεργία (A. 86, 5). Nous verrons plus loin que les verbes en έω font, à certaines personnes, leurs contractions comme si le présent était en άω, et que ceux en άω, à d'autres personnes, suivent les règles de contraction des verbes en έω.

III

Consonnes.

Les consonnes, au moins quelques-unes d'entre elles, ont été beaucoup plus altérées que les voyelles ; nous constaterons aussi plus facilement les règles de leurs modifications. Les gutturales en particulier ont subi dans le dialecte chypriote des changements que l'on peut considérer, malgré quelques exemples analogues dans d'autres dialectes, comme étrangers à la phonétique générale de la langue grecque moderne.

1. — *Explosives :* K, T, Π.

K. — En général, le κ grec moderne subsiste intact dans notre dialecte. Il semble que le chypriote ait une affection toute particulière pour cette lettre, que nous verrons le plus souvent remplacer le γ après une autre consonne. Le changement du κ en spirante douce n'a lieu que dans des cas fort rares, comme σγάφφω = σκάπτω, γρικέλλιν = κρικέλλιον. Dans les Chroniques, on trouve le premier de ces mots sous la forme σγάφω (M. 42, 13) ; de plus, on y voit le γ remplaçant euphoniquement le κ dans des mots actuellement peu ou point usités, composés avec la préposition ἐκ : ἐγδεχούμεσταν (M. 146, 11), ἔγδυσαν (M. 9, 3), etc. Il n'y a pas lieu d'insister sur l'emploi de la spirante remplaçant l'explosive forte devant un τ, par exemple dans ὀχτώ, ἀχτυπῶ = κτυπῶ, emploi déjà connu dans les textes du moyen âge : ὀχτώβριος (M. 208, 19), δαχτυλίδιν (B. 518, 10), πράχτορας (M. 47, 24), etc. Je ferai remarquer cependant que cet usage, commun à toute la Grèce, n'a pas reçu à Chypre l'extension qu'il a prise dans d'autres provinces ; il n'est pas rare d'entendre, dans la bouche des paysans, ὀκτώ, ἀκτυπῶ, νύκτα ; et les Chroniques offrent à cet égard l'indécision la plus marquée.

On doit attribuer à l'influence du σ et du ρ le χ pour κ dans les mots suivants (1) : σχαρλάτον (M. 165, 26), Δαμασχόν (M. 85, 13), σχέλια (M. 340, 26), παρχατώτερος (M. 150, 20), χρυσταλλένος (B. 531, 22). Nous verrons plus loin le fait contraire ; en général, le chy-

(1) Cf. dans la langue ancienne σχελίς et σκελίς, ἀσφάλαξ et ἀσπάλαξ, κίσθος et κίστος, θρυγονῶ et τρυγονῶ, χρεμύς et κρεμύς ; Αἰσχλαπιῷ *C. I. G.* 6737, etc. V. Roscher, *De aspir. vulg.*

priote ne supporte pas la spirante gutturale après le ρ, le σ ou une autre spirante. Au moyen âge, ce sont des exceptions, et nous aurons également occasion d'en constater quelques-unes pour la spirante ϑ.

Un phénomène plus remarquable, et propre ou peu sans faut au dialecte qui nous occupe, est le palatalisme. Le κ, devant les sons *e* et *i*, se prononce à Chypre *tch* (1), altération d'autant plus curieuse qu'elle est assez peu commune en Grèce (2), et qu'au contraire dans la phonétique romane le palatalisme est un des plus importants procédés de dérivation. Il serait intéressant de chercher l'origine de cette prononciation et la date de son apparition dans les divers dialectes où elle existe maintenant. On résoudrait ainsi une question délicate : le palatalisme en grec est-il le résultat d'un travail intérieur comme en italien, par exemple, ou doit-on l'attribuer à une influence étrangère? Deville, pour le tzaconien, se prononce en faveur de la première hypothèse (p. 86 et suiv.).

Pour le dialecte de Chypre, j'ai recueilli dans les Chroniques et les Assises les faits suivants, qui permettent d'arriver à une solution.

1° Le son *tch* italien est toujours rendu par τζ : βιτζεκαντζιλιέρης = *vicecancelliere* (B. 495, 18), καντζιλιέρης = *cancelliere* (B. 516, 15), τζιτατίνος = *cittadino* (B. 471, 11), ἀτζετιάζω = *accettare* (M. 117, 24), τζίρκα = *circa* (B. 463, 28), Σιτζηλιανοί = *Siciliani* (M. 75, 23), Φραντζέσκο = *Francesco* (B. 517, 3), Μοτζενίκος = *Mocenigo* (B. 514, 29). J'omets à dessein l'emploi de τζ devant une voyelle autre que *e* et *i*, puisque le son *tch* ne pouvait dans ce cas s'exprimer autrement; d'ailleurs, dans toute cette discussion, il ne s'agit nullement du κ vélaire.

2° Il en est de même pour le son *ch* français : τζιβητάνος = *chevetain* (M. 44, 21), τραπουτζέττιν = *trébuchet* (M. 266, 4), φραντζίνζα *franchise* (M. 178, 17), Μιτζέλ = *Michel* (A. 193, 18), τζημνία = *cheminée* (M. 49, 19), Ταντιότζε = *d'Antioche* (M. 74, 1), Τελαρῶτζε = *de la Roche* (M. 72, 5).

3° Au contraire, le κ est employé comme explosive gutturale dans les mots d'origine française ou italienne : κίτες = *quitte* (A. 98, 15), cf. κήτες (A. 37, 27), κιτιάζω = *quitter*, *tenir quitte* (M. 167, 21), κιτάσσα = *quittance* (M. 168, 9), λάκες = *laque* (A. 237, 28), cf.

(1) Sauf dans κέλης, κιρατζῆς et d'autres mots turcs, et dans quelques mots où il provient d'une autre consonne.

(2) Deville, *Etude du dialecte tzaconien*, p. 86; Mavrophrydis, Δοκίμιον, p. 58.

λάκα (A. 487, 30), κερέλλα = *querelle* (A. 357, 28), κεστίουν = *question* (B. 484, 12), δουκέσσα = *duchessa* (B. 426, 19), μαρκίς = *marquis* (M. 12, 10), ἐγκέστα = *inchiesta* (B. 514, 1), κουνκέστ = *conqueste* (A. 453, 8), cf. κούνκές (A. 202, 5), λοκέτ = *loquet* (A. 330, 4), Τζάκε = *Jacques* (M. 183, 10), cf. Τζάκο (M. 101, 16), Τζάκ (M. 76, 20), Σανταμικέλ = *San Michel* (M. 183, 10).

4° Dans un certain nombre de mots, comme μακελλεῖον = *macellum* (M. 260, 13), cf. μακελλάρης (A. 42, 29), κελλάριν = *cellarium* (M. 234, 14), cf. κελλάρης (M. 235, 22), κουμέρκιν = *commercium* (A. 228, 22), le κ est d'origine latine, et les mots de ce genre s'étaient introduits dans la langue grecque depuis très longtemps, à une époque où le *c* latin avait encore le son guttural; et le κ, représentant *c* = *k* quand la transcription fut faite, demeura égal à *c* = *k* dans le grec, tandis que le *c* latin changeait de son et était dès lors transcrit par τζ (1).

Ces exemples suffisent pour démontrer que le palatalisme, dans l'île de Chypre, ne remonte pas au delà du quinzième siècle; les scribes, en effet, se préoccupaient avant tout de rendre en grec les sons qu'ils entendaient dans les mots étrangers. D'autre part, l'occupation de Chypre par les Vénitiens étant de la fin du quinzième siècle, il est difficile de repousser complètement l'hypothèse d'une influence italienne. Le palatalisme est dû sans aucun doute à un travail intérieur qui s'est produit dans toutes les langues dérivées (2), et dont un des principaux résultats fut d'affaiblir ou de rendre moins rude le son de certaines consonnes; et il n'y a aucune raison pour ne pas admettre dans le romaïque un phénomène qui semble être un principe général dans les langues modernes. Mais aussi l'influence étrangère s'est exercée assez longtemps à Chypre pour qu'on puisse y attribuer une part dans cette transformation. Dans les mots comme le nom même de l'île, Κύπρος, où le κ avait probablement à cette époque le son du *k* français dans *kilo* (palatale forte), il est certain que la prononciation italienne a contribué pour beaucoup à développer le son *tch*. Tout au moins doit-on constater cette coïncidence remarquable que le κ n'avait pas encore perdu sa valeur d'explosive à la fin du quinzième siècle, précisément à l'époque où l'italien commence à devenir la langue officielle dans l'île. Le seizième siècle, c'est-à-

(1) V. dans un fragment de prière du commencement du treizième siècle, publié par M. Miller : τζελεμπρέντες = *celebrentes*, γεννητριτζης = *genitricis* (*Journal des Savants*, 1875, p. 127).

(2) Joret, *Du C dans les langues romanes*, p. 72 et suiv.

dire la période pendant laquelle domina Venise, serait donc l'époque où le κ commença à se prononcer *tch* devant *e* et *i*; et nous devons admettre qu'au dix-huitième siècle, et probablement dès le dix-septième, cette prononciation était devenue générale. Pierre Mercado, moine franciscain en mission à Chypre, qui rédigea une grammaire de la langue grecque vulgaire publiée en 1732, parle de la prononciation du κ seulement devant α, ο, ω, ου; mais en quelques endroits il indique nettement le son actuel devant *e*, *i*; c'est ainsi qu'il transcrit par κιοκολάτε l'espagnol *chocolate* et l'italien *cioccolata* (p. 159); ce qui est plus clair encore, il rend la prononciation du grec μπαμπάκι par l'orthographe *bambaci* en italien et *bambachi* en espagnol (p. 5).

Nous avons une autre preuve de la persistance du son *k* avant l'occupation vénitienne dans les dénominations françaises d'un assez grand nombre de villages (1); il est facile de remarquer que la transcription a été faite uniquement d'après la prononciation du pays, d'où l'on conclura que les syllabes κε et κι n'avaient pas encore les sons de *ce* et *ci* italiens; ainsi *Quellyes* = Κελλιά; *le Quid* = Κίτι; *le Quilane* = Κοιλάνι; *la Quithrie* = Κυθραία; *Quevides* = Κιβίδαις (2).

La même orthographe se rencontre dans les documents italiens et même dans la dernière période de la domination vénitienne; *ch* représente κ, qui était donc encore, à cette époque, explosive gutturale. Par exemple, nous lisons *capo Cornachiti* (lis. *Cormachiti*) = Κορμακίτι; *el Chito* = Κίτι dans une carte italienne du commencement du seizième siècle publiée récemment par M. Miller (3). Strambaldi, qui, en sa qualité de Chypriote, doit reproduire fidèlement la prononciation de son pays, rend également le κ devant *e* et *i* par *ch* : *Cacorachia* = Κακορακία (M. 38, note 5), *Cormachiti* = Κορμακίτην (M. 72, n. 9), *Chiti* = Κίττιν (M. 113, n. 4), *Chielia* = Κέλλια (M. 358, n. 4).

T. — Le τ subsiste généralement; l'affaiblissement en δ, par exemple δοξάριν = τοξάριον, qu'on trouve déjà au moyen âge, est peu fréquent; rare aussi est le changement en spirante : τέθοιος = τέτοιος; pareille prononciation s'entend à Smyrne quand le τ est

(1) De Mas-Latrie, *L'île de Chypre*, p. 162 et suiv. Cf. le tableau des villes et villages, p. 168-203, et la carte de l'île dressée par le même auteur (1862).

(2) On rencontre cependant *Chite* = Κίτι et *Chérines* = Κερήνεια; ce dernier nom est toujours *Cerines* dans Strambaldi, ce qui permet de supposer que ces mots, ainsi que le nom de l'île, avaient été altérés préalablement par la prononciation italienne.

(3) Tome premier de l'édition de Léonce Machéras.

suivi de ι et d'une autre voyelle (1). Quelques exemples de ce dernier fait se rencontrent dans les Chroniques; ils sont dus pour la plupart à la présence d'un ρ ou d'un σ : πταίσθης = πταίστης (M. 326, 21), ἐκείθετον = ἐκείτετο (M. 38, 21); ἀποκομισθήν = ἀποκομιστήν (M. 237, 8), ἀπαρθενάσα = *appartenenza* (B. 512, 6).

Le τ devient τζ dans le mot κεράτζιν = κεράτιον (M. 38, 22), et dans son dérivé κερατζιά (M. 352, 10).

Π. — Cette consonne donne lieu, dans le dialecte chypriote, à peu de remarques; ainsi que le κ, elle devient souvent spirante devant une forte, mais souvent aussi conserve sa valeur. La forme ἐφειδή = ἐπειδή, fréquente dans les Assises, n'a pas subsisté dans le dialecte moderne et se trouve déjà rarement dans les Chroniques. Dans ἐφίορκος (M. 139, 12), le φ est dû à l'influence de l'esprit rude dans ὅρκος (2). Cf. φροῦδος, φροίμιον, τέθριππον en grec ancien.

Au moyen âge, le π représente le son *b* français dans la transcription de quelques noms propres : Παντουῆν (M. 12,7), Παρτολομαῖος (M. 80, 25), Περνάρδος (M. 165, 17), Παρσαλόνα (M. 192, 7).

2. — *Spirantes douces* : Γ, Δ, Β.

Γ. — Cette consonne, le plus souvent, devient κ après une autre consonne : πουρκός = ὑπουργός, ἀρκάτης = ἐργάτης, et dans les verbes en εύκω, pour εύγω de la langue commune.

Quelquefois γ est remplacé par β : ἀβοράζω = ἀγοράζω.

Il semblerait que le γ eût dû prendre le son *dj* français devant *e* et *i*, pour suivre l'analogie avec le κ, et, en effet, on pourrait supposer, d'après des formes comme πασάντζιν (M. 118, 14) et παζάγιν (M. 97, 13), que le son guttural était altéré au quinzième siècle; mais dans πασάντζιν le groupe τζ représente le son du *g* français dans le mot correspondant, de même que nous l'avons vu employé pour *ch*; et l'on en trouve en effet d'autres exemples : μάτζε = *hommage* (B. 498, 9), Τζιράρτ = *Girart* (A. 354, 8), Ῥοτζέρ = *Roger* (M. 101, 20); et dans παζάγιν, comme dans σεργέντης (M. 31, 22), παγισίον (M. 314, 9), et quelques autres mots, le γ avait probablement le son de l'*i* consonne qu'il a maintenant dans le grec moderne devant *e* et *i*; cf. παίζιον (A. 237, 8). Cette lettre sonne aujourd'hui

(1) En Crète, le changement de τ en θ devant ι suivi d'une autre voyelle semble être la règle générale; v. Συλλ. κρητ. ἐπιστ. : χρισθιανό, p. 12; μάθια, p. 14; τέθοιοι, p. 16; σπίθια, p. 17, etc.

(2) Curtius, *Grundz.*, 4e éd., p. 506.

dj dans le nom de village Ἀγλαγγιά, transcrit en français, au moyen âge, *Glanguie*, que je préférerais écrire par un κ, ainsi que dans φλαγγίν, écrit souvent aussi avec une meilleure orthographe, φλαγκίν; mais partout ailleurs, le γ se prononce à Chypre comme dans les autres pays grecs. Cette prononciation n'aurait cependant rien d'insolite, car en Crète, au moins dans la partie orientale, j'ai entendu souvent donner au γ, devant *e* et *i*, le son du *j* français, par exemple *ánjelos* = ἄγγελος, *evanjélion* = εὐαγγέλιον, *ájios* = ἅγιος; mais je ne l'ai jamais observée à Chypre.

Au moyen âge, le *g* italien, devant *e* et *i*, comme notre *g* devant les mêmes voyelles et notre *ch*, était représenté par τζ : ταμιτζέλλα = *damigella* (B. 541, 23), τζενεράλ = *generale*, fr. *général*, adj. (B. 473, 15). Des exemples comme βουργέσης = *borghese* (M. 220, 13), γέρρα = *guerre* (M. 269, 19) semblent prouver que le γ représentait parfois l'explosive douce; mais ces deux mots sont isolés; on trouve aussi γκάρρα (M. 350, 5), πουρζέζιδες (M. 28, 3), et dans les transcriptions ce dernier son est rendu par γκ : Γκῆ = *Guy* (M. 12, 11), Γκιλιάμε = *Guillaume* (M. 12, 10), Οὖγκε = *Hugues* (M. 29, 11). Il résulte donc de ceci, comme des exemples cités plus haut, que le son moderne du γ, qui n'est pas modifié actuellement à Chypre, ne le fut pas davantage au moyen âge.

Δ. — Pour la prononciation de cette consonne après un ν, v. p. 45; elle est alors remplacée dans l'orthographe par τ, qui, précédé du ν, exprime spécialement le son *d*; quelquefois même, le τ seul sert à représenter ce dernier son, au moyen âge, par exemple dans dans la particule *de*, qui est transcrite indifféremment ντέ ou τέ.

Le δ devient γ devant ρ, et au commencement des mots devant une voyelle : ἀγράχτιν = ἀδράχτι (ἄτρακτος), γρόννω = ἱδρόνω, γός = δός, γῶμα = δῶμα.

Β. — Il devient γ dans γλέπω = βλέπω et quelques autres mots; au moyen âge, ἐφλογοτόμισεν = ἐφλεβοτόμησεν (A. 182, 20); cf., en grec ancien, βλήχων et γλήχων, βλέφαρον et γλέφαρον.

Il est remplacé par δ dans ἀνταμοιδήν = ἀνταμοιβήν (A. 160, 31), qui n'est pas une faute, la même forme revenant une seconde fois (A. 412, 17).

3. — *Spirantes fortes* : Χ, Θ, Φ.

Χ. — Cette consonne devient parfois γ en chypriote : γρόνος = χρόνος, γρουσάφιν = χρυσάφιον; dans quelques mots elle est remplacée par φ : χρυσοφός = χρυσοχόος.

Le χ a perdu, dans l'île de Chypre, le son qu'il a en grec vulgaire : devant *e* et *i* il se prononce comme le *ch* français ; devant les autres voyelles il est resté spirante, ainsi que dans quelques mots où il représente un ϑ originaire, comme χέλω pour ϑέλω. Nous pouvons remonter, à l'aide des textes du moyen âge, sinon à l'origine même de cette prononciation, du moins jusqu'à une époque très voisine de sa naissance. Dès le quinzième siècle, le σ suivi de ι et d'une autre voyelle perdait le son sifflant pour prendre un son plus épais qui se développa encore par la suite et est devenu général dans le chypriote actuel, ainsi qu'en plusieurs autres dialectes (1). Or, on peut remarquer dans les Chroniques une orthographe assez fréquente, comme πενταχόχιαις (M. 46, 6), ἴχια (M. 49, 23), γροχία (B. 458, 18), ἐγγυμαχία (M. 182, 25), κουρτεχία (M. 271, 10), Λευκωχιάταις (M. 239, 20), où le σ est remplacé par χ. Des formes identiques sont dans Ducange : μεχιακός, ξεραχιά, ροθέχιον, etc. (2). Il est évident que le χ, dans ces mots, est employé pour exprimer un son autre que le son ordinaire du σ ; et ce son ne peut être que celui même du χ, ou bien le son *ch* français que l'on donne au σ dans le dialecte actuel lorsqu'il est suivi de ι. Mais on n'admettra pas que le σ ait pris dans ce cas le son du χ, puisque sa prononciation actuelle autorise à supposer que cette prononciation existait antérieurement, et que d'ailleurs la série σ, χ, *ch* est peu probable, χ n'étant pas intermédiaire entre les deux autres sons. On est amené, par conséquent, à attribuer au χ le son du *ch* français; et l'orthographe française des noms de villages, où le χ devant *e* et *i* est représenté par *ch*, prouve que tel était bien le son du χ peut-être même avant le quinzième siècle : Ἀχέλια, *l'Echelle*, Χοιροκίτια, *Chirochitie*. Il faut voir dans cette modification du χ l'influence du son *i*, qui s'est exercée en même temps sur le σ, en particulier lorsque l'ι est combiné avec une autre voyelle et devient consonne. L'*i* a une affinité spéciale avec les gutturales ; il est souvent développé par une consonne de cet ordre, et a la propriété d'en adoucir le son, qui devient alors chuintant ou sifflant. Ce fait, qui a été constaté dans tout le domaine des langues romanes, n'est pas complètement étranger au grec; le changement de son du χ dans le dialecte chypriote en est un exemple.

(1) En tzaconien, v. Deville, p. 86 ; dans les îles, v. Ross, *Reisen*, t. II, p. 53, 67, 114.

(2) Seulement d'après les *Gloss. græcob*. Cf. Meursius, *Gloss. græcobarb.*, et v. l'Appendice II. — Koraïs, Ἄτακτα, t. II, p. 379-80.

Ross semble croire que cette prononciation du χ est une tradition ancienne (1) ; mais il ne s'appuie sur aucune preuve, et d'ailleurs le son chuintant est généralement une altération d'un son guttural primitif. On lit dans Aristophane γερωχία pour γερουσία (2), leçon contestée malgré le témoignage d'Hésychius; mais ce n'est pas un fait de même nature ; le χ n'est pas ici l'équivalent du σ, et l'on serait dans l'erreur si l'on établissait entre γερωχία et γερουσία le même rapport qu'entre γρόχια et γρόσια. Ces deux derniers mots ont la même prononciation, tandis que l'orthographe du poète comique indique une prononciation différente : le χ, selon moi, n'est autre chose qu'un signe, le plus près du son véritable, employé par le scribe pour rendre par l'écriture ordinaire l'usage laconien, consistant, comme on le sait, à remplacer le σ entre deux voyelles par l'aspiration rude.

Θ. — Le ϑ est remplacé, à Chypre comme en grec commun, par le φ, et ce changement, qui n'est pas sans exemple dans les dialectes anciens, est assez fréquent dans le dialecte moderne ; les Chroniques nous donnent φηκάριν = ϑηκάριον (M. 323, 23). Dans certaines parties de l'île, et plus spécialement dans le district du Karpas, au nord-est, la substitution du χ au ϑ semble être une règle générale : χάλασσα = ϑάλασσα, ὄρνιχα = ὄρνιθα, χανατόννω = ϑανατόνω. De même dans la forme ἄχρωπος = ἄνθρωπος, que l'on entend également prononcer ἄγρωπος et ἄδρωπος.

Au moyen âge, le ϑ devient τζ dans le mot ἀρτζουνίον = ῥουθοῦνι = ῥώθων (B. 504, 26) ; et σ dans πισαυρίου = μεθαύριον (B. 504, 18).

Φ. — Βρέχος = βρέφος (Sakell., p. 150, 11) me semble être le seul exemple, dans le dialecte chypriote, d'un changement certain du φ. On trouve cependant au moyen âge βρέϐος (M. 128, 4).

Avant de passer à l'étude des autres consonnes, je ferai observer que la plupart des changements constatés dans le chypriote sont loin d'être absolus, et que la forme vulgaire existe souvent à côté de la forme dialectale. Le paysan de Chypre ne semble pas avoir une prononciation bien fixée ; il dira indifféremment ϑάλασσα et χάλασσα, ἄθρωπος et ἄδρωπος, ἀγοράζω et ἀϐοράζω, δός et γός. On ne saurait généraliser en pareille matière, ni voir une loi là où il faut se borner à constater un fait, qui n'a d'autre cause que la proximité des sons de certaines consonnes.

(1) *Reisen*, II, p. 67. Cf. Mullach, *Gramm.*, p. 92.
(2) Aristoph., *Lysistr.*, 980 ; cf. le scoliaste.

4. — I *consonne* (*j*).

Le *j* (*ι* consonne) est exprimé en chypriote, comme dans la langue commune, par ι devant une voyelle ; à l'initiale par γι ou γ suivant le cas : γιατρός, γυιός, γυαλλίν. Précédé d'une dentale ou d'un ρ, il subit deux modifications importantes dont il sera question plus loin. V. *Groupes de consonnes*, 5°.

5. — *Sifflantes* : Σ, Ζ ; *doubles* : Ξ, Ψ.

Ces lettres ne subissent dans le dialecte de Chypre aucune modification qui puisse être signalée ; notons seulement que le ξ, à l'aoriste des verbes en ζω, est devenu ψ dans certaines parties de l'île, par exemple, ἐσπούδαψα = ἐσπούδαξα, vulg. pour ἐσπούδασα ; cf. en locrien moderne ἀψύς = ὀξύς (Khalkiopoulos, p. 361).

6. — *Liquides* : Λ, Ρ.

On sait avec quelle facilité ces deux consonnes se substituent l'une à l'autre ; c'est un fait assez connu pour que je n'insiste pas à ce sujet. Les Chypriotes disent ἀερφός pour ἀδελφός, κλιθάριν pour κριθάριον. Les exemples des deux changements sont nombreux; ils sont déjà communs au moyen âge, et l'on peut remarquer que le ρ a une tendance notable à prendre la place du λ devant une consonne : ἁρμυρά = ἁλμυρά (M. 234, 14), Βουργάροι = Βούλγαροι (M. 206, 14), σουρτάνος = σουλτάνος (M. 100, 19), ἐϐγαρμένοι = ἐϐγαλμένοι (M. 148, 27), ὀρπίζω = ἐλπίζω (M. 288, 13), etc. C'est par suite de cette règle que le ρ, devenu λ dans κλιθάριν, a persisté lorsqu'il s'est trouvé, par suite d'une métathèse, devant le τ = θ : κιρτάριν.

Le λ se substitue moins fréquemment au ρ dans les anciens textes ; ce changement est dû, dans la plupart des cas, à la présence d'un second ρ dans le mot : ἀλιστερόν = ἀριστερόν (M. 343, 26), Λητζάρ = *Richard* (M. 12, 19), ληϐέραν (A. 238, 9) = ῥιϐέραν (A. 238, 7), Κατελήναν (M. 353, 11) = Κατερίναν (B. 475, 11), ἄλπιτρος = *arbitre* (A. 176, 2). Dans πηληγρίνος = *pellegrino* (M. 376, 8), le λ est roman et non grec.

Un changement moins fréquent est celui de ρ en ν : παναθύριν = παράθυρον.

Enfin λ devient parfois ν : Νεμεσόν (M. 31, 24) = Λεμεσόν (M. 36, 16).

7. — *Nasales :* Γ, Ν, Μ.

Le grec moderne, comme le grec ancien, a trois nasales, qui répondent chacune à un ordre de muettes, γ, ν, μ, la première servant à exprimer la nasale gutturale. Au moyen âge, le chypriote avait cessé de faire la distinction entre ces trois lettres, au moins dans l'écriture, et le ν est employé indistinctement dans tous les cas ; ainsi le ν subsiste dans les prépositions ἐν, σύν en composition devant une lettre autre qu'une dentale : ἐσυνβουλεύθησαν (M. 6, 24), ἐσυνπίασεν (M. 69, 6), συνπάψουν (M. 80, 20), συνβουλάτορος (M. 225, 18), ἔνκρυμμαν (M. 208, 11), ἀνκάλει (M. 360, 24) ; de même ἐπένπα (M. 47, 10), ἐκόνπωσεν (M. 31, 17), πουνπάρδα (B. 447, 21), Λανκούβαρδοι (M. 25, 10), ἠνπορεῖ (A. 465, 6), ἀνπελῶνας (A. 422, 5). Dans le dialecte moderne, la nasale subit régulièrement certains changements dus à la présence d'une autre consonne (V. *Assimilation*).

Remarquons le remplacement du μ par ν dans νέρουπας = μέροψ ; par le π dans quelques mots comme πνῆμα = μνῆμα ; et le changement plus étrange de μ en φ dans le verbe φαειρεύκω = μαγειρεύω, peut-être par un jeu de mots sur φαγητόν.

8. — *Groupes de consonnes.*

1° *Deux spirantes fortes ;* Ρ ou Σ + *spirante forte.* — En chypriote, comme dans tout le grec moderne, c'est une règle générale que deux spirantes de suite ne sont pas supportées. Lorsqu'un pareil groupe se présente, deux modifications peuvent avoir lieu :

a) Les deux spirantes se changent en explosives fortes : ὀκτρούς = ἐχθρούς (M. 354, 20), ἐκτές = χθές (B. 534, 22), ἐγράπτη = ἐγράφθη (M. 289, 20) ; c'est le cas le moins fréquent.

b) La seconde spirante seule devient explosive, ainsi que la spirante suivant ρ ou σ, sauf le φ qui persiste : φτάννω, ἀστενής, ἔρκουμαι ; comparez les premières personnes du pluriel au passif et au moyen en μαστε, ainsi que les aoristes en στην. La règle, générale dans le dialecte moderne, était moins rigoureuse au moyen âge ; à côté de formes comme παρευτύς (A. 230, 2), ἀστένεια (M. 23, 2), ὄπιστεν (A. 70, 17), εἴμεστεν (M. 147, 2), λευτερώση (M. 84, 7), ἐθαυμάστην (M. 4, 24), ἐψηφίστην (M. 26, 4), ἐθάφτην (M. 47, 3), on rencontre la spirante, peu souvent, il est vrai : καταλυέσθαιν (M. 46, 11), εὐχαριστήσανε (B. 533, 11), ἔρχουνταν (M. 265, 3), ἀσθενῆν (A. 431, 24), et même dans quelques mots où la forte est primitive : εὐχαι-

ρον (Sathas, Μεσ. Βιβλ., II, p. ρμ'); v. plus haut d'autres exemples après ρ et σ, p. 35, 39).

2° ΥΣ (φσ). — L'υ = φ dans le groupe υσ devient π en règle générale, par exemple à l'aoriste des verbes en εύκω, d'où la lettre double ψ (πσ). Tel était l'usage dès le moyen âge; mais υσ au lieu de ψ se trouve encore souvent : ἐκαβαλλίκευσεν (M. 331, 9), ἐπέζευσεν (M. 349, 20), αἰχμαλωτεῦσαν (M. 354, 13), etc. C'est, d'ailleurs, la même règle qui produit en grec ancien les aoristes en ψα.

3° MB, MΠ ; NΔ, NT ; ΓΓ, ΓK. — Après la nasale correspondante, l'explosive forte ou la spirante douce, en chypriote comme dans la langue vulgaire, sont prononcées comme l'explosive douce du même ordre, c'est-à-dire que β et π = *b*, δ et τ = *d*, γ et κ = *g*.

L'orthographe varie pour exprimer les sons *b* et *d*, et l'on écrit également ἄνδρας et ἄντρας, γαμβρός et γαμπρός, etc.; et bien que la prononciation puriste à Athènes ait conservé dans ce cas le son spirant du δ et du β, peut-être serait-il plus conforme à la prononciation de toute la langue néohellénique de transcrire invariablement les sons *nd*, *mb*, par ντ, μπ. C'était l'orthographe généralement usitée au quinzième siècle, bien que les exceptions soient assez fréquentes, dans les documents qui nous occupent : δεντρόν (M. 36, 25), χοντρός (M. 28, 12), κίντυνος (M. 115, 17), ἄντρας (M. 12, 3), γαμπρός (M. 27, 15), ἐμπαίνω (M. 28, 2), etc. On trouve la nasale ν exprimée devant μπ : κονμπωμένος (M. 135, 12).

Pour *ng*, l'orthographe actuelle exprime ce son tantôt par γγ, tantôt par γκ, suivant l'étymologie; mais, en aucun cas, le second γ n'a la valeur d'une spirante. Il ne l'avait pas davantage au moyen âge, car nous le voyons alterner avec le κ : Φραγγία (M. 68, 3) et Φραγκία (M. 99, 18); souvent même les groupes γγ et γκ sont précédés d'un ν, comme si cette consonne n'avait pas l'influence qu'elle a dans la prononciation moderne : Φρανγκία (M. 25, 6), Φρανγγία (M. 127, 25), συνγκενής (A. 287, 27), συνγγενᾶς (M. 59, 8), στρονγκύλην (M. 345, 15), Οὖνγγε (M. 30, 4), Οὖνγκε (M. 34, 3).

4° ΣI (σj). — Ce groupe, devant une voyelle, est prononcé en chypriote *ch*, ainsi que dans quelques autres dialectes. Pour le moyen âge, V. X, p. 41.

5° PI (ρj); *dentale* + *j*. — La combinaison d'un ρ ou d'une dentale (τ, δ, ϑ) avec le *j* donne lieu à un phénomène important, qui est propre au dialecte chypriote et forme un de ses caractères distinctifs. On a souvent fait remarquer, en la transcrivant de diverses manières, la prononciation particulière donnée à l'ι, ou plutôt la disparition complète du son propre à cette lettre lorsqu'elle est précédée d'un ρ et suivie d'une autre voyelle. Les formes comme

χωριόν, κυριακή, σιτάρια, sont inconnues dans le chypriote ; l'*i* consonne devient explosive, et des expériences répétées m'ont prouvé d'une manière concluante que c'est la vélaire forte κ et non une autre gutturale ; il faut donc écrire χωρκόν, κερκακή, σιτάρκα (1). Quand l'ι est accentué, l'accent passe, lorsqu'il devient consonne, sur la voyelle suivante ; on a ainsi au génitif singulier et pluriel des noms en ριν les terminaisons κοῦ et κῶν : τὸ ἀππάριν, τοῦ ἀππαρκοῦ, τῶν ἀππαρκῶν. Il faut chercher l'origine de cette prononciation dans un usage presque général en Grèce, qui consiste en ce que, dans toute combinaison de deux voyelles ou diphtongues, dont la première a le son *i*, cet *i* devient *j* (*i* consonne). Dans le chypriote, une prononciation spéciale a donné à ce *j* le son du κ. On peut comparer des cas analogues dans les langues romanes (2).

Quand et comment s'est produite la gutturale? Χωρκόν n'est pas né brusquement de χωριόν, et la prononciation actuelle a été, sans nul doute, précédée de prononciations intermédiaires. Etant donnés le point de départ, *i* consonne, et le point d'arrivée, κ, il faut chercher les modifications du *j* d'où peut naître à son tour le κ. La question est délicate ; cependant l'étude de prononciations du même genre et l'examen des textes du moyen âge fournissent des éléments qui permettent d'adopter des conclusions vraisemblables, sinon absolument vraies.

En général, après les dentales, et quelquefois, mais par exception, après les labiales, l'ι, dans les groupes où il entre comme consonne, a reçu une prononciation plus dure en chypriote ; il a un son analogue à celui du *k* dans *kilo* (c'est la palatale forte; je la représente par κ′) ; c'est ainsi que l'on écrit, selon l'orthographe usuelle, παιδιά, δεμάτιον, ἀγκάθια ; mais on prononce παιδκ′ά, δεμάτκ′ον, ἀγκάθκ′α. Au quinzième siècle, autant qu'on peut en juger par les Chroniques, cette prononciation, si elle était déjà en usage, était peu répandue ; du moins elle est rarement indiquée par l'écriture ; on trouve ϑγειοῦδες (M. 233, 5), et quelques exemples après les labiales, οἱ πγοί (M. 54, 19), ἔπγεν (M. 237, 25), βγίας (M. 192, 19), πγάστρη (Μεσ. Βιϐλ., II, p. ρμα′). Après le ρ, au contraire, le son du *j* est souvent représenté par la combinai-

(1) Je ne m'explique pas les doutes de M. Deffner, au sujet de cette prononciation si remarquable, en présence des affirmations de Ross, répétées dans Mullach, et de Sakellarios, qu'il ne cite pas. « Id tamen verum est, » dit-il (p. 259), « Cyprios non puram *j* proferre post ρ, sed potius χ palatalem, ita ut scribas *χorχjá*. » Je ne sais sur quel témoignage l'auteur peut s'appuyer pour affirmer l'existence d'une pareille prononciation.

(2) Diez, *Gramm. des lang. rom.*, trad. fr., I, p. 168.

son γι : χέργια (M. 8, 19), χωργιόν (M. 27, 2), μαχαιργία (M. 157, 4), ταιργιάζουν (M. 56, 26), χαλιναργία (B. 504, 25), et même dans des mots d'origine étrangère : ἐσιγουργίασεν (B. 423, 4), φουργίαν (B. 414, 19); quelquefois par γ tout seul : Μαργέττα (M. 349, 19); c'est-à-dire que l'ι devant une voyelle, après un ρ, avait tantôt la valeur qu'il a encore dans le grec commun, tantôt un son différent, que je crois analogue à celui du *g* dans le mot français *gui*, et que je représenterai par γ'. On peut donc conclure qu'après le ρ, dans les mots de ce genre, le *j* commençait, dès le quinzième siècle, à subir un durcissement particulier, et prenait déjà souvent un son explosif, γ', premier intermédiaire entre *j* et κ.

Quelles seront alors les autres transformations? A-t-on passé de γ' à κ (vélaire forte) par l'intermédiaire de κ' ou de γ (vélaire douce)? Les formes actuelles παιδκ'ά, ἀγκάθκ'α, semblent appuyer la première supposition; d'autre part, une prononciation comme χωργόν, qui n'est pas la vraie prononciation chypriote, mais qu'il arrive quelquefois d'entendre, pourrait induire à préférer la seconde, surtout si l'on compare les nombreux exemples où le γ de la langue commune devient κ en chypriote : κόδκω = κόδγω, ἀδκόν = αὐγόν; on peut aussi rapprocher les formes verbales actuelles en εύκω des mêmes formes en εύγω dans les Chroniques. L'hésitation est permise en l'absence de renseignements suffisants; j'admettrai cependant plus volontiers la première hypothèse, qui est plus conforme à l'analogie. Après le *j*, la première étape est la même, γ' (écrit γι et quelquefois γ), soit qu'une dentale, soit qu'un ρ précède (quelquefois une labiale); une seconde modification eut lieu parallèlement dans les deux cas, γ' devint κ'; l'évolution s'arrêta à ce point après les dentales, tandis qu'elle continua après le ρ, où κ' devint finalement κ.

Il n'est pas inutile d'ajouter que le même fait se produit avec les groupes de voyelles commençant par le son *e* (ε ou αι), qui devient *i* généralement en grec moderne; cf. dans les langues latines.

Quelques remarques sont ici nécessaires :

a) La prononciation chypriote χωρκόν = χωρίον ne souffre que de rares exceptions. On dit toujours εἰδωλολατρεία, ἱστορία et quelques autres mots; ce sont des termes pour la plupart peu employés et même inconnus des paysans. Le mot κύριος va aussi contre la règle; mais il est peu usité; les Chypriotes l'adressent rarement à un étranger et s'interpellent entre eux par le mot σιόρ. La vraie forme dialectale est d'ailleurs κύρης. Quelquefois l'exception n'est qu'apparente; l'ι et la voyelle suivante se pro-

noncent séparément, en deux syllables distinctes, parce que leur rencontre est due à la chute d'une consonne : ῥιῶ = ῥιγῶ, ῥήαινα = ῥήγαινα ; c'est que l'ι alors n'est pas devenu *j*.

b) On dit τρία ; mais la véritable forme chypriote est τρικά pour τρκά = τρjά, qui ne pourrait se prononcer ; au génitif τρικῶν. De même κρικάς pour κρκάς = κρjάς (κρέας) (1).

c) La combinaison ρκ ne se produit pas seulement là où le ρ précède un groupe de voyelles commençant par le son *i* ; dans les mots où se trouve la syllabe γι précédée d'un ρ et suivie d'une voyelle, la règle générale est également appliquée : Γεώρκος = Γεώργιος, λουτουρκά = λουτουργία (λειτουργία).

d) Enfin, il arrive parfois que l'application de la règle a occasionné la chute d'une lettre : c'est lorsque le groupe ρκ est précédé d'une autre consonne ; dans ce cas, parfois un ι s'intercale entre ρ et κ (V. rem. *b*.) ; mais le plus souvent la première consonne tombe, suivant une loi générale (2). C'est ainsi qu'il faut expliquer un certain nombre de mots dont la forme primitive se reconnaît difficilement au premier abord : ἄρκος = ἄγριος, ἄρκον = αὔριον, πηθάρκον = μεθαύριον, et πηθάρκοψες, Χυρκά = Χυτραία pour Κυθραία. De là aussi s'est produit le groupe initial ρκ, que le grec ancien ne supporte pas, et qui ne se trouve pas non plus dans les dialectes modernes : ῥκά = γραῖα (3), ῥκόννω = χρεόνω, ῥκάζουμαι = χρειάζομαι. Un α euphonique a été ajouté dans ἀρκάκιν = ῥυάκιον.

e) La consonne disparue est le ρ lui-même dans le mot Ὀϐραιοί = Ἑϐραῖοι, et peut-être seulement dans le nom ἡ κάλη τῶν Ὀϐκῶν, nom d'un mauvais génie dans les superstitions populaires de Chypre (V. Loukas, Φιλολ. ἐπισκ., p. 20).

Le grec ancien n'offre pas d'exemples d'une telle transformation : il est contestable que le γ soit pour ι dans θέαγον = θεῆϊον (4) ; c'est d'ailleurs un fait isolé et qui ne suffirait pas pour appuyer l'hypothèse d'une tradition ancienne. Nous devons donc admettre, pour expliquer ce phénomène, une loi propre au dialecte chypriote.

(1) Le hasard seul, probablement, est cause que je n'ai jamais entendu prononcer Κυπρικώτης, forme régulière pour Κυπρκώτης = Κυπρjώτης ; je rencontre l'orthographe Τζιπρικόταις dans les Κορακιστικά de Rhizos, p. 21 ; c'est un Chypriote qui parle.

(2) V. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines*, p. 196.

(3) Kind, *ouv. cit.*, p. 183, explique à tort ce mot par le changement de γ en κ, avec métathèse et apocope.

(4) Cf. Schmidt, *Zeitschr. f. vergl. Sprachf.*, IX, p. 368 ; Curtius, *Grundz.*, 3e éd., p. 559 ; Rothe, *ouv. cit.*, p. 26.

6° ΣΚ, ΣΧ. — La prononciation actuelle de ces deux groupes est *ch* devant *e* et *i*. Or, dans les anciennes chartes françaises, ils sont toujours transcrits par *s* suivie de l'explosive gutturale, représentée alors par *qu*; par exemple *Squilur* = Σκιλλούρα, *Asquie* = Ἄσκια ou Ἄσχια, cf. *Aschia* dans Strambaldi (M. 236, n. 9). Le nom de ce dernier village, qui est au moyen âge Ἄσκια (M. 234, 11), se trouve aussi écrit Ἀχεά (M. 19, 18), ce qui pourrait faire penser que déjà au quinzième siècle σκ commençait à prendre le son *ch* ou un son équivalent; mais c'est le seul exemple qu'on ait de cette orthographe, et d'ailleurs il n'est pas certain que les deux noms désignent le même endroit, si toutefois cette dernière forme est exacte (var. Ἀχερά). Les documents grecs n'ayant pas d'orthographe particulière, on peut conclure que le son actuel n'existait pas alors. Il faudrait donc admettre, de même que pour le changement de son du κ, l'influence étrangère, et je ne doute pas qu'elle n'ait, en réalité, contribué au développement du son *ch*. Rien n'empêche d'ailleurs d'invoquer simultanément une autre cause, l'influence des sons *e* et *i*, ou l'affinité de σχ et de *ch*; mais cette cause intérieure doit avoir été considérablement aidée par le voisinage de la langue italienne.

7° *Consonnes redoublées.* — En grec vulgaire, les consonnes doubles, sauf de rares exceptions, se prononcent comme si elles étaient simples. En chypriote, chacune d'elles se prononce distinctement; il arrive même fréquemment que la prononciation redouble une consonne, soit dans le corps d'un mot, comme ποττέ, λαλλῶ, θωρρῶ, πηαίννω, et tous les verbes en νω et en νίσκω, lorsque le ν est précédé d'une voyelle; soit au commencement, après un mot finissant par une voyelle : εἴκοσι ππαράδες, διὰ λλόγου μου. Je ne vois pas d'exemples de pareille réduplication dans les textes du moyen âge, sauf dans μούττη = μύτη (M. 52, 11); cependant je lis, dans la préface de M. Sathas, en tête des Assises de Jérusalem et de Chypre, σημι ὤννη, cité comme exemple d'orthographe fautive pour σημειόνει (p. ϛϛ′); et il est possible que dans un certain nombre de cas, au moins pour les verbes en όνω, le scribe ait redoublé la consonne, indiquant ainsi la prononciation du pays. L'examen attentif des manuscrits peut seul décider la question. Ducange, *s. v.* καρτζά, cite un passage des Assises avec la forme λαβάννουν. V. en outre l'Appendice II.

A quoi tient cette particularité, qui n'existe pas ailleurs? Est-ce une ancienne prononciation restée exclusivement dans l'île de Chypre? On peut supposer, étant donné qu'une syllabe est lon-

gue quand elle est composée d'une voyelle suivie de deux consonnes semblables ou non, que la bonne prononciation grecque, sinon la seule, faisait sentir les consonnes doubles; autrement la réduplication d'une consonne, si commune en poésie pour allonger une syllabe brève, n'aurait aucune raison d'être. On aurait donc conservé à Chypre la prononciation primitive, perdue aujourd'hui dans la plus grande partie des pays grecs.

Quand les consonnes doubles sont deux explosives fortes, ππ, κκ, ττ, elles sont prononcées séparément, comme les autres consonnes, mais avec cette différence qu'elles ne sonnent pas toutes deux de la même manière; la seconde prend un son tout particulier, distinct de celui de la première en ce qu'il est suivi d'une sorte d'aspiration. Dans la période archaïque de l'écriture, les aspirées des trois ordres étaient représentées par la forte correspondante accompagnée du signe de l'aspiration ; ce n'est que plus tard qu'on se servit des signes φ, χ, θ, qui probablement n'avaient pas encore le son spirant qu'ils ont pris depuis ; car, en réalité, ces trois lettres, en grec moderne, ne sont pas des aspirées vraies, mais des spirantes, de même que l'*f*, le *ch* allemand et le *th* anglais, dont elles ont le son. Les grammairiens anciens les comptaient au nombre des muettes. Je ne veux pas affirmer qu'il y ait, en chypriote, comme un reflet de la prononciation ancienne ; l'hypothèse serait difficile à soutenir en l'absence de preuves, et peut-être est-ce là une simple coïncidence ; mais c'est une chose digne de remarque, que précisément dans un dialecte qui a conservé avec soin la prononciation des consonnes doubles, telle qu'elle était usitée sans aucun doute chez les Grecs anciens, on retrouve pour le π, le κ, le τ, quand ces lettres sont redoublées, un son accompagné d'aspiration que l'on peut regarder sans invraisemblance comme le son primitif des aspirées grecques.

Un phénomène analogue s'est produit dans le tzaconien, où les muettes π, κ, τ sont, dans certains cas, accompagnées d'une aspiration très rude ; mais si l'on peut considérer ce son comme celui des anciennes aspirées, ces lettres ont ailleurs leur origine, ainsi que les aspirées chypriotes. Celles-ci proviennent d'une réduplication de la consonne forte, et les sons tzaconiens sont, pour la plupart, des développements de σπ, σκ, στ (V. Foy, *Lautsystem*, p. 33).

9. — *Métathèse.*

La métathèse est aussi commune dans le dialecte chypriote que

dans le grec vulgaire; elle a lieu surtout pour les liquides et spécialement pour le ρ; il suffira de citer quelques exemples : κιρτάριν — κριθάριν, ζαϐρός — ζαρϐός, γρωνίζω — γνωρίζω, ταυρῶ — τραϐῶ. Comme transposition de la spirante, notons Χυρκά pour Χυτρjά = Κυθραία; cf. Th. Prodr. (Kor. Ἄτ.) II, 92, κυθροκανδῆλα = χυτροκανδῆλα, et les ionismes κιθών = χιτών, κύθρη = χύτρα. La métathèse est rare dans les textes du moyen âge; on peut citer στηρνιάζω (M. 327, 8) et ἀποστηρνιάζω (M. 327, 9), de στρηνιῶ, et πρέκιος (M. 119, 14) pour πικρός ; cf. en crétois πρικά = πικρά.

10. — *Assimilation.*

Cette modification, en chypriote, est rare pour les voyelles; peut-être en avons-nous des exemples dans πολομῶ = πολεμῶ, λουτουρκά = λειτουργία, et dans les formes médiévales ἀνθρούπους = ἀνθρώπους (M. 110, 4), βούτουρον = βούτυρον (A. 496, 18), ὀρωτῶ = ἐρωτῶ (A. 444, 2), δικιμασέτε = δοκιμάσετε (M. 170, 5)

L'assimilation des consonnes n'est guère plus fréquente; quelques formes des Chroniques, σεττεϐρίου = σεπτεμϐρίου (B. 444, 14), et ἐγ pour ἐκ devant un δ (V. p. 35) en sont les seuls exemples.

Deux cas cependant sont à noter, où l'assimilation est de règle en chypriote moderne :

1° L'υ (prononcé comme *v*) devient μ devant un autre μ, tandis qu'en grec commun il tombe; dans les substantifs en μαν, ψέμμαν, gr. ψέμα, κλᾶμμαν, gr. κλᾶμα; aux participes du parfait passif, παιδεμμένος, gr. παιδεμένος; φαρμακεμμένος, gr. φαρμακεμένος. Le γ s'assimile de même : πρᾶμμαν, gr. πρᾶμα; βρεμμένος, gr. βρεμένος. Cette règle n'est autre chose que l'extension d'une loi appliquée seulement dans certains cas en grec ancien. Le chypriote, ainsi que plusieurs autres dialectes, assimile au μ les labiales, de même que la langue classique; et en outre les gutturales, tandis que pour cet ordre de consonnes, en grec ancien, l'accommodation seule avait lieu. L'assimilation de l'υ tient à la prononciation moderne de cette lettre; on pourrait tirer de là un argument pour établir que les diphtongues αυ et ευ n'avaient pas anciennement le son qui leur est donné dans la langue actuelle; autrement l'υ, sonnant comme une labiale, aurait subi les mêmes modifications que cet ordre de consonnes. Cf. les impératifs en ψε des verbes en αύω, εύω, formes inconnues dans l'ancienne langue, ainsi que les substantifs en ψις venant des mêmes verbes.

Devant le ν, l'assimilation n'a pas lieu d'une manière complète; l'υ devient μ : λάμνω = ἐλαύνω, μνοῦχος = εὐνοῦχος.

Dans les Chroniques, l'assimilation du γ se produit également: πραμματευτάδες (M. 85, 23), πραμματείαις (M. 124, 11); le cas contraire doit être considéré comme exceptionnel (1). Les Assises ont presque toujours πρᾶγμαν, mais c'est un des rares mots où le γ soit resté; les Chroniques en offrent quelques exemples : πραγματευτάδες (M. 85, 19), πρᾶγμαν (M. 96, 3). Au contraire, l'υ disparaît : καβαλλίκεμαν (M. 148, 17), ἀπλικεμένοι (M. 189, 16), πιστεμένοι (A. 103, 10); quelquefois il subsiste : πιστευμένον (A. 103, 1).

2° Le ν, dans le dialecte actuel, s'assimile toujours devant la spirante ϑ; le même le μ devant le φ, le γ devant le χ; les Chypriotes disent sans exception πεθθερός, ἄθθος, ἀθθυμοῦμαι, νύφφη, συφφορά, ἀφφάλιν, συχχωρῶ; la chute du ν dans ἄθρωπος est un cas isolé. L'orthographe du moyen âge n'indique pas que ce fait eût lieu alors; la nasale est souvent supprimée (2) : πέθερον (M. 35, 21), ἀθρῶποι (M. 36, 17), ὀπρός (M. 122, 2), γαπρόν (M. 190, 26), μέφοντα (M. 29, 13), κοτέψη (M. 69, 18); et même dans des mots étrangers comme Σάτα Κλέρα (M. 129, 23), βετέττα (M. 354, 22), τζαπιούνην (A. 465, 16); on voit que la nasale disparaît même devant l'explosive forte, là où l'assimilation ne pourrait avoir lieu. La syncope est moins fréquente devant les gutturales. Souvent aussi la nasale reste intacte (ν), sans même subir le changement euphonique qu'on nomme accommodation; j'ai déjà fait remarquer cette confusion d'orthographe pour exprimer les nasales des trois ordres (p. 44).

IV

Chute de lettres.

1. *Aphérèse.* — La chute des lettres doit s'expliquer, en grec moderne comme dans les langues romanes, par la prépondérance de la syllabe accentuée, prépondérance qui a pour résultat d'affaiblir le son des syllabes atones, ou par l'incompatibilité de deux sons voisins, ou enfin, pour les consonnes, par un affaiblissement graduel aboutissant à une entière disparition. L'aphérèse, la syncope et l'apocope sont des phénomènes connus dans le dialecte chypriote comme dans les autres langues. Je citerai comme exemples de l'aphérèse :

(1) L'édition Sathas donne πραματευτάδες (M. 125, 7), πραματείαις (M. 161, 13), etc., toujours avec un seul μ. Cette orthographe n'est pas conforme aux règles du dialecte.

(2) V. les *Glossæ græcob.*, où régulièrement θθ = νθ; appendice II.

1° La perte de la voyelle initiale; dans le dialecte moderne : λίος = ὀλίγος, ψηλός = ὑψηλός, δά = ἐδά pour ἐδῶ, δεῖν = ἰδεῖν, γρόννω = ἱδρόνω, et un grand nombre de mots commençant en langue ordinaire par ἀπο-, ἐπι-, ὑπο-, dans lesquels le chypriote supprime généralement la première voyelle. La perte de l'augment syllabique, si fréquente en grec moderne, est un fait de même nature. Dans les textes du moyen âge, les exemples ne sont pas moins nombreux : ξινάριν = ἀξινάριον (M. 39, 7), σφαλίζω = ἀσφαλίζω (M. 8, 15); — γώ = ἐγώ (M. 14, 6), κεῖ = ἐκεῖ (M. 95, 20), λευτερόνω = ἐλευθερόνω (M. 84, 7), πίσκοπος = ἐπίσκοπος (M. 28, 21); — μέρα = ἡμέρα (M. 3, 4), γούμενος = ἡγούμενος (M. 71, 6); — δέ = ἰδέ (M. 3, 9), μάτιν = ἱμάτιον (M. 132, 2), Ταλιάνους = Ἰταλιανούς (B. 525, 7); — παντρεύω = ὑπανδρεύω (M. 130, 1), ψηλόνω = ὑψηλόνω (M. 14, 15); — λίγος = ὀλίγος (M. 52, 1), μόνω = ὀμόνω (M. 27, 21), μολογῶ = ὁμολογῶ (M. 8, 29); — φελᾷ = ὠφελεῖ (M. 139, 1).

2° La chute d'une diphtongue initiale, plus rarement : 'ς = εἰς, πέ, πέτε = εἰπέ, εἰπέτε sont des exemples communs à toute la langue; de même δέν pour οὐδέν, qui n'existe plus, mais qu'on trouve à chaque page dans les Assises avec le sens de οὐ. Le dialecte du moyen âge renferme peu d'autres exemples; citons ματωμένος = αἱματωμένος (M. 128, 19).

3° La perte de la consonne initiale : ἔν = δέν, ἐννά = θεννά pour νά, ῥκά = γραῖα, ῥκόννω = χρεόνω, ῥκάζουμαι = χρειάζομαι; cf. p. 48.

4° La perte de la première syllabe : δάσκαλος = διδάσκαλος, comme en grec vulgaire. Au moyen âge : δάσκαλος (M. 319, 25), φίκια = ὀφφίκια (M. 47, 20), κλησιαστικός = ἐκκλησιαστικός (M. 209, 26), μάτζε = *hommage* (B. 498, 9).

2. *Syncope.* — La chute d'une voyelle médiane est peu fréquente; dans le dialecte moderne, outre les impératifs φέρτε, βάρτε, πάρτε, et quelques autres appartenant aussi à la langue vulgaire, je citerai θωρρῶ = θεωρῶ, χρωστῶ = χρεωστῶ, ἀτός = ἀετός, ἀρφός = ἀ(δ)ελφός, περβόλιν = περιβόλιον, πέρσι = πέρυσι, ἀκλουθῶ = ἀκολουθῶ, Μεσαρκά = Μεσαορία; plusieurs de ces formes sont également en usage ailleurs. Dans les textes du moyen âge, Μεσαρία (M. 19, 7), ἀκλουθῶ (M. 78, 2), ὠφέλμον = ὠφέλιμον (M. 151, 8), κορφή = κορυφή (M. 9, 5), etc.

L'ι est régulièrement rejeté dans les adjectifs en ένος pour ένιος : ζαχαρένος, χρουσαφένος, μαρκαριταρένος; au moyen âge, βιλουσένος (B. 461, 6), χρυσταλλένος (B. 531, 22), σιδερένος (M. 315, 24). Cf. *Gloss. Græcob.*, appendice II.

La syncope de l'ο est l'objet d'une règle particulière en chypriote; les neutres en ιον, au lieu de perdre la dernière syllabe comme dans le grec commun, perdent seulement l'ο, et l'on a

ainsi les neutres en ιν, παιδίν, χωράφιν, σιτάριν, etc. Il en est de même pour les masculins en ιος; ces mots qui s'écrivent alors par η, bien qu'à tort, sont pour la plupart des substantifs en ρης d'origine latine; ajoutons κύρης et νοικοκύρης, qui sont grecs.

Un cas particulier de syncope d'une voyelle est celle de l'υ, au moyen âge, dans les verbes en ύω, devant ει et quelquefois devant ε, ce qui empêche de considérer le fait comme une contraction de deux sons *i* : κωλεῖ = κωλύει (A. 110, 19), κωλῆ (A. 467, 7), ὀμνεῖ = ὀμνύει (A. 101, 13), ὀμνές = ὄμνυε (A. 466, 29), ἐγγέται = ἐγγύεται (A. 12, 6, et *pass.*), τανεῖ = τανύει (B. 539, 27), λεῖ = λύει (M. 21, 9). Peut-être ces verbes avaient-ils été réduits à une forme en έω. Cf. Ducange, ὀμνέγειν.

La syncope des consonnes est plus fréquente, et soumise, dans le dialecte moderne, à une loi qui n'a que peu d'exceptions. Sauf dans les deux mots ὄϊ = ὄχι (1), et πεῆντα = πενῆντα (2), les seules consonnes susceptibles de tomber sont les douces β, γ, δ; de plus, ces lettres disparaissent invariablement quand elles se trouvent entre deux voyelles; je cite au hasard, et seulement des mots très usités :

β : διάολος, κααλλικεύϐκω, φοοῦμαι;

γ : πηαίννω, μαειρέϐκω, μεάλος, ἀπολοοῦμαι;

δ : ἀερφός, ἀπηῶ, γάαρος.

Dans un cas particulier, le β et le γ sont supprimés; c'est lorsqu'ils précèdent le groupe ρκ provenant de ρι : ἄρκον = αὔριον, ἄρκος = ἄγριος; le τ dans Χυρκά = Χυτραία pour Κυθραία. Cf. p. 48.

La loi est loin d'être aussi rigoureuse au moyen âge; il n'y a guère d'exemples que pour le γ : ῥήας (M. 45, 4), κατηορήσειν (M. 139, 3), λοήν (M. 216, 17), Πουρτουαλέζης (B. 448, 19); pour le δ je note seulement σανία = σανίδα (M. 49, 22). J'ai parlé plus haut de la chute du ν, fréquente devant une consonne, ce qui n'arrive plus en chypriote moderne, sauf dans le mot ἄθρωπος. Je rapprocherai, sans me permettre aucune hypothèse à ce sujet, l'ancien cypriote, qui, devant une consonne, n'admettait pas la nasale.

3. *Apocope.* — On peut dire qu'en règle générale l'apocope est inconnue dans le dialecte de Chypre tel qu'il est parlé actuellement; sauf la perte de l'ε à la fin des impératifs actifs, ce qui a lieu presque toujours dans la conversation, même devant une consonne, ce dialecte offre peu d'exemples de la chute d'une lettre finale; les mots féminins en ος et ις se terminent quelquefois en

(1) Cf. en calabrais ἔω, ἔει, εἶα = ἔχω, ἔχει, εἶχα; Deffner, p. 241.
(2) Cf. καένας = κανένας, Pio, *Contes*, Syra, p. 230; Foy, *Lauts.*, p. 79.

ο et ι, comme ὄρεξι, πίστι, βρύσι, Ἀμμόχουστο, mais la perte du σ n'est pas une règle généralement appliquée, et souvent les terminaisons ις et ος demeurent intactes. Il n'en est pas de même dans la langue du moyen âge; le ν, que nous verrons à cette époque ajouté presque sans distinction, le σ, parfois même une syllabe entière ont disparu.

1° Chute du ν : à l'accusatif des substantifs : κακήν καρδία (B. 419, 7), τὴν ἀφεντιά (M. 188, 21), τὴν Λευκοσία (M. 98, 8), τὴν Ἀμμόχουστο (M. 104, 8), τὴν Κύπρο (B. 541, 10), τὸν νοῦ (M. 126, 12), ἀγάπη (M. 98, 15), ἀγανάκτησι (M. 30, 24), τὴν κρίσι (A. 475, 3), τὴν δόσι (A. 165, 27);

Au génitif pluriel : τῶν κουμουνίω (M. 165, 23), τῶν τέκνω (A. 383, 10), ἀδελφάδω (A. 420, 15); cf. le dialecte actuel de Syra, dans les *Contes* de Pio;

Aux neutres : ξύλο (M. 90, 6), μόνο (M. 95, 7), κάλλιο (M. 14, 21);

Dans les verbes, à la première personne plurielle : θέλομε (M. 188, 22), θωροῦμε (M. 146, 11);

A la troisième personne du pluriel, surtout dans la seconde rédaction des Assises : λέγου (A. 475, 25), κρεμάσου (A. 475, 20), χρεωστοῦ (A. 118, 17), ἔλθου (M. 194, 15), ηὗρα (B. 441, 14), ἐπῆγα (M. 97, 7), ἐτρέξα (M. 221, 5);

A la première personne du singulier de l'imparfait moyen : ἐφοβούμου (A. 167, 7);

Aux formes de l'infinitif : θέλω χάσει (M. 30, 23), θέλουν φύγει (M. 124, 8);

Dans les mots invariables : πάλι (M. 154, 27), δέ (M. 160, 24).

Ajoutons que les exemples de neutres en ι, qui d'ailleurs sont peu nombreux, comme σπίτι (B. 439, 17), doivent être aussi expliqués par l'apocope du ν, et non par la perte de la syllabe finale ον, car la forme chypriote, tant au moyen âge que de nos jours, est ιν; de même αὖρι (M. 148, 23), bien que je ne connaisse pas la forme αὖριν.

2° Chute du σ : parfois au nominatif des noms en ος : ἡ Ἀμμόχουστο (B. 539, 21), et en ης : ὁ χρεωφελέτη (A. 66, 8), ὁ κούντη (M. 190, 21);

Plus souvent dans les substantifs en ις : παραπόνεσι (B. 473, 6), χρῆσι (B. 449, 14), πούλησι (A. 104, 9).

Les noms propres masculins tantôt ont le σ, tantôt le perdent : Γιάκουμος (B. 471, 11), Γιάκουμο (B. 448, 25); Ἀντρίας (B. 492, 5), Ἀντρία (B. 489, 7); il en est de même pour le ν à l'accusatif : τὸν Πέτρον et τὸν Πέτρο (B. 467, 23, 26); mais à proprement parler, ce n'est pas là une apocope; le nom propre a dans un cas la forme

grecque, dans l'autre la forme italienne. C'est également par suite de l'apocope du σ qu'on a dans les anciens textes les participes actifs en οντα, pour οντας qui est la forme usuelle et régulière.

3° Chute d'une syllabe : seulement dans τὰ πράγμα = τὰ πράγματα, qui ne se trouve que deux fois dans les Assises (119, 9; 121, 17). D'autres formes, par exemple τὰ ῥοῦ = τὰ ῥοῦχα (A. 295, 25), σκέ = σκεῦος (A. 330, 5), νῶ = νῶσιν (A. 339, 15), διά = διαθήκην (A. 397, 10), sont, à n'en pas douter, des abréviations du scribe, dont l'éditeur aurait dû donner la forme complète ; et peut-être τὰ πράγμα est-il une abréviation du même genre.

V

Addition de lettres.

1. *Prosthèse.* — La prosthèse, dans le chypriote actuel, est assez fréquente et peut s'expliquer en général par une nécessité d'euphonie pour faciliter l'émission de deux consonnes initiales. La voyelle employée le plus souvent est α : ἀγνωρίζω et ἀγρωνίζω, ἀκτυπῶ, ἀρκάκιν = ῥυάκιον ; plus rarement ε : ἐγνωρίζω, ἐγλέπω = βλέπω ; l'ο dans le mot ὀσκιόν = σκιά. Quelquefois la prosthèse est moins explicable : ἀππηῶ = πηδῶ, ἀνεραῗδα = νεραΐδα. Cf. en grec ancien ἄσταχυς — στάχυς, ἀσταφίς — σταφίς.

Parmi les consonnes, le *j* (écrit γ) s'ajoute devant certains mots commençant par une voyelle sans qu'on en voie de raison : γαῖμα = αἷμα, γέρημος = ἔρημος ; c'est d'ailleurs un procédé commun à toute la langue moderne.

On trouve le ν prosthétique dans certains substantifs commençant par une voyelle, la dernière lettre de l'article à l'accusatif s'étant pour ainsi dire soudée au mot : νήλιος, νουρά, νάκρα, νοικοκύρης ; de même en grec vulgaire. On peut comparer les mots français provenant d'une confusion analogue, comme *lierre*, *lendemain*, *nombril*.

Le σ est préposé dans σπαστρικός, σκόνις, σκύδκω = κύπτω ; ces deux derniers mots, le second sous la forme σκύφτω, appartiennent aussi à la langue commune.

Dans le dialecte du moyen âge, la prosthèse a lieu plus fréquemment, mais sans qu'on puisse s'expliquer le choix d'une voyelle de préférence à l'autre : ἀκτυπήματα (B. 446, 3), ἀγυρεύγω (M. 21, 20), ἀστοίχημαν (M. 92, 15); — ἐφτάσειν (B. 446, 25), ἐζήτησις (M. 89, 13), ἐσήμερον (B. 413, 14), ἔσμιξιν (M. 327, 9), ἐθεσπισμάτων (A. 30, 20), ἐπερισσοτέρων (A. 176, 5), ἐχρονία (M. 12, 19); — ἠγνώριζε

(A. 63, 11); — ὀσκίαν (M. 336, 9), ὀνομίσματα (M. 32, 5), ὀτόσον (M. 35, 18), ὀτοσαῦτα (M. 155, 3), ὀπολλά (M. 321, 24), ὀδίχως (A. 403, 9) (1); — γεῖς (M. 233, 5), γοι (M. 32, 1), γη (M. 125, 14); — νεῖς (M. 246, 8), νῶμον (M. 282, 21), νοικοκύρης (M. 7, 6).

Le chypriote moderne fait encore dans certains cas un usage particulier de la prosthèse. On sait que les langues anciennes admettent sans difficulté, au commencement des mots, un groupe de consonnes dont la première est *s*. Dans les langues dérivées du latin, au contraire, et surtout dans les langues romanes de l'ouest, une semblable combinaison initiale parut trop dure, et on l'adoucit généralement par la prosthèse de l'*e*; l'italien, pour cet adoucissement, se servit de l'*i*, mais seulement après *non, in, con, per*. Cet emploi d'une lettre euphonique pour faciliter la prononciation d'un groupe initial trop rude se retrouve également en grec moderne, mais seulement dans la langue chypriote (2). Devant un groupe de consonnes commençant par σ, le dialecte de Chypre, dans certains cas, ajoute un ι : ἰστράτα, ἰστέκω, ἰσβύννω, ἰσπάζω. Quelquefois même cette voyelle s'emploie devant d'autres groupes d'une prononciation plus facile, où l'adoucissement paraît moins nécessaire : ἰβλάφτω, ἰφτάννω. Cependant cet usage n'est pas général, et la prosthèse n'a pas lieu d'une manière constante, c'est-à-dire que l'ι n'est pas inséparable et s'ajoute seulement après certains mots comme en italien; c'est lorsqu'un des groupes initiaux dont nous venons de parler est précédé d'un mot terminé par ν, comme δέν, μήν ou l'article à l'accusatif (3). Les documents du moyen âge ont peu d'exemples de l'ι (η) prosthétique; mais les formes citées plus haut avec l'ε sont une preuve que cet usage existait déjà à cette époque; bien que dans plusieurs circonstances l'ε soit ajouté sans cause apparente, il semble dû à une raison d'euphonie dans des mots comme ἔσμιξιν, ἐφτάσειν, ἐσ-

(1) La prosthèse de l'ο, surtout devant des adjectifs ou adverbes indéfinis, était fréquente dès le douzième siècle dans la langue vulgaire; on trouve ὀκάπου (I, 153), ὀκάποιας (I, 170), ὀκάποσες (I, 204), ὀκάτι (I, 223), dans Théod. Prodr. (Kor., Ἄτ., I), et même ὀγιά = διά dans Apollonius de Tyr, cité par Koraïs, Ἄτ., I, p. 167 et suiv. Cf. ὀκάποτε dans Ducange. Ὁδιά revient souvent dans les Κρητικαὶ διαθῆκαι (Μεσ. Βιβλ., VI, p. 654-692), ainsi que dans une copie que je possède d'un ms. de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, daté de 1578, et intitulé Ἑκατὸν πόλις (*sic*) παλαιαὶ νῆσου Κρήτης.

(2) Ἰψέμμα cependant est usité en Asie Mineure, d'après Deffner, p. 272. Cf. le dialecte de l'Anatolite dans la Βαβυλωνία de Vyzandios : ἰψέματα, p. 13, ἰκλέψει, p. 10, ἰξεροί, p. 26, ἰστόμα, p. 29, etc.

(3) Il est possible que la prosthèse ait lieu en d'autres occasions; je cite seulement les exemples que j'ai entendus moi-même.

πίτιν, ce dernier fréquent. On trouve dans d'autres textes ἰστέκω pour στέκω, et ἴσκιος ou ἥσκιος pour σκιά (Ducange), le plus souvent après une consonne, ce qui permet de considérer l'ι comme euphonique, bien que dans ἴσκιος il semble plutôt, à cause du changement de forme, faire partie intégrante du mot.

On remarquera l'analogie que le dialecte chypriote offre à cet égard avec la langue turque, qui n'aime pas à commencer un mot par deux consonnes ; la plupart des noms de villages qui sont dans ce cas sont prononcés par les Turcs à l'aide d'un *i* euphonique : *Iskeleh* = Σκάλα, *Istrongilo* = Στρογγυλό, *Iflasou* = Φλάσου, *Ichtima* = Κτῆμα, etc. (1); de même pour d'autres mots empruntés au grec : *Ikrit* = Κρήτη, *Izmir* = Σμύρνη, *ispinos* = σπίνος. La langue grecque commune semble au contraire préférer les mots commençant par σ suivi d'une autre consonne : στορία = ἱστορία, στία = ἑστία, στέριον = ἀστέριον, σπίτι = ὁσπίτιον. Le dialecte de Chypre n'a pas d'ailleurs de répugnance pour les combinaisons de consonnes initiales, quelque dures qu'elles soient, et ne fait qu'un usage restreint de l'ι prosthétique, comme on le voit par les exemples cités ; toutefois le fait est remarquable en romaïque.

2. *Epenthèse.* — Le chypriote n'intercale guère que l'ι, parmi les voyelles, au milieu d'un mot : σφονδαμινιά = σφένδαμνος ; les formes verbales comme ἐκρυβήθην = ἐκρύφθην, ἐβλεπήθην = ἐβλέφθην, qui sont usitées partout en Grèce, proviennent d'une confusion avec la conjugaison contracte. Les Chroniques ont déjà ces formes; de plus l'ι ou l'η sont généralement employés dans les temps et les dérivés du verbe βλέπω, comme βλεπίση (M. 217, 21), ἐβλέπισιν (M. 314, 11), ἐβλέπησιν (M. 145, 12); ajoutons βιβίλια = βιβλία (A. 478, 25), καταρίτια = κατάρτια (M. 278, 25) (2).

L'ι s'est ajouté dans quelques mots, au moyen âge, après le λ et le ν, probablement pour donner à ces lettres un son mouillé : Βαλιεντίνα (M. 191, 2), Βαλιάντην (B. 478, 13), καστελλιάνους (B. 511, 16), ἀδελφοτέκνια (A. 119, 28), συνκενιάτρια (A. 366, 8); cf. κλιάμματα (Pio, *Contes*, Epire, p. 9). La présence de cette lettre est moins explicable après le κ, où je la trouve deux fois : γυναῖκιες (B. 474, 6), φακιέλια (A. 494, 28). Etait-ce pour indiquer le son palatal? Mais alors pourquoi n'avons-nous pas ailleurs la même orthographe?

(1) De Mas-Latrie, *L'île de Chypre*, p. 154. Cf. la colonne des noms turcs dans le tableau des villages de l'île. — Foy, *Lautsystem*, p. 113.

(2) On sait que l'ancien cypriote, au moins dans l'écriture, ne supporte pas deux consonnes de suite.

De même qu'au commencement des mots, le γ s'ajoute aussi au milieu, pour exprimer l'*i* consonne, dans l'écriture du moyen âge; les exemples sont assez nombreux pour que je m'abstienne d'en citer. Le γ n'est pas encore expliqué dans les verbes en εύγω, si fréquents dans le grec moderne, devenus εύκω en chypriote par un renforcement de la gutturale particulier à ce dialecte. Enfin un phénomène du même genre, qui a son origine dans la prononciation du peuple à Chypre, consiste dans le redoublement des consonnes (v. p. 49); pour les verbes en όννω = όνω, le double ν du chypriote est peut-être plus ancien que le ν simple de la langue commune; cf. les verbes en ννυμι.

Un son, qui peut être un digamma, est intercalé dans le mot ΜεσαϜουρκά = Μεσαορία.

On trouve dans les Chroniques la forme πεντῆντα (M. 201, 6), où le τ est ajouté par rapport à la langue vulgaire, qui dit πενῆντα; c'est la forme primitive de ce nom de nombre; on a dit πεντῆντα = πεντή(κο)ντα, comme τριά(κο)ντα, ἑξή(κο)ντα, etc.

Par une sorte de renforcement, la nasale est ajoutée au moyen âge dans ἀμπέξω (M. 35, 4), συγχνά (M. 62, 22), γάνμον (A. 260, 16), τινμωρίαν (A. 371, 27), et dans quelques autres mots; on la trouve même dans des mots d'origine étrangère : φραντζίνζαν (M. 178, 17), λόντζαις (M. 178, 23); enfin, dans les Assises, les substantifs en μαν ont quelquefois conservé le ν devant le τ aux cas obliques : στοιχημάντων (A. 256, 26), δικαιωμάντων (A. 272, 8), ἐνκλήμαντα (A. 380, 7). Cette nasalisation n'est pas étrangère aux langues romanes (1). Il est probable qu'une telle prononciation existe encore à Chypre dans quelques mots, bien que je n'aie pas eu occasion de la constater; je l'ai du moins notée à Athènes dans deux mots fréquemment employés, ζωγγραφίζω et ὀκτώμβριος, ce dernier probablement par analogie avec σεπτέμβριος et δεκέμβριος; ajoutons ῥούμπαλον = ῥόπαλον, λεμπίς = λεπίς (Kor., Ἄτ., I, p. 288).

3. *Paragoge.* — L'addition d'une lettre à la fin des mots, en chypriote, est assez rare; les formes τότες, πές = εἰπέ, appartiennent à tous les dialectes grecs. On trouve au moyen âge τότες (M. 8, 22), ἀντίς (M. 49, 10), πούποτες (M. 59, 10), τώρας (M. 325, 18), πάλες (B. 516, 23); κρατημένοις (A. 134, 30), au nominatif pluriel, ne peut être qu'une faute ou provient d'une confusion avec le féminin. Les formes verbales avec l'ε paragogique, si communes en Grèce, ont pénétré dans la langue de Chypre; mais elles ne sont pas chypriotes et sont d'ailleurs rarement employées; je

(1) Diez, *Gramm. des lang. rom.*, trad. fr., I, p. 336, 418, 444.

n'en connais que cinq exemples dans les textes du moyen âge : πᾶνε (M. 209, 16), εὐχαριστήσανε (B. 533, 11), ἐπεζεύσανε (B. 543, 7), πλερώσουνε (A. 71, 9), νὰ ποίσουνε (A. 3, 8).

J'insisterai plus particulièrement sur la paragoge du ν, qui est à proprement parler la seule consonne que le chypriote ajoute à la fin des mots, usage qui donne lieu à des remarques importantes pour l'étude de ce dialecte. Dans la langue vulgaire, telle qu'elle est parlée dans la plus grande partie de la Grèce, le ν, à la fin des mots, est supprimé, surtout après une syllabe brève ; par exemple dans les substantifs de la seconde déclinaison : τὸ δένδρο, τὸν ἄνθρωπο, καλό ; à l'accusatif de la première : τὴ χώρα ; à la première personne plurielle des verbes : θέλομε ; on sait aussi que dans les diminutifs en ιον l'ο est tombé avec le ν, et que cette suppression a donné naissance aux neutres en ι du romaïque. Le dialecte chypriote, au contraire, conserve le ν, en règle générale, partout où il est dans la langue ancienne : θέλομεν, καλόν, δένδρον, τὴν χώραν ; les noms en ι sont terminés en ιν : κριθάριν, παιδίν. De plus, le ν est ajouté, sans cause apparente, dans un grand nombre de formes où le grec ancien ne le connaît pas, à l'accusatif singulier de la troisième déclinaison : βασιλέαν, πατέραν ; dans les neutres en α : πρᾶμμαν, ὄνομαν ; ou dans des cas où la langue classique l'emploie seulement par euphonie, comme à la troisième personne plurielle des verbes actifs, λέγουσιν, et à la troisième personne du singulier des temps historiques, ἔλεγεν.

Cet emploi du ν remonte à une époque très éloignée ; on peut le constater en plusieurs cas même dans les dialectes anciens. Dans le chypriote du moyen âge, on peut dire qu'il est de règle ; on trouve fréquemment des accusatifs comme τὴν πλουσιότηταν (M. 48, 14), τὸν λιμιόναν (B. 448, 12), des neutres comme τόν (M. 266, 14), τοῦτον (M. 327, 17), ἐκεῖνον (B. 518, 17), θέλημαν (M. 44, 11), et même πολύν (M. 240, 19), γλυκύν (M. 16, 24), μέγαν (M. 53, 23) ; il est inutile de citer des mots comme σπίτιν, le neutre des adjectifs en ος et les troisièmes personnes verbales en εν et en σιν. Le ν est encore ajouté, moins généralement toutefois :

Aux formes composées de l'infinitif : θέλω εἶσταιν (M. 14, 17), θέλω ξηγηθῆν (M. 53, 2), ἠθέλαν καταλυέσθαιν (M. 46, 11) ;

Aux troisièmes personnes en το, rares maintenant : εὑρίσκετον (M. 44, 8), κοιμᾶτον (B. 441, 7), ἐγίνετον (A. 476, 7) (1) ; la forme moderne est τουν.

(1) Cf. ἐγένετον dans une inscription de Chypre du septième siècle, Le Bas et Waddington, *Voy. arch.*, 2764.

Il n'y a même pas d'autre terminaison que ην pour la troisième personne du singulier à l'aoriste passif et moyen : ἐστράφην (B. 465, 4), ἐλυπήθην (M. 44, 20).

L'emploi du ν est plus frappant encore à la première personne plurielle du moyen (1) : λυπούμεθαν (M. 190, 15), θαυμάζουμέθαν (M. 208, 13);

A la troisième personne du singulier de l'imparfait dans les verbes contractes : ἐπαρακάλειν (M. 189, 21), ἐποίειν (A. 477, 11), ἐρώταν (M. 321, 11), ἐγάπαν (B. 417, 9), ἐδάσταν (A. 112, 2).

On le trouve enfin, plus rarement il est vrai, dans un grand nombre de formes où il paraîtra assez étrange, et que j'ai toutes recueillies :

Nominatif féminin singulier de la première déclinaison, y compris ceux qui dérivent de la troisième : τόσην (M. 51, 26), ἀλήθειαν (A. 85, 7), ἰσότηταν (A. 39, 21), συνήθειαν (A. 78, 3), γυναῖκαν (A. 40, 14);

Nominatif masculin pluriel : ὀλίγοιν (M. 282, 8);

Nominatif-accusatif neutre pluriel : νόμιμαν (A. 79, 22), παραγιαλίαν (M. 206, 4);

Génitif singulier : τοῦ τουρκοπουλιέρην (M. 339, 8), τοῦ βίβλουν (A. 273, 2), ἐδικοῦν (A. 381, 26);

Accusatif singulier des adjectifs contractes en ης : συγγενῆν (A. 16, 30), ἀσθενῆν (A. 431, 24), μονογενῆν (M. 189, 2);

Pronom personnel de la première personne : ἐγών (M. 294, 5);

Indicatif présent, troisième personne du singulier : θέλειν (M. 213, 13), μένειν (A. 25, 3), μέλλειν (A. 87, 21);

Impératif actif, seconde personne plurielle : πιᾶσθεν (A. 190, 10);

Impératif moyen : συμβουλεύτουν (M. 126, 11);

Subjonctif : νὰ συμβουλεύσειν (A. 30, 12), ἔλθην (A. 94, 30), νὰ ὁρίσην (B. 416, 4);

Mots invariables : ἐπειδήν (M. 212, 7), ἐφειδήν (A. *pass.*), οὐδέν = οὐδέ (A. 92, 19), πᾶσαν = πᾶσα indécl. (A. 208, 12);

Mots étrangers, à l'accusatif : χαντιτάν (M. 50, 3), φρέν (M. 348, 10).

J'ai dit plus haut que le ν est souvent supprimé là où il devrait être régulièrement : τὴν ἀφεντιά σου (M. 188, 21), κακὴν καρδία (B. 419, 7), ὅλον τὸν κόσμο (B. 448, 27); mais souvent aussi le mot suivant

(1) Pour abréger, j'emploie le mot *moyen* pour désigner toutes les formes non actives, sauf pour l'aoriste en θηκα et θην, auquel, à cause de sa désinence, je conserve le nom d'aoriste passif, même lorsqu'il a le sens actif.

commence par un ν : θέλομε νά (M. 188, 22), μία νάβαν (M. 104, 14), μία νευρίαν (M. 54, 5).

Le chypriote moderne n'a donc fait que suivre le chypriote du moyen âge ; mais ce dialecte est le seul qui ait donné tant d'extension à l'emploi du ν paragogique. Pendant tout le moyen âge, non seulement le grec de Chypre, mais en général la langue vulgaire ajoutait souvent un ν aux neutres en α et en ι et aux accusatifs de la troisième déclinaison ; il suffit de feuilleter les anciens poètes pour trouver des exemples comme νύκταν, σῶμαν, κερίν (1), etc. ; de même aux formes verbales en το : ἐστρεφέτον, ἐμέμφετον (2), et en d'autres occasions encore. Ces formes appartiennent à des poèmes du seizième siècle ; mais on les rencontre aussi antérieurement ; aux douzième et treizième siècles on terminait en ν les accusatifs de la déclinaison imparisyllabique, λέονταν, σάρκαν (*Physiol.*, 163, 284) (3), les troisièmes personnes en το, φαίνετον (Th. Prodr. II, 94), les troisièmes personnes du singulier des aoristes passifs, ἐκτενίσθην (Th. Prodr. I, 71), et surtout les neutres en α (Kor., Ἄτ., I, p. 65). On peut conclure que l'addition d'un ν, dans le dialecte de Chypre, non seulement est due au dialecte du moyen âge, mais provient des origines mêmes du grec moderne, dont le chypriote actuel a conservé l'usage primitif.

Il est facile de remonter encore plus haut et de prouver que le ν, dans le chypriote moderne, est un reste de formes plus anciennes appartenant, soit à des dialectes classiques, soit à la langue vulgaire dont les textes nous ont conservé des vestiges. Le dialecte lesbien terminait en ην l'accusatif singulier des adjectifs en ης au lieu de leur laisser la forme commune η = εα (4). Le cypriote nous donne des formes semblables : ἀνδριjάνταν (*Inscr. bil. de Dali*, l. 2), ἰjατῆραν (*Tabl. de Dali*, l. 3), ἀτελῆν (*Id.*, l. 10). On trouve μάστιγαν dans Aristophane (*Thesmoph.*, 1135). Le ν, qui s'était vocalisé en α pendant la période classique, commençait déjà à reparaître dans la langue courante dès l'époque alexandrine ; on l'ajoutait souvent à l'accusatif de la troisième déclinaison, par analogie avec les deux premières, et la version des Septante en offre de nombreux exemples (5). Les formes qu'on voit dans les

(1) Sakhlikis, *Conseils à Franceschi*, v. 61-62, dans l'*Ann. de l'Assoc. pour l'encour. des ét. grecques*, 1871.

(2) Dém. Zenos, *Batrach.*, cité par Mullach, *Gramm.*, p. 230.

(3) *Physiologos* (treizième siècle), dans l'*Ann. de l'Assoc. pour l'encour. des ét. grecques*, 1873, p. 188 et suiv.

(4) Ahrens, *Dial.*, I, p. 113. Cf. Meyer, *Gramm.*, p. 281.

(5) Cf. Mavrophrydis, Δοκίμιον, p. 490 ; Mullach, *Gramm.*, p. 22.

inscriptions, ἥρωαν (*C. I. G.* add. 2264 *f*), μητέραν (*C. I. G.* 1988 *b*, A 10), γυναῖκαν, θυγατέραν (*C. I. G.* 2089), θυγατέραν (*C. I. G.* add. 2264 *b*), etc., et surtout dans les proscynèmes égyptiens, montrent que cet usage était assez commun aux premiers siècles de l'ère chrétienne (1). On sait, d'ailleurs, que le ν (*m*) est primitif à l'accusatif singulier; il s'est conservé, en grec, dans les deux premières déclinaisons ainsi que dans plusieurs thèmes suivant la troisième, et dans toute la déclinaison latine.

Le grec n'offre pas d'exemples de neutres en μα avec le ν; cette consonne provient d'une confusion entre la troisième et la deuxième déclinaison; cette dernière ayant le ν comme signe du nominatif-accusatif neutre, le ν fut ajouté indifféremment à tous les neutres, à quelque déclinaison qu'ils appartinssent; de là des substantifs comme πρᾶμμαν, μέλιν.

Quant aux troisièmes personnes des verbes, on ne peut guère citer, dans l'ancienne langue, que ᾔειν et ἦν; dans ᾔδειν et les formes homériques ᾔσκειν (Γ, 388), ἑστήκειν (Ψ, 691), ἠνώγειν (Z, 170), βεβλήκειν (Ξ, 412), il n'est pas certain que le ν ne soit pas euphonique, bien qu'Eustathe voie dans ces mots une ancienne écriture ionienne; le mot suivant commence par une voyelle (2). Les imparfaits contractes comme ἐρώταν, ἐδάσταν, sont, ainsi que je le montrerai plus loin, le résultat d'une syncope, et le ν n'a pas été ajouté à une forme contractée en α = αε. Par suite d'une confusion dont on voit tant d'exemples, le ν, d'abord réservé aux troisièmes personnes terminées par un ε, fut ajouté indistinctement à toutes les troisièmes personnes du singulier.

Parmi les formes citées avec le ν paragogique, quelques-unes peuvent, sans doute, être attribuées à des fautes; néanmoins, il résulte de ces rapprochements que le chypriote moderne, sous ce rapport du moins, est resté plus voisin du type primitif de la langue que le romaïque vulgaire, et la raison doit peut-être en être cherchée dans le développement d'un idiome populaire, qui a vécu dès les temps les plus anciens parallèlement au grec littéraire en conservant plus fidèlement les formes originelles de la langue, et qui n'a commencé à se révéler qu'au moment où ce dernier a cessé d'exister.

(1) Egger, *Mém. d'hist. anc. et de philol.*, XVIII; *Observations sur quelques fragments de poterie antique.*

(2) Ajoutons ἐποίειν dans une inscription archaïque de Milet, Kirchhoff, *Alph.*, 2e éd., p. 24.

TROISIÈME PARTIE

Morphologie

Si l'on excepte le tzaconien, qui est caractérisé par des flexions toutes spéciales, les dialectes du grec moderne se distinguent peu les uns des autres dans la déclinaison et la conjugaison; les formes données par les grammaires comme appartenant au grec usuel sont en grande partie les mêmes partout. Il y a cependant, en particulier dans le dialecte de Chypre, plusieurs formes qui sont sinon inconnues ailleurs, du moins fort peu usitées; d'autres, par suite de la phonétique de ce dialecte, diffèrent essentiellement de celles que l'on peut entendre en Grèce et lire dans les compositions en langue vulgaire. Il n'est donc pas sans intérêt d'en rendre compte; et, à l'époque des Chroniques, nous trouvons une telle variété de formes que leur réunion en paradigmes est indispensable pour montrer ce qu'était alors l'idiome parlé dans l'île de Chypre. On verra, sans qu'il soit nécessaire de reproduire les formes de la langue ordinaire, quels sont les points sur lesquels notre dialecte s'écarte du romaïque actuel.

I

Article.

L'article est le même que dans toute la Grèce :

S.	N.	ὁ	ἡ	τό	P.	N.	οἱ	ἡ	τά
	G.	τοῦ	τῆς	τοῦ		G.	[τῶν]	τῶν	τῶν
	A.	τόν	τήν	τό		A.	τούς	ταίς	τά

Au moyen âge, on trouve quelquefois γη (M. 125, 14) au féminin singulier, et γοι (M. 32, 1) au masculin pluriel; au génitif fém. sing., τοῦς Τύρου (M. 28, 20), τοῦς γραφῆς (A. 105, 4). On ren-

contre enfin à l'accusatif fém. plur. la forme classique τάς fréquemment, et parfois τῆς (M. 91, 13).

II

Substantif.

1. *Cas.* — On a dû remarquer, dans la déclinaison de l'article, que le génitif masculin pluriel est mis entre crochets. En effet, ce cas a disparu entièrement de la langue du peuple; et, tandis que le féminin et le neutre l'ont conservé, on le remplace généralement, au masculin, par l'accusatif (1) : τὰ μνήματα τοὺς Τούρκους = τῶν Τούρκων (2). Cf. Sakell, Παίγνια, 11 : Δεύτερα μέρα τοῦ Χριστοῦ, τρίτη τῆς Παναΐας, τετράδη τοὺς ἁμαρτωλούς (3), etc. Il en est de même du génitif pluriel du pronom enclitique του; au masculin, των est inusité et remplacé par τους. Dans les textes du moyen âge, on rencontre encore quelques exemples du génitif masculin pluriel; ils sont rares cependant, et l'accusatif est de règle générale : τὰ χέργια τοὺς πατέρες (M. 32, 17) (4), ὁ ποδεστᾶς τοὺς Γενουβίσους (M. 75, 16) (5). Cet emploi de l'accusatif est encore plus frappant en présence d'un autre génitif : τὸ δίκαιον τοὺς ἀνθρώπους καὶ τῶν γυναικῶν (A. 70, 18-19) (6), ἐνώπιον τοῦ ἱερέως... καὶ ἐνώπιον ἑτέρους ἀνθρώπους (A. 108, 9-10) (7).

Le datif n'est plus employé en grec moderne que dans certaines phrases que l'on trouve dans les dictionnaires. Les documents chypriotes le conservent dans un petit nombre de locutions : ἐν ὀνόματι τοῦ ἀγαθοῦ θεοῦ (M. 3, 1), χάριτι κυρίου τοῦ θεοῦ (M. 166, 25), ἀληθείᾳ (M. 35, 8). Ce sont pour la plupart des phrases liturgiques ou imitées de la Bible; en voici un autre exemple : χρόνοι εἶναι τρεῖς ἐν τῷ κοσμῷ (M. 3, 2-3). Le datif s'emploie pour désigner le nom : ὀνόματι (M. 12, 8), et il sert, concurremment avec l'accusatif, pour indiquer la date : τῇ δευτέρᾳ τῇ κδʹ ἰουνίου (M. 111, 16), τὴν δευτέραν τῇ κδʹ ὀκτωβρίου (M. 67, 21); alors l'article qui précède le nombre est toujours au datif. Dans les Assises, quelques prépositions

(1) Le peuple évite d'ailleurs d'employer le génitif, surtout au pluriel, et y substitue la préposition ἀπό avec l'accusatif.

(2) « Les tombeaux des Turcs. »

(3) « Lundi, jour du Christ; mardi, de la Vierge; mercredi, des pécheurs. »

(4) « Les mains des pères. »

(5) « Le podestat des Génois. »

(6) « Le droit des hommes et des femmes. »

(7) « En présence du prêtre... et en présence d'autres hommes. »

se construisent encore avec ce cas : ἀπὸ ὅλοις ἐκείνοις (A. 123, 7), σὺν τοῖς ἐξόδοις (A. 124, 24) ; spécialement ἐν : ἐν τῷ ἅμα (A. 84, 3), ἐν εὐχολίᾳ (A. 154, 22), ἐν τῇ ὁδῷ (A. 339, 12).

2. *Déclinaisons.* — Les auteurs de grammaires grecques modernes ne sont pas d'accord sur le nombre de déclinaisons à reconnaître dans la langue néohellénique ; les uns n'en veulent que deux ; les autres, qui sont en majorité, conservent les trois du grec ancien ; quelques-uns enfin en admettent bien davantage, et poussent la subdivision jusqu'à ses dernières limites. Or, *à priori*, le nombre des déclinaisons ne peut pas être trop considérable ; le grec moderne, étant sorti du grec ancien, non de toutes pièces, mais par voie de formation populaire, c'est-à-dire en se dégageant petit à petit de ce qui est demeuré l'archaïsme, a nécessairement obéi à une tendance d'unification qui réduit presque toujours au lieu d'augmenter les divisions de la langue mère ; si nous avons trois types de déclinaison en grec ancien, ceux du grec moderne devront être au nombre de trois au plus. Mais d'après quels caractères classerons-nous les substantifs ? Je ne puis faire ici une théorie de la déclinaison romaïque : c'est un sujet qui rentre dans la grammaire grecque vulgaire et que je me propose de traiter ailleurs. Je poserai seulement quelques principes qui me paraissent devoir être pris en considération pour cet objet :

1° La troisième déclinaison ancienne, dite imparisyllabique, a cessé d'exister ; les substantifs appartenant à cette déclinaison (sauf les neutres en μα et quelques autres), ont augmenté d'une syllabe leur nominatif, en prenant pour type du cas sujet l'accusatif singulier, conservé tel quel pour le féminin, accompagné d'un σ comme signe du masculin : ὁ πατέρα-ς, ὁ κόρακα-ς, ἡ μητέρα, ἡ φλόγα.

2° Les substantifs masculins forment leur génitif par la suppression du σ ; les féminins ajoutent cete lettre. Sont exceptés les noms en ος.

3° Les substantifs accentués sur la dernière deviennent imparisyllabiques au pluriel, c'est-à-dire que le pluriel a une syllabe de plus que le singulier, à savoir δες, ajouté au thème nominal. Les noms en ός accentué, rares d'ailleurs, n'ont pas suivi cette règle (V. plus bas des exceptions pour les noms en τιός = τής au moyen âge).

Ceci posé, j'admets, dans le grec vulgaire, d'après la forme des substantifs, deux déclinaisons principales, plus une déclinaison mixte, ou, si l'on veut, imparisyllabique :

La première déclinaison comprend les substantifs en ος, neutre ο[ν], génitif ου ;

La seconde contient tous les autres substantifs qui ont le même nombre de syllabes à tous les cas;

Le type mixte est celui des substantifs qui ont au pluriel une syllabe de plus qu'au singulier.

Voici les paradigmes de ces déclinaisons dans le dialecte chypriote.

Première déclinaison.

	Singulier.			Pluriel.		
	M. F.	N.		M.	F.	N.
N.	-ος	-ον[-ιν]	N.		-οι	-α[-η]
G.	-ου		G.	[-ων]	-ων	-ων
A.	-ον		A.		-ους	-α[-η]

A cette déclinaison appartiennent :

1° Les masculins en ος (féminins en ος rares) et neutres en ον, comme ὁ ἄθρωπος, ὁ γέρος, τὸ θερκόν, τὸ τοίχιον. Les neutres sont peu nombreux.

2° Les neutres en ιν pour ιον, *gén.* ιοῦ, et en ριν pour ριον, *gén.* ρκοῦ : τὸ παιδίν, τοῦ παιδιοῦ ; τὸ μοναστῆριν, τοῦ μοναστηρκοῦ. Les substantifs terminés en grec vulgaire par ρίον, paroxytons, ne syncopent pas l'ο, comme τὸ θερκόν, τὸ χωρκόν, et rentrent dans la première catégorie.

3° Les neutres en ος, soit primitifs, soit dérivés de neutres en ον, ou de masculins en ος ; leur pluriel est en η : τὸ πλοῦτος, τὰ πλούτη ; τὸ μέτρος, τὰ μέτρη.

4° Les masculins en ις pour ιος, qu'on écrit ordinairement ης ; leur génitif est le plus souvent en η, par analogie avec la seconde déclinaison : ὁ χαρρεττάρης, τοῦ χαρρεττάρη. Ce sont, pour la plupart, des substantifs ayant une terminaison latine ; ils suivent quelquefois la déclinaison mixte.

5° Je fais rentrer dans cette déclinaison les neutres en αν, gén. ἁτου, qui ont les désinences du neutre, sauf au nom.-acc. singulier : τὸ πρᾶμμαν, τοῦ πραμμάτου ; τὸ γάλαν, τοῦ γαλάτου ; on a même le nominatif γόνατον, cf. ἀλόγατο (Pio, *Contes*, Syra, p. 216). Les substantif en σιμον se déclinent de la même manière, comme s'ils avaient le nominatif en αν : τὸ γράψιμον, τοῦ γραψιμάτου.

Remarques. — 1° Le vocatif des masculins en ος est en ε quand ces noms sont restés de la langue ancienne : ἄθρωπε ; en ο, lors-

qu'ils viennent de substantifs en ων : γέρο ; les noms en ης suppriment le σ : καμηλάρη.

2° Les neutres en ρον ont le pluriel en α et en η : τὸ δένδρον, τὰ δένδρα et δένδρη ; τὸ κάστρον, τὰ κάστρα et κάστρη.

3° Les substantifs composés dont le second composant est un nom en ιν, comme παλῃοσπίτιν, font quelquefois aux génitifs ιοῦ et ιῶν.

Seconde déclinaison.

	Singulier.			Pluriel.	
	M.	F.		M:	F.
N.	-ς	-	N.	-ες[-αις]	
G.	-	-ς	G.	[-ων]	-ων
A.	-ν		A.	-ες[-αις]	

Sur ce paradigme se déclinent nous les substantifs barytons masculins et féminins non terminés en ος.

A. *Masculins.* — 1° En ας : ὁ πατέρας, ὁ ἄντρας, ὁ Λεωνίδας ;

2° En ης : ὁ ῥάφτης, ὁ κλέφτης ;

B. *Féminins.* — 1° En α : ἡ μητέρα, ἡ γυναῖκα, ἡ μέρα, ἡ γλῶσσα ;

2° En η : ἡ κόρη, ἡ μούττη, ἡ νεότη ;

3° En ι, venant de ις : ἡ πόλι, ἡ βρύσι, ἡ τάξι.

Remarques. — 1° Le vocatif masculin supprime le σ ; le féminin est semblable au nominatif.

2° Plusieurs masculins en ας, ης, et féminins en α, η, qui ne sont pas accentués sur la dernière suivent parfois la déclinaison mixte ; l'usage les enseigne ; ex. ἡ μάννα, *pl.* μαννάδες. On rencontre μανά oxyton dans les Chroniques (M. 46, 17).

3° Quelques substantifs masculins en ας ont aussi un génitif singulier en ου, et font au pluriel nominatif οι, accusatif ους, comme si le nominatif singulier était en ος : ὁ γέροντας, ὁ χειμῶνας, ὁ δαίμονας, ὁ ἄρχοντας, ὁ γειτόνας ; ce sont des substantifs dérivés de la troisième déclinaison ancienne.

4° Les féminins en ι conservent souvent l'ancien σ du nominatif ; ceux en τη, de της, τητος, ont aussi la forme régulière en τητα.

5° L'usage est de donner au pluriel l'orthographe αις aux substantifs qui appartenaient anciennement à la première déclinaison, et ες aux autres.

6° Ἡμέρα fait au génitif singulier ἡμέρους et ἡμέρου ; au génitif pluriel ἡμερινῶν ; de même νύκτα, *gén. sing.* νυκτοῦς et νυκτοῦ.

Déclinaison mixte.

	Singulier.			Pluriel.	
	M.	F.		M.	F.
N.	-ς	-	N.	-δες	
G.	-	-ς	G.	[-δων]	-δων
A.	-ν		A.	-δες	

Cette déclinaison comprend tous les substantifs oxytons et périspomènes non terminés en ος :

A. *Masculins.* — 1° En ᾶς : ὁ παπᾶς, ὁ καλλικᾶς ; et par conséquent les substantifs en ιᾶς (έας) venant de εύς : ὁ βασιλιᾶς, ὁ φονιᾶς ; *pl.* άδες ;

2° En ῆς : ὁ καφετζῆς, ὁ μποϊατζῆς ; *pl.* ῆδες ;

3° En ής : ὁ πραμματευτής, ὁ ληστής ; *pl.* άδες ;

4° En οῦς : ὁ παπποῦς ; *pl.* ούδες. Ces substantifs sont rares.

B. *Féminins.* — 1° En ά : ἡ κυρά, ἡ ῥκά ; *pl.* άδες ;

2° En ή : ἡ ἀερφή, ἡ γιορτή ; *pl.* άδες ;

3° En ού : ἡ ἀλουπού, ἡ μαϊμού ; *pl.* ούδες ;

De plus, une catégorie de masculins en ές et de féminins en έ, peu nombreux, d'origine étrangère, comme ὁ καφές, ἡ στετέ ; *pl.* έδες.

Remarques. — 1° Le vocatif suit les règles de la seconde déclinaison.

2° Les substantifs en ής, ά, ή peuvent aussi, mais irrégulièrement et rarement, suivre la seconde déclinaison ; les premiers, ainsi que ceux en ης de la seconde déclinaison, ont parfois la forme ancienne ου du génitif.

3° Les noms en ιᾶς, de εύς, ont rarement le pluriel ancien en εῖς.

Dans les documents chypriotes du moyen âge, la déclinaison n'est pas encore, si je puis parler ainsi, complètement modernisée ; un grand nombre de désinences anciennes sont encore en usage, et, pour la plupart des cas, on trouve généralement deux formes : l'une est la forme primitive, l'autre la forme romaïque ; quelques substantifs ont même, à certains cas, une troisième forme, tantôt ancienne, tantôt moderne, qui provient de la confusion entre deux déclinaisons anciennes. Des exemples montreront clairement ce mélange au moment où la langue était encore en voie de formation. Pour plus de clarté, je suivrai l'ordre que j'ai adopté plus haut.

Première déclinaison. — 1° Substantifs masculins et féminins en ος, neutres en ον : Ils sont réguliers à tous les cas. Le σ du nominatif, dans les féminins, est quelquefois supprimé, ainsi que le ν à l'accusatif et au neutre (V. *Apocope*). Ὁ λαός (M. 200, 1) fait au pluriel οἱ λᾶς (M. 201, 4), τοὺς λᾶς (M. 199, 1); le pluriel neutre est quelquefois en η : τὰ κάστρη (M. 6, 22), τὰ δένδρη (A. 450, 12). — On trouve le génitif ὁδοῦς (A. 454, 17).

Dans les Assises, certains substantifs en τής ont une seconde forme en τιός, et ont régulièrement, puisqu'ils sont oxytons, le pluriel de la déclinaison mixte : ὁ πουλητιός (A. 448, 20), τοῦ πουλητιοῦ (A. 250, 21), τὸν πουλητιόν (A. 448, 10); — de même ὁ δανειστιός (A. 304, 2), τὸν δανειστιόν (A. 294, 7), τοῦ δανειστιοῦ (A. 303, 23), τοὺς δανειστιόδες (A. 309, 14); — ὁ ἐμπιστευτιός (A. 309, 22), οἱ ἐμπιστευτιῶδες (A. 160, 9), τοὺς ἐμπιστευτιόδες (A. 160, 11) et τοὺς ἐνπιστευτιούς (A. 411, 21); — τοῦ ἀγοραστιοῦ (A. 287, 1); — ὁ ἀνκαλετιός (A. 353, 12), τοῦ ἀνκαλετιοῦ (A. 275, 10); — τοῦ ἀπολογητιοῦ (A. 275, 11); — τὸν μεταπουλητιόν (A. 293, 12); — de même θγειοῦδες (M. 233, 5), de θειός = θεῖος. Pour les génitifs en ω, ainsi que les accusatifs en ως, v. plus haut, p. 33, 34.

Masculins en ος, dérivés de substantifs en ων : ὁ ἄρχος (M. 103, 22), ὁ γεῖτος (M. 14, 2); τοῦ γέρου (M. 347, 9); τὸν ἄρχον (M. 298, 2), τὸν γέρον (M. 367, 27). Je n'ai pas d'exemples du pluriel, sauf πρωτογέρους (M. 308, 3). V. les formes anciennes à la seconde déclinaison.

2° Neutres en ιν et en ργιον : Réguliers ; le ν tombe rarement, et dans les noms en ργιον, le γ n'est pas toujours écrit : τὰ μοναστήρια (M. 133, 26).

3° Les neutres en ος dérivés d'une autre forme sont assez nombreux et semblent ne pas avoir d'autre cas que le nominatif et l'accusatif : τὸ γράφος = ἡ γραφή (A. 104, 17), δόλος = ὁ δόλος (A. 27, 29), τὸ δρόσος = ἡ δρόσος (M. 40, 16), τὸ διάφορος = ἡ διαφορά (M. 321, 4), τὸ μέσος = τὸ μέσον (M. 109, 26), μέτρος = μέτρον (A. 183, 20), νίκος = νίκη (M. 265, 23), τὸ στόλος = ὁ στόλος (M. 86, 22), φόρος = ὁ φόρος (M. 205, 4), κτῆνος (A. 111, 22), forme ancienne au lieu de la forme moderne κτηνόν (A. 111, 29). Ces sortes de substantifs sont d'ailleurs assez nombreux dans la langue ancienne : τὸ γράφος, τὸ νῖκος, τὸ πλοῦτος, τὸ ἔλεος, etc. Le génitif τοίχους (A. 111, 15) vient d'une confusion entre les deux formes ὁ τοῖχος et τὸ τεῖχος.

4° Masculins en ης pour ιος : Voici la déclinaison de κῦρις : ὁ κῦρις (A. 445, 20), κύρης (M. 32, 1); — τοῦ κυροῦ (M. 36, 6); — τὸν κύρην (M. 33, 3), κῦρι (A. 445, 10); — οἱ καραβοκυροί (M. 82, 3); — τοὺς καραβοκυρούς (M. 45, 24); *voc. sing.* κύρη (M. 228, 15); κῦρι (A. 445, 13).

La terminaison ιος se rencontre quelquefois : ὁ νοτάριος (M. 171, 26), τὸν νοτάριον (M. 96, 25). — Formes imparisyllabiques : οἱ κουρσάριδες (M. 351, 12), τοὺς καϐαλλάριδες (M. 232, 25).

5° Neutres en μαν et en σιμον : Ils n'ont de particulier que la forme ancienne du génitif, d'ailleurs très rare : πράγματος (A. 20, 21). Le ν tombe assez souvent. On trouve γόνατον (B. 455, 8), ἅρματον (B. 490, 22); je n'ai pas rencontré, sauf ces deux exemples, de nominatif-accusatif en ατον, bien qu'il soit dans les glossaires.

Seconde déclinaison. — A. 1° Les masculins en ας ont souvent la forme ancienne parallèlement à la forme romaïque lorsqu'ils dérivent de la troisième déclinaison grecque; on rencontre également les formes signalées à la troisième remarque : ὁ ἄρχων (M. 334, 2), ὁ πατήρ (M. 223, 4), ὁ χειμῶνας (B. 451, 19), ὁ ἄνδρας (A. 96, 3); — τοῦ πατρός (M. 84, 4), τοῦ λιμιόνος (M. 120, 18), τοῦ μάρτυρα (A. 13, 4), τοῦ κηρύκου (A. 215, 9), τοῦ γειτόνου (A. 360, 29); — τὸν πράχτοραν (M. 47, 24); τόν μάρτυραν (A. 13, 26), le ν tombe rarement; τὸν πράκτορον (M. 377, 23), forme rare ; — οἱ γέροντες (M. 303, 27), οἱ γειτόνοι (M. 13, 22) ἀρχόντοι (voc. A. 339, 3); — τῶν γερόντων (M. 137, 27); — τοὺς ἄρχοντας (M. 29, 5), rare, τοὺς ἄρχοντες (M. 96, 16), τοὺς δαιμόνους (M. 299, 18), τοὺς γειτόνους (M. 13, 21). — Formes imparisyllabiques, rarement : οἱ ῥηγάδες (B. 480, 23), τοὺς ῥηγάδες (M. 11, 13). — Notons le génitif ποδοῦ (M. 329, 25).

2° Masculins en ης : Le σ tombe quelquefois (V. *Apocope*). L'accusatif pluriel a parfois la terminaison ancienne : τοὺς ναύτας (A. 6, 30), τοὺς μεταπράτας (A. 6, 24); ces substantifs sont, d'ailleurs, réguliers. — Le mot αὐθέντης ou ἀφέντης, également régulier, a, de plus, les formes suivantes : *g. s.* ἀφέντου (Μεσ. Βιϐλ., II, p. ρμα'), αὐθεντός (A. 3, 14) et ἀφεντός (A. 43, 8); *voc. pl.* ἀφέντοι (M. 147, 1). — Formes imparisyllabiques : οἱ πουργέζηδες (A. 88, 5), τοὺς πρίντζηδες (M. 47, 27).

B. 1° Les féminins en α sont réguliers; ceux qui appartiennent à la première déclinaison ont quelquefois la forme ancienne au pluriel : ἡ μέραι (M. 3, 4); le type ancien s'est de même conservé dans les substantifs qui suivaient la troisième déclinaison : μήτηρ (A. 16, 17), γυνή (A. 96, 21); — γυναικός (M. 327, 13), προικός (A. 120, 6); — *acc. pl.* εἰκόνας (M. 42, 17), γυναῖκας (M. 8, 1). — Remarquer τῆς θαλάσσου (M. 69, 8), τῆς νυκτοῦ (B. 428, 2); cf. τῆς θαλάσσου, *Physiol.*, 112, et τοῦ θαλάσσου (*sic*), cité par Talbert, *De ling. gr. vulg.*, p. 46.

2° Les féminins en η se déclinent régulièrement; ceux qui viennent de noms en της ont les deux formes en τη et τητα : τῆς κοινότης (A. 334, 10), τῆς ψυχρότης (A. 183, 1), τὴν κρυότην (A. 435, 5), τὴν

πλουσιότηταν (M. 48, 14), ἡ ἰσότηταν (A. 39, 21) avec le ν paragogique.

3° Féminins en ι : Le σ reste quelquefois au nominatif : ἡ τάξις (M. 142, 25). On trouve encore au génitif, *sing.* εως, *pl.* εων : τῆς γεννήσεως (M. 126, 11), τῆς κρίσεως (A. 3, 2), τῶν ἀποκρίσεων (A. 28, 18); mais au pluriel la désinence régulière est ων, comme dans la langue actuelle : τῶν βρύσων (M. 4, 4), τῶν ὑπόθεσων (A. 438, 10). Enfin l'accusatif pluriel, outre la désinence régulière ες (αις), fait encore εις et ας dans les Assises : τὰς κρίσεις (A. 4, 29), τὰς κρίσας (A. 21, 11), τὰς ὀρέξας (A. 121, 21), τὰς παράκλησας (A. 378, 13), τὰς ὑποθέσας (A. 334, 9).

Déclinaison mixte. — A. 1° Les substantifs en ᾶς sont réguliers; pour ceux en ιᾶς (έας) on trouve, quoique rarement, la forme ancienne à tous les cas : ὁ βασιλεύς (M. 6, 29), τοῦ βασιλέως (M. 14, 21), οἱ γονεῖς (M. 20, 19), τους ἱερεῖς (M. 346, 6). Remarquons l'*acc. plur.* γονίους (M. 3, 8), et le *gén. sing.* ἱερῶς (A. 365, 2).

2° Je ne connais pas d'exemples de substantifs en ῆς, sauf ἐμπαλῆς (M. 82, 23), ἐμπιλῆς (M. 329, 8), qui est régulier.

3° Les masculins en ής, qui sont réguliers, ont souvent le génitif singulier en οῦ : τοῦ ληστοῦ (M. 4, 23), τοῦ ἀγοραστοῦ (A. 5, 22), et parfois l'accusatif pluriel en αίς : τοὺς ληστaίς (M. 4, 17); mais τοὺς ληστάδας (M. 4, 22). — Le mot συγγενής a en outre les désinences suivantes : οἱ συγγενεῖς (A. 5, 30), τους συγγενεῖς (A. 16, 19), τοὺς συγγενούς (A. 139, 18), τοὺς συνγγενᾶς (M. 59, 8).

4° J'ai noté seulement, comme formes de substantifs en οῦς, ὁ παπποῦς (M. 188, 15), τοῦ παπποῦ (M. 36, 5), τὸν παπποῦν (M. 56, 10); il est régulier.

B. 1° et 2° Les féminins en ά et en ή ne se distinguent, au moyen âge, que par quelques formes conservées de la déclinaison ancienne : τὰς γραφάς (M. 57, 7), τὰς ἀδελφάς (A. 131, 10). Ajoutons τὰς αὐλάδας (A. 350, 11), l'accusatif pluriel γῆαις (A. 358, 29; 365, 13), et le gén. sing. ἐπιβουλᾶς (A. 127, 26).

3° Féminins en ού : Seulement γιλλού (M. 128, 12) et μαμμού (M. 128, 12), qui sont réguliers.

En résumé, la déclinaison, dans le dialecte chypriote du moyen âge, ne diffère de la déclinaison actuelle, d'une manière générale, que par l'emploi de formes anciennes. J'ajouterai, pour être complet, autant qu'il m'est possible, les observations suivantes :

Quelques substantifs se déclinent à la fois en ος et en ης : Μαμουλοῦκοι (B. 444, 4) et Μαμουλούκιδες (B. 444, 21); κοντοσταῦλοι (B. 445, 6) et κοντοσταύλιδες (B. 445, 5).

Certains mots masculins sont devenus féminins : αἱ ἁγίαι κανόνες

(A. 126, 4), τὴν ὀφθαλμόν (A. 455, 27); l'accord τῆς συντάγματος (A. 273, *titre*) me paraît une inadvertance.

Le mot τοποκράτωρ semble indéclinable; on trouve plusieurs fois l'acc. τὸν τοποκράτωρ (M. 301, 24; 302, 16; 303, 13; 304, 12); de même τοῦ τειχόκαστρον (M. 210, 8, 9).

Enfin le participe τεθνηκώς, qui revient souvent dans les Assises, est remarquable par la multiplicité de ses formes; voici celles que j'ai recueillies :

ὁ τεθνηκώς (A. 130, 8).	ὁ τεθνεῶτος (A. 382, 30).
τοῦ τεθνηκότος (A. 17, 7).	τοῦ τεθνεώτου (A. 142, 12).
τὸν τεθνηκόταν (A. 107, 14).	τὸν τεθνεῶτον (A. 302, 21).
. . . . . .	ὁ τεθνεώτης (A. 382, 6).
τοῦ τεθνεῶτος (A. 142, 8).	. . . . . .
τὸν τεθνεῶταν (A. 16, 21).	τὸν τεθνεώτην (A. 460, 2),
τοὺς τεθνεῶτας (A. 16, 20).	et τὸν τεθνεώτη (A. 459, 25).
. . . . . .	. . . . . .
τοῦ τεθνηκοῦ (A. 107, 17).	τοῦ θνεῶτος (A. 120, 26).
. . . . . .	. . . . . .
ἡ τεθνηκή (A. 140, 7).	. . . . . .
τῆς τεθνηκῆς (A. 139, 31).	τῆς τεθνεώτης (A. 16, 5),
. . . . . .	et τῆς τεθνεώτας (A. 370, 1).

Dans le même sens sont employés ὁ θανείς (A. 119, 30), ὁ θνητός (A. 384, 13), féminin ἡ θνητή (A. 391, 11).

3. *Noms propres.* — Au moyen âge, tantôt ils se déclinent, tantôt ils sont indéclinables (v. p. 55); dans le dialecte actuel, ils suivent le paradigme auquel les rapporte leur terminaison; ceux en ος ont le vocatif en ο.

4. *Féminins et diminutifs.* — Je renvoie à la grammaire de M. Em. Legrand pour les formes actuelles. Au moyen âge, les féminins sont généralement en αινα (ενα) quand ils viennent de masculins en ης : πρίντζαινα (M. 298, 17), κούνταινα (M. 346, 10), κοντοσταύλαινα (M. 222, 25); φίλεναις (M. 129, 20) est une exception. Les masculins en ος donnent ησα ou ισσα : ἀγγόνισσα (M. 188, 8), συνεσκάρδησα (A. 158, 29), κλερονόμησα (B. 480, 20). Le féminin de συγγενής est συγγενατρία (M. 188, 13).

Comme diminutifs peu usités, je note ἐκκλησοῦδιν (M. 24, 10), πτωχούλικος (M. 52, 2), et trois formes neutres en πουλον, λαγηνόπου-

λον (283, 1), σπαθόπουλον (M. 156, 16) et χαρκόπουλον (M. 230, 10). V. Appendice II.

III

Adjectif.

Comme dans le grec ancien et moderne, les adjectifs, dans le dialecte chypriote, suivent la déclinaison des substantifs ; je me bornerai à signaler ce qui est le plus saillant. Le dialecte actuel forme généralement les féminins des adjectifs terminés par ρος en ρη, comme le grec ordinaire, en conservant l'accent sur la même syllabe qu'au masculin : ἐλεύθερος, ἐλεύθερη, μεγαλήττερος, μεγαλήττερη ; v. p. 29. Les adjectifs en κος font leur féminin en κη, pron. *tchi*, ou en κα, qu'on écrit κια pour indiquer la prononciation κ′ : ἀγαπητικός, ἀγαπητική et ἀγαπητικιά. Le chypriote ne se distingue pas à cet égard du grec commun. Au comparatif, on a conservé l'ancienne forme καλλίων, devenue κάλλιος, neutre κάλλιον ; on dit aussi καλλιώτερος.

Au moyen âge, nous trouvons en outre au féminin λατίνικα (A. 129, 16), qui est peut-être employé adverbialement au neutre pluriel ; κρατημένοις (A. 134, 30) au nominatif masc. plur. est un exemple unique que je n'hésite pas à noter comme faute. Enfin les sons ω et ο étant identiques, on ne s'étonnera pas de rencontrer des comparatifs et superlatifs qui ne suivent pas la règle ancienne : γληγορότερον (M. 107, 3), κοντώτερα (A. 49, 6), μεγαλότερην (A. 359, 31), μεγαλότατον (M. 190, 27); cf. μεγαλώτατος, *Et. Mag.*, 780, 1, et μεγαλώτερον, *id.*, 780, 3.

IV

Pronom.

1. *Pronoms personnels et réfléchis.* — Les deux premières personnes sont à Chypre ἐώ, γιώ et ἐγιώ, ἐσού ; on dit encore ἐγιώνη, ἐσούνη ; dans les Chroniques ἐγών (M. 294, 5).

Pour les pronoms réfléchis (1), qui sont réguliers dans le dialecte actuel, les Chroniques donnent les formes suivantes : αὑτόν suivi des pronoms enclitiques μου (M. 136, 28), σου (M. 15, 3), του

(1) Je les nomme réfléchis à cause de leur forme, car très souvent ils ne se rapportent pas au sujet.

(M. 137, 13), σας (M. 136, 26), τους (M. 15, 3); de même en grec vulgaire. De plus, aux deux premières personnes du pluriel, le génitif αὐτῶν dépendant de ἀξ, qui ne doit pas y être réuni dans l'orthographe : ἀξ αὐτῶν μας (M. 94, 26), ἀξ αὐτῶν σας (M. 95, 4); de même à la troisième personne plurielle : ἀξ αὐτῆς τους (M. 95, 1). Enfin les formes ξαυτόν σου, σας (M. 14, 9, 10), ξαυτῆς μου (M. 14, 9), του (M. 14, 24), toujours précédées de ἀπό, ἀπού, et que l'on doit par conséquent considérer comme pléonastiques, ἀποὺ ξαυτῆς μου devant se résoudre en ἀπὸ ἐξ αὐτῆς μου. — On trouve encore à la première personne τὸν ἐμαυτόν μου (M. 136-137), et à la troisième τὸν ἐμαυτόν του (M. 13, 16; 125, 21; 155, 3). Remarquons que ces formes, sauf la dernière, perdent souvent le sens réfléchi et sont équivalentes à un simple pronom personnel.

2. *Pronoms relatifs et indéfinis.* — Le peuple emploie ὁποῦ, ποῦ, au lieu du relatif ὁ ὁποῖος. Dans la langue du moyen âge, le pronom relatif sujet est ὁ ποῖος, ἡ ποία, τὸ ποῖον; au neutre, on trouve aussi τό, τά. Le pronom régime a presque sans exception la forme de l'article. On peut admettre en principe que la forme ὁποῦ sert à exprimer tous les genres, tous les nombres et tous les cas; on en verra l'usage dans la syntaxe.

Le pronom indéfini *chacun*, qui se rend en chypriote actuel par καθένας, καθεμιά, καθέναν, ainsi qu'en grec vulgaire, était exprimé au moyen âge par πᾶσα εἷς, πασαεῖς ou πᾶσα ἕνας, πᾶσα μία, πᾶσα ἕνα, gén. πασανοῦ, acc. πασάναν; πᾶσα ne se décline pas. On rencontre à l'accusatif πᾶσαν ἕναν (M. 30, 23), et au nominatif πᾶς νεῖς (B. 428, 12). De même l'adjectif indéfini *chaque* était exprimé par πᾶσα indéclinable.

Pour κανένας on trouve la forme κανενείς (M. 81, 16).

3. *Pronom interrogatif.* — Le pronom interrogatif neutre est ἴντα, commun à plusieurs autres dialectes. Dans les Assises la forme régulière est τῆντα, plus voisine de l'étymologie.

V

Verbe.

1. — *Remarques générales.*

La partie la plus originale du dialecte chypriote, en ce qui concerne la morphologie, est la conjugaison. Si dans son ensemble elle ne diffère pas de la conjugaison vulgaire au point d'être incompréhensible pour un Grec étranger à Chypre, elle s'en distin-

gue par un assez grand nombre de formes spéciales inconnues à la langue commune. Ces traits distinctifs se dégageront d'eux-mêmes dans les modèles de conjugaison que nous donnerons plus loin; mais auparavant il est utile de les signaler l'un après l'autre, et d'attirer l'attention sur chacun d'eux en particulier; les formes médiévales, mises en parallèle, montreront à quelle époque ils peuvent remonter.

1° Le ν final est conservé à toutes les formes où il existe en grec ancien, par exemple à la première personne plurielle de l'actif : πῶς μποροῦμεν νὰ τὸ κάμουμεν τοῦτο (Sak., 142, 13) (1), ἀφήκαμέν τους ἐκείνους κεῖ καλὰ κ' ἤρταμεν κ' ηὕραμεν καλλίττερα (Sak., 168, 4) (2). De plus il est ajouté, en règle générale, aux troisièmes personnes du singulier en ε et le plus souvent à la troisième pers. sing. en η de l'aoriste passif : ὁ γέρος ἀποκρίθηκεν κ' εἶπέν του (Sak., 151, 20) (3), ἐϐλάστησεν μιά μηλιά (Sak., 149, 25) (4), τὸ παιἵν ἐντύθην.... ἀποκρίθην.... ἀνακατώθην (Sak., 162, 28 et suiv.) (5). Nous avons vu plus haut cet usage du ν au moyen âge; à l'aoriste passif, à la forme en ην, la troisième pers. sing. est toujours ην. Il n'y a qu'une vingtaine d'exceptions dans les Chroniques, presque toujours devant νά; dans les Assises, ces exceptions montent à environ soixante.

2° La troisième personne plurielle, à tous les temps et à tous les modes de l'actif, est terminée, comme en grec ancien, en σιν, cette désinence s'étant étendue, par analogie, aux temps historiques : λέγουσιν, ἐφέρασιν; les formes en ουν, αν, que l'on entend quelquefois, ne sont pas les vraies formes chypriotes. Au moyen âge, bien que la termison σιν se rencontre, même aux temps historiques, les désinences ουν et αν sont de beaucoup les plus fréquentes.

3° La troisième personne du singulier, aux temps historiques du moyen, est terminée actuellement en τουν, par épaississement de l'ο en ου, avec le ν paragogique : ἐπυρώννετουν (Sak. 139, 13), ἔρκετουν (Sak., 156, 20), rarement en ουνταν : ὁ βασιλέας ἐστέκουνταν (Sak., 154, n° 5, 10) (6). Cette dernière terminaison est réservée à la troisième p. pl. comme dans la langue commune. Dans les textes du moyen âge, les formes générales sont pour le singulier

(1) « Comment pouvons-nous faire ceci? »

(2) « Nous les avons laissés là-bas en bonne santé et nous sommes venus ici où nous trouvons encore mieux. »

(3) « Le vieillard répondit et lui dit. »

(4) « Il poussa un pommier. »

(5) « Le jeune homme s'habilla,... répondit,... se perdit dans la foule. »

(6) « Le roi était. »

τον, et pour le pluriel ουνταν : ἐχαίρετον (M. 344, 1), ἐπαραπονᾶτον (B. 472, 14), ἐφοβοῦνταν (M. 6, 22), γινίσκουνταν (M. 39, 20).

4° Le futur se forme à l'aide de la particule θεννά, ἐννά (θέλω νά), tandis que la langue vulgaire, qui emploie encore quelquefois θὲ νά, a contracté cette locution en θά. Les Chroniques emploient toujours θέλω ; on trouve cependant θενὰ μποῦν (M. 285, 18-19), et une autre forme de futur, θέλεις μείνεις (M. 233, 7-8) (1).

5° Le subjonctif a les mêmes terminaisons que l'indicatif présent, ajoutées au radical du présent ou de l'aoriste ; à l'aoriste passif, les désinences sont celles du subjonctif actif. On a l'habitude d'écrire η au lieu de ει ; ce n'est qu'une différence d'orthographe motivée par le subjonctif ancien ; mais le subjonctif aoriste passif, qui n'a pas de forme correspondante à l'indicatif, a toujours η. Dans les Chroniques, ω est plus fréquent que ου à la première pers. plur. ; à la troisième, ου est presque toujours au lieu de ω ; les autres personnes ont, en général, η au singulier, et presque toujours ε au pluriel.

6° L'impératif aoriste passif se forme en θου pour θητι au lieu de σου de la langue commune, et sert pour le présent qui est peu ou point usité : πλύθθου, λυπήθου et λυπήχου par le changement connu du θ en χ. Au moyen âge : διασώθου (M. 284, 22), βλεπήθου (M. 315, 22), στάθου (B. 520, 7), κοιμήθου (B. 443, 18).

7° Au moyen âge, le participe actif est en οντα et plus rarement en ωντα pour les verbes barytons, ῶντα et rarement οῦντα pour les verbes contractes. Cette forme est régulièrement dérivée de l'accusatif singulier, comme les substantifs de la troisième déclinaison ancienne ; le σ qui devrait y être ajouté existe dans la langue vulgaire. Ce participe est d'ailleurs d'un usage fort restreint dans le langage courant. Les Assises ont encore assez souvent les formes ordinaires et déclinent le participe : τοῦ ἔχοντος, τοὺς λαμβάνοντας (A. 16, 22, 19) ; on trouve cependant des participes en ων indéclinables : τὸν ζητῶν (A. 155, 6), τοῦ ζητῶν (A. 171, 20) ; cf. *Physiol.*, τοῦ καταφλέγων (154), et même des substantifs, τοῦ κύων (332). La forme active se rencontre pour la forme moyenne, même quand l'actif n'existe pas : εὑρίσκοντα = εὑρισκόμενος (M. 58, 3), ἔρχωντα = ἐρχόμενος (B. 453, 18). — Le participe est employé quelquefois au génitif, dans les Chroniques, comme participe absolu : ἔλθοντός σου (M. 257, 3), et dans des phrases tirées ou imitées de la Bible :

(1) Cette dernière périphrase est blâmée par quelques Grecs comme barbare. V. Φιλολογίας παλαιᾶς τε καὶ νέας πάρεργα, ἤτοι τὰ Σουτσεῖα, sans nom d'auteur; Athènes, 1854 (1853 au faux titre), p. 22.

βοηθῶντος τοῦ Θεοῦ (M. 66, 15), ἐπὶ ὀνόματος τοῦ Θεοῦ τοῦ ζῶντος (M. 4, 25-26). — Enfin quelques participes passés ont encore le redoublement, surtout dans les Assises : γεγραμμένα (M. 294, 9), γεγενημένων (A. 15, 20), κεκρατημένον (A. 162, 19), κεκλεισμένα (A. 449, 19), etc.

8° Les verbes moyens, outre les formes populaires en μαστεν, μεστεν à la première pers. plur. du présent et de l'imparfait, ont encore en chypriote une troisième forme en μαστον au moins aussi usitée que les autres : ἐρκούμαστον, ἀπολοούμαστον. Une forme en σαστον existe parallèlement pour la seconde pers. plur.; je dois dire que je ne l'ai jamais entendue qu'à l'imparfait.

9° On sait que l'infinitif et l'optatif sont perdus dans la langue vulgaire, sauf en certaines expressions signalées dans les grammaires. Le dialecte de Chypre a conservé quelques infinitifs employés substantivement, comparables aux infinitifs français *le boire*, *le manger*, car ce sont des mots de même nature; j'en citerai comme exemple une phrase que j'ai entendue d'un paysan parlant de la récolte du vin : κάμνουσιν μόνον διὰ τὸ πιεῖν τους (1). A l'époque où la langue était encore en voie de formation, des infinitifs de cette sorte ne doivent pas surprendre; en particulier dans les Assises, l'emploi de l'infinitif est encore assez étendu : τὸ πεῖν τοὺς φιλοσόφους (M. 225, 15), τὸ φᾶν της καὶ τὸ πγεῖν της (M. 129, 3); δεῖ περιπατεῖν (A. 4, 9), χαρτωθῆναι καὶ εὐλογηθῆναι (A. 14, 18), τοῦ φαγεῖν καὶ πιεῖν (A. 131, 25), φοβεῖσθαι, ἀγαπᾷν, κριθῆναι (A. 25, 11, 26). Il convient cependant de noter que ces infinitifs, pour la plupart, comme aussi des futurs, ἀποθανεῖται, ζήσεται (A. 24, 27), se trouvent dans des citations, souvent déformées il est vrai, ou dans des phrases se rapportant à des citations.

Pour l'optatif, on rencontre dans les Assises les deux verbes ποίσοι (ποιήσοι) et ὁρίσοι, dans les phrases μὴ τὸ ποίσοι ὁ Θεός (A. 53, 26), μὴ τὸ ὁρίσοι ὁ Θεός (A. 68, 3 et *pass.*).

2. — *Verbe substantif.*

Indicatif présent.	Imparfait.
εἶμαι.	ἤμουν.
εἶσαι.	ἤσουν.
ἔνι.	ἦτουν.
εἴμαστον.	ἤμαστον.
εἶστε.	ἤσαστον.
εἶναι.	ἦταν.

(1) « Ils en font seulement pour leur boisson. »

A la troisième pers. sing. on dit encore ἔνε au présent; à l'imparfait ἦταν, et plus rarement ἦτον. Pour le futur, le subjonctif et toutes les formes composées, v. les Remarques générales, 4° et 5°; les particules seules ou les auxiliaires font la différence.

Au moyen âge, à certaines personnes, une confusion véritable règne entre toutes les formes, tant anciennes que modernes; l'η distingue souvent le subjonctif.

Indicatif présent.

S. 1. εἶμαι (M. 50, 16).
2. εἶσαι (M. 288, 12), ἔσαι (B. 490, 2).
3. ἔναι (M. 96, 21), εἶναι (M. 14, 6), ἔνι (M. 7, 21), ἔνε (A. 45, 5), ἐστίν (A. 67, 28).
P. 1. εἴμεστεν (M. 147, 2), εἴμεσθεν (M. 27, 24), εἴμεσταν (M. 123, 4).
2. εἶστε (M. 272, 14), εἶσθε (M. 137, 11).
3. ἔνι (M. 10, 7), εἶναι (M. 10, 7), ἔνε (A. 33, 12), εἰσίν (A. 140, 6), εἶνε (A. 39, 25).

Imparfait.

S. 1. ἤμουν (M. 99, 7).
2. ἤσουν (B. 538, 6).
3. ἦτο (B. 435, 4), ἔτον (M. 38, 9), ἦτον (A. 29, 31), ἦν (A. 88, 16).
P. 1. Aucun exemple.
2. Idem.
3. ἦτον (M. 54, 19), ἔτον (M. 114, 6), ἔσαν (M. 27, 15), ἦσαν (A. 110, 23).

On trouve encore les formes suivantes pour le subjonctif :
S. 1. ἦμαι (M. 14, 21).
2. ἦσαι (M. 14, 6).
3. ἦναι (M. 14, 10), ἔναι (217, 12), ἔνε (A. 27, 9), ἦνε (A. 65, 2), ἔνῃ (A. 3, 10).
P. 1. ἤμεστεν (M. 145, 2), ἤμεσθεν (M. 167, 2), νἄμεσταν (B. 472, 15).
2. ἦστε (M. 170, 4).
3. ἦναι (M. 219, 10), ἔνῃ (A. 4, 4).

En outre, le futur ἔσται (A. 81, 24), et le participe ἤστοντα (M. 164, 14).

3. — *De l'augment.*

On peut admettre qu'en général l'augment syllabique est sup-

primé dans la langue vulgaire, à Chypre comme ailleurs. On ne peut cependant poser cette règle comme un principe absolu, car on entend souvent, soit dans la conversation, soit dans les récits populaires, des temps passés accompagnés de l'augment syllabique; mais l'emploi n'en a rien de fixe, et il est possible qu'il disparaisse complètement. Les grammaires nous enseignent une exception : l'augment syllabique ne saurait être supprimé dans les formes des verbes barytons qui n'auraient que deux syllabes après sa suppression ; on doit toujours dire, par exemple : ἔϐαλα, ἔφερε, et non βάλα, φέρε. La règle ainsi posée est exacte, et, dans le dialecte de Chypre, les pronoms régimes monosyllabiques suivant toujours le verbe, elle ne souffre d'exception que lorsque le verbe est précédé de καί; alors l'augment est supprimé, et la forme verbale se comporte comme une enclitique, sauf certains aoristes propérispomènes, comme πῆρεν, πῆγεν.

Au quinzième siècle, cette règle est inconnue, ou plutôt une autre règle est en vigueur. Les formes dont il est question conservent parfois l'augment; mais, en outre, à la première personne du singulier et à la troisième du pluriel, forme ancienne, c'est-à-dire là où la voyelle désinentielle est un α, très souvent l'augment est supprimé, et le verbe, au lieu d'être considéré comme enclitique, prend l'accent, qui devrait porter sur l'augment, sur la première syllabe. Il suffit de parcourir les documents pour en trouver des exemples : θέλαν (M. 267, 2), φύγαν (M. 22, 19), ρίψαν (M. 185, 24), σύραν (M. 73, 6), πέσαν (M. 278, 21), βλέπαν (M. 304, 18). Ce fait est plus rare quand la voyelle désinentielle est ε : φέρεν (M. 213, 26), κόϐγεν (M. 277, 14), βάλεν (M. 39, 9). La règle, qui semble en contradiction avec la théorie actuelle, s'explique d'elle-même si l'on observe l'accentuation usuelle dans les textes du moyen âge. Bien que l'accent paraisse n'obéir à aucune règle certaine, on peut cependant, pour quelques cas, découvrir un principe général au milieu de cette apparente confusion. Or, pour une raison que je ne connais pas, et qui peut être une imitation de l'accentuation dans les verbes contractes, les formes trisyllabiques des temps historiques, quand elles ont l'augment, ne prennent pas néanmoins l'accent sur l'augment, comme on pourrait le penser, mais sur la syllabe radicale : εκάψαν, ἐκτίσαν, ἐϐάλαν (M. 22, 14), etc., et cela souvent aussi à la troisième personne du singulier : ἐπέψε, ἐκράξεν (M. 27, 18), etc. Cet usage d'accentuer la pénultième s'est même étendu aux formes ayant plus de trois syllabes, et pour la troisième personne du pluriel la règle est

presque absolue (1) : ἐκολλῆσαν (M. 22, 17), ἐσκοτόναν, ἐφουρκίσαν (M. 36, 18, 21), ἐσκεπάσεν (M. 43, 11). — En dehors de ce cas particulier, l'augment syllabique n'est presque jamais négligé; les formes où il manque sont très peu nombreuses.

Les verbes composés avec une préposition prennent généralement l'augment syllabique devant la préposition, comme dans la langue vulgaire : ἐπροσβάλαν (M. 57, 16), ἐπερίλαβεν (M. 80, 4), ἐδιάλεξεν (M. 32, 13), ἐκαταλυοῦσαν (M. 319, 5), ἐσυνκέρασεν (A. 436, 6); le double augment, avant et après la préposition, est rare : ἐπαρεδόθησαν (B. 445, 8), ἐπαρέδωκεν (A. 60, 15), ἐσυνέστειλεν (A. 88, 26). Les formes comme ἐκατέβησαν (M. 373, 24), ἐκατέβαινεν (A. 436, 18), n'ont pas un double augment; elles viennent d'un verbe κατεβαίνω, cf. κατεβάζω, ἀνεβάζω, ἀνεβαίνω, qui sont de la langue commune; il en est de même du mot ἐσυνεβάστησαν (M. 291, 13), pour lequel nous devons admettre un présent συνεβάζω, par analogie avec les précédents; on a, en effet, συνεβάζεται (A. 48, 20), et les substantifs συνέβασιν (A. 82, 8) et συνέβασμαν (A. 86, 22), où il ne peut être question d'augment.

L'augment syllabique est quelquefois η, spécialement dans les verbes de deux syllabes : ἤπια, ἤφερα, etc.; on en trouve quelques exemples au moyen âge : ἦπγεν (A. 184, 14), ἠθεσπίσθην (A. 462, 2), ἠδειλιάσαν (M. 375, 21). La seconde forme est peut-être due à un verbe ἐθεσπίζω, cf. ἐθέσπισμα (A. 30, 20).

L'augment temporel, dans notre dialecte, a véritablement disparu. On ne le rencontre que dans quelques verbes, comme ἦλθα, εἶχα, ηὗρα, ἦψα, où il s'explique parce que ces formes sont plutôt considérées comme étant sans augment, restées directement de la langue ancienne sans être rapportées à un présent; d'ailleurs celui de ἦλθα n'existe pas, et souvent εἶχα, ἦψα n'ont pas d'augment. Au quinzième siècle, l'augment temporel semble soumis à des règles particulières, au moins dans l'écriture. Dans les verbes qui n'ont pas subi une aphérèse préalable de la voyelle initiale, comme γοράζω, μόνω, μολογῶ, et les verbes commençant

(1) J'en conclus que des vers comme celui-ci (*Journ. des Sav.*, 1874, p. 279):

Τοιαῦτ' ἐδολιεύσατο, τοιαῦτα κατέπράξαν.

qui à première vue semblent faux, sont au contraire parfaitement réguliers, si l'on observe la règle d'accentuation ci-dessus énoncée. Il n'y a donc pas, pour de semblables vers, qui sont nombreux, à chercher de correction, mais simplement à rétablir l'accent sur la pénultième, tel qu'il avait originairement été écrit. Une orthographe comme κατέπραξαν, dans le vers cité, est due sans doute à ce que le copiste connaissait trop bien l'accentuation ancienne.

par ἀπό, voici ce qui ressort de l'ensemble des observations : L'α n'est jamais augmenté : ἄκουσε (M. 31, 10), ἆψαν (M. 41, 10), ἀλλάξαν (M. 47, 25), ἀκλούθησεν (M. 78, 2), ἀνοῖξαν (M. 54, 9), ἀνάγκαζα (M. 137, 2), ἀρνήθην (M. 356, 25), ἀγόρασεν (A. 5, 27); les exceptions sont très rares : ἠστένησεν (A. 182, 5), ἤκουσαν (A. 185, 25), ἠκούσετε (M. 84, 5), ἠγαπημένον (M. 343, 1). Il en est de même pour ε et les diphtongues : ἔχεν (M. 158, 1), ἔχες (M. 162, 27), ἔρκετον (M. 159, 3), εὗρεν (M. 78, 6), αἰχμαλωτεῦσαν (M. 354, 13), εὑρίσκασιν (M. 373, 12), εὐχαριστήσανε (B. 533, 11), mais ηὗραν (M. 21, 14), εἶχεν (M. 30, 21), cette dernière forme plus usitée. L'ο, au contraire, prend toujours l'augment, sans exception : ὡμοφρονοῦσαν (A. 12, 15), ὤμοσεν (A. 81, 23), ὡρίσαν (M. 326, 3), ὡδήγησεν (M. 86, 22), ὡργίστην (M. 140, 2), ὡρδινίασεν (B. 447, 21).

Un certain nombre de verbes commençant par une voyelle semblent n'avoir pas d'augment régulier, et changer aux temps passés leur voyelle iniale en ε : ἐπέθανεν (M. 11, 28), ἐποφάγασιν (M. 118, 7), ἐγόρασεν (M. 13, 12), etc. G. Meyer (p. 256) voit dans ce fait un simple changement de voyelle, et il en cite encore beaucoup d'autres exemples; et, en effet, à première vue, rien ne semble plus facile que de tirer ἐγόρασεν de ἀγοράζω, ἐμόσαν (M. 34, 14) de ὀμόνω, ἐγιάναν (M. 39, 12) de ὑγιαίνω, à l'aide d'une de ces mutations de voyelles si fréquentes et soumises à si peu de règles fixes dans la langue du moyen âge comme dans le dialecte actuel. Mais une observation attentive et un examen plus sérieux des procédés phonétiques du grec moderne nous fournit une autre explication, qui est la seule exacte. La plupart des verbes qui commencent par une voyelle la perdent dans le dialecte chypriote, comme aussi dans la langue commune; il en est de même pour un grand nombre de mots (V. p. 53) : γοράζω = ἀγοράζω, πογλησμονῶ = ἀπολησμονῶ, λάσσω = ὑλάσσω, μολογῶ = ὁμολογῶ, παντρεύκω = ὑπανδρεύω, κανεῖ = ἱκανεῖ, etc.; lorsque ces verbes ont l'augment aux temps passés, ils prennent l'ε régulier, et dans des formes comme ἐγόρασα, ἔλασσα, ἐμολόγησα, ἐπάντρευα, l'ε n'est autre chose que l'augment et n'est pas dû, comme on pourrait le penser, à une modification de la voyelle initiale. Cf., dans les Chroniques, νὰ ποθάνωμεν (M. 3, 7), τιμάζει = ἀτιμάζει (M. 148, 25), παντρεμένη (M. 130, 1), νὰ ῥίζῃ = νὰ ὁρίζῃ (M. 192, 25), etc. Les formes où l'α semble tenir lieu d'augment doivent être expliquées par une prosthèse de cette voyelle (V. p. 56).

4. — *Verbes barytons.*

Les deux classes de verbes de la langue vulgaire sont les mêmes dans le dialecte chypriote : les verbes barytons et les verbes contractes ; nous verrons que plusieurs désinences sont communes à ces deux classes, et que l'accent seul les distingue.

Pour les premiers, les terminaisons des temps de l'actif et du moyen sont les suivantes :

Actif.

Indicatif présent.	Imparfait.	Aoriste.	Impératif.
— ω.	ἐ — α.	ἐ — σα.	Présent.
— εις.	ἐ — ες.	ἐ — σες.	— ε.
— ει.	ἐ — εν.	ἐ — σεν.	— ετε.
— ουμεν.	ἐ — αμεν.	ἐ — σαμεν.	Aoriste.
— ετε.	ἐ — ετε.	ἐ — σετε.	— σε.
— ουσιν (-ουν).	ἐ — ασιν (-αν).	ἐ — σασιν (-σαν).	— σ(ε)τε.

Participe. -οντας (rare).

Moyen.

Indicatif présent.	Imparfait.	Aoriste (passif).	Impératif.
— ουμαι.	ἐ — ουμουν.	ἐ — ηκα.	Présent.
— εσαι.	ἐ — ουσουν (-εσουν).	ἐ — ηκες.	— ου.
— εται.	ἐ — ετουν (-ουνταν rare).	ἐ — ηκεν, -η(ν).	— εστε.
— ούμαστεν (στον).	ἐ — ούμαστεν (στον).	ἐ — ήκαμεν.	Aoriste.
— εστε.	ἐ — ούσαστεν (στον).	ἐ — ήκετε.	— θου.
— ουνται.	ἐ — ουνταν (-οντο rare).	ἐ — ήκασιν (-ηκαν).	— θητε.

Participe { Présent. -ούμενος.
Passé. -μένος.

Ce tableau des désinences convient à tous les verbes barytons, quels qu'ils soient ; il n'y a qu'à observer les règles de la formation des temps, suivant la nature des consonnes qui terminent le thème verbal, telles qu'on les trouve dans les grammaires. Il est superflu de les répéter ici, le chypriote ne s'écartant de la langue commune qu'en quelques cas déjà analysés plus haut.

Remarques. — 1° Les verbes en άζω, dans le dialecte actuel,

font, dans certaines parties de l'île, leur aoriste en ψα pour ξα : ἐσπούδαψα.

2° On emploie encore maintenant un aoriste en ουν, εἴπουν ; les Chroniques donnent fréquemment εἴπουν, et εἴπου (B. 525, 23).

3° Les textes du moyen âge ont conservé quelques impératifs aoristes en σον, qui ont entièrement disparu de la langue vulgaire : ἄκουσον (A. 61, 29), φύλαξον (M. 133, 2). Les formes régulières sont écrites indifféremment par ε ou par αι : ἄνοιξε (M. 109, 27), ποῖσε (M. 6, 11), ποῖσαι (M. 41, 2), ψηλάφησαι (M. 109, 27). Au pluriel, on trouve encore quelques formes en ατε : δικαιώσατε (M. 137, 11), ἀκούσατε (A. 20, 10), de même qu'à l'indicatif : ἐχαλάσατε (M. 204, 12), σκοτώσατε (M. 228, 22), ἐσφάξατε (M. 273, 7), ἠκούσατε (A. 79, 23).

4° On trouve, au moyen âge, quelques exemples de troisièmes personnes en αν pour εν : ἦλθαν = ἦλθεν (M. 319, 2) ; cette forme est peut-être due à une confusion de sons, ou encore à l'influence de la nasale.

5° La première personne plurielle du moyen, à la même époque, a souvent la forme ancienne μεθα ; souvent aussi la terminaison μεσταν : ἐγδεχούμεσταν (M. 146, 11), φοβούμεσταν (M. 250, 9).

6° Par suite d'une confusion avec les verbes contractes, plusieurs formes qui n'appartiennent qu'à ces derniers se rencontrent, au moyen âge, dans les verbes barytons ; par exemple, ἀποκρινᾶται = ἀποκρίνεται (A. 475, 12).

7° L'aoriste passif se termine aussi en (θ)ην ; mais cette désinence, assez fréquente, n'est guère usitée qu'à la troisième personne du singulier : ἐσηκώθην (Sak. 149, 17), ἐδεβαιώθη (Sak. 137, 21). Les documents anciens nous donnent la conjugaison suivante:

S. 1 ; toujours ηκα : ἐξηγήθηκα (M. 52, 22) ; ἐσυγκατετέθην (A. 197, 14) est un exemple unique.

2 ; toujours ης : ἐξηγήθης (M. 237, 14).

3 ; ην ou ηκε(ν) : εὑρέθην (M. 21, 4), ἀναμίχτηκεν (M. 303, 27) ; rarement η : ἐπικράνθη (M. 4, 14).

P. 1 ; ήκαμεν ou ημαν : ἐδεχτήκαμεν (M. 201, 22), ἐδέχτημαν (M. 219, 12) ; ημεν rare : ἠλευθερώθημεν (A. 26, 8).

2 ; ητε ou ήκετε : ἐκαταδέχτητε (M. 201, 13), ἐπλερωθήκετε (M. 272, 8).

3 ; ησαν, rarement ηκαν et ήκασιν : εὑρέθησαν (M. 210, 7), ἀποχαιρετιστῆκαν (B. 473, 10), ἐγινήκασιν (M. 31, 6).

5. — *Verbes contractes.*

La formation des verbes contractes, en grec moderne, est un phénomène tellement caractéristique, et jusqu'ici tellement peu expliqué, que je ne crois pas sortir des limites de ce travail en cherchant à en exposer la théorie. La conjugaison contracte du dialecte chypriote n'en deviendra que plus claire.

Des trois classes de verbes contractes qui existaient dans le grec ancien, la langue vulgaire a supprimé entièrement la troisième, celle des verbes en όω; ils sont devenus barytons, et se terminent en όνω, et aucun n'a échappé à cette transformation : χρυόω — χρυόνω, σημειόω — σημειόνω, βεϐαιόω — βεϐαιόνω. Les deux autres classes, en έω et en άω, subsistent encore intactes dans la langue des puristes et dans le style académique; c'est un des procédés par lesquels les savants d'Athènes s'imaginent reconquérir la langue d'Isocrate et de Xénophon. Mais le peuple, qui n'apprend pas sa langue dans les traités de haute science ni dans les dictionnaires, et qui obéit d'instinct à des lois de transformation dont il ne peut avoir conscience, n'admet plus maintenant la distinction des verbes en έω et en άω. Il ne connaît plus qu'une seule classe de verbes contractes, dont nous verrons tout à l'heure la conjugaison. Quel est donc le principe d'après lequel la fusion s'est faite? Car il ne s'agit pas ici d'une condensation fortuite, ni même d'un simple procédé d'analogie. Nous sommes en présence d'une régularité absolue qui exclut toute idée de hasard, et d'un mélange singulier de formes que l'analogie seule ne peut expliquer. Ce principe, je l'appelle *principe d'unification*, et nous pouvons le constater dans toutes les langues dérivées. C'est en vertu de ce principe que le français a réduit à une seule les cinq déclinaisons latines, et que notre conjugaison n'a plus que deux formes vivantes de verbes; c'est en vertu de ce principe que la déclinaison grecque s'est tellement modifiée en se condensant; c'est enfin en vertu de ce principe, accompagné du principe d'analyse, que les langues anciennes, qui exprimaient les rapports synthétiquement et par des formes multiples, ont produit des langues dérivées où l'expression des rapports a lieu par voie analytique et à l'aide d'un moins grand nombre de formes. Si le grec moderne a moins étendu l'application de ces deux principes que les langues romanes, c'est uniquement parce que sa dérivation a commencé plus tard et s'est accomplie d'une manière plus lente. Au reste, le principe d'unification n'avait pas échappé à la sagacité de Koraïs, qui connais-

sait si bien sa langue : Τὸ ἀξιοσημείωτον εἶναι, dit-il, ὅτι ὁ χυδαῖος λαός, ἀκόμη καὶ ὅταν φθείρῃ τὴν γλῶσσάν του, ὁδηγεῖται ἀπὸ φυσικὴν διάθεσιν τοῦ ἀνθρωπίνου πνεύματος εἰς κἄποιον ὁμαλισμὸν τῆς γλώσσης (Ἄτακτα, I, p. 95).

Les verbes contractes ne suivent pas dans toute la Grèce la conjugaison vulgaire ; ils diffèrent, selon les contrées, surtout par l'imparfait actif, qui a des flexions spéciales. Les temps soumis à la contraction sont, à l'actif et au moyen, le présent de l'indicatif, de l'impératif et du subjonctif, l'imparfait et le participe présent ; dans la conjugaison vulgaire, l'imparfait actif n'est pas contracte. Comme dans les verbes barytons, le subjonctif n'est autre que l'indicatif précédé de νά, et l'impératif, aux personnes formées à l'aide de ἄς, a également les mêmes formes que l'indicatif. Les autres temps suivent la conjugaison des verbes barytons, selon les règles des grammaires. Voici la conjugaison de la langue vulgaire :

Actif.

Indicatif présent.	Imparfait (non contracte).	Impératif.
— ῶ.	ἐ — οῦσα.	— α.
— ᾷς.	ἐ — οῦσες.	— ᾶτε.
— ᾷ.	ἐ — οῦσε.	
— οῦμε(ν).	ἐ — ούσαμε(ν).	Participe.
— ᾶτε.	ἐ — ούσετε.	
— οῦν(ε).	ἐ — οῦσαν(ε).	— ῶντας.

Moyen.

Indicatif présent.	Imparfait.	Impératif.
— οῦμαι.	ἐ — ούμουν.	— οῦ.
— ᾶσαι.	ἐ — άσουν (-ούσουν).	— ᾶστε.
— ᾶται.	ἐ — ᾶτο.	
— ούμαστε.	ἐ — ούμαστε.	Participe.
— ᾶστε.	ἐ — ούσαστε (-ᾶστε).	
— οῦνται.	ἐ — οῦνταν.	— ούμενος.

On voit que les règles de contraction, dans la langue commune, sont les suivantes : les thèmes verbaux étant terminés par ε ou α, comme τιμάω, ζητέω, ε et α, combinés avec ε (η), donnent α, et avec ο (ω, ου), donnent ου, sauf au participe actif, qui contracte en ω. C'est un mélange des deux anciennes conjugaisons.

Dans plusieurs parties de la Grèce, en particulier dans le Pélo-

ponnèse, l'actif suit une conjugaison différente ; tous les verbes sont considérés comme ayant le thème en α, et ne font la contraction qu'au pluriel, toujours en α, quelle que soit la voyelle désinentielle ; de plus, l'imparfait a une seconde forme, qui prend les désinences des verbes barytons, le plus souvent avec l'insertion d'un γ euphonique. Nous avons alors la conjugaison suivante :

Présent.	Imparfait.
ζητά-ω.	ἐζήτα-(γ)α.
ζητά-εις.	ἐζήτα-(γ)ες.
ζητά-ει.	ἐζήτα-(γ)ε.
ζητ-ᾶμε(ν).	ἐζητά-(γ)αμε(ν).
ζητ-ᾶτε.	ἐζητά-(γ)ετε.
ζητ-ᾶν(ε).	ἐζήτα-(γ)αν.

La tendance à un type unique est ici encore plus marquée. Il est donc constant que la langue grecque vulgaire n'a plus qu'une seule forme pour la conjugaison contracte. Cependant, si l'on sort de la langue parlée et que l'on considère les œuvres plus ou moins littéraires produites en Grèce (je parle seulement des ouvrages en langue vulgaire), on verra que ce type unique n'a jamais été complètement adopté, soit que la transformation n'ait pas achevé son entier développement, soit plutôt que cette évolution populaire ait été retardée par l'influence savante.

Au moyen âge, à l'époque où le grec moderne se formait, on comprend qu'il y ait hésitation ; on lit dans le *Physiologos* γεννῶσιν (131) et γεννοῦσιν (230), ἐνθυμεῖσαι (341) et ἐνθυμᾶσαι (245), στενοκοπεῖται (1050) et στενοκοπᾶται (1047), etc. Si l'on remonte plus haut, cette hésitation se manifeste à peine, le mélange des deux types ne faisant que commencer ; dans les deux poèmes de Théod. Prodrome, publiés par Koraïs (Ἄτακτα, I), je note seulement κερνοῦν (I, 126) de κερνάω, βαστοῦν (I, 188) de βαστάω, πεθυμᾷς (I, 241) de πεθυμέω = ἐπιθυμῶ.

La confusion entre les deux conjugaisons en έω et άω a cependant son origine dans l'antiquité même ; pour quelques verbes, la langue grecque employait concurremment les deux formes ; il était plus attique de dire ἐλεεῖς, le dialecte commun disait ἐλεᾷς (*Etym. Magn.*, 129, 327) ; de même ξυράω et ξυρέω, ἐμφοράω et ἐμφορέω, ῥοφάω et ῥοφέω. Le dialecte ionien conjugait en έω les verbes en άω, comme ὁρέω = ὁράω ; les Doriens faisaient de même, disant τιμέω pour τιμάω, quoique d'une manière moins constante. Peut-être

même le peuple n'observait-il pas toujours rigoureusement la différence des deux conjugaisons. Le mélange existait donc en germe dans le grec ancien, et c'est de là qu'il a passé, en se généralisant et en prenant de plus en plus le caractère d'une règle fixe, dans la langue vulgaire du moyen âge et dans le grec actuel.

Voici quelques exemples de cette conjugaison populaire, pris dans la langue commune et dans divers dialectes :

Τὸ ζήτημα τῆς γλώσσας, par Konéménos, Corfou, 1873 : ἀκολουθάει, page 8, προξενάῃ 10, καταφρονᾶμε 22, μετρᾶν 52, note, λυπᾶται 59. L'auteur prétend écrire dans l'idiome commun, mais sa langue semble plutôt appartenir au dialecte des îles Ioniennes.

Athènes. — Passow, *Pop. carm.* : μιλᾷς 572, 8 ; προσκυνάει 580, 2 ; φιλᾷς dist. 119, *a* ; ἀκουμπᾷς dist. 888.

Péloponnèse. — D'Estournelles, *Texte d'un conte populaire grec recueilli en Achaïe* (*Ann. de l'assoc. pour l'encour. des ét. grecques*, 12e année, 1878) : παρακαλάει, τραγουδάῃ, page 122, τραβᾶνε 120.

Crète. — Συλλογὴ κρητικῶν ἐπιστολῶν : γροικοῦμε, γροικᾶτε, page 11, γελοῦν 26, θυμᾶστε 54, διοικᾷ 55.

Santorin. — Petalas, Θηραϊκῆς γλωσσολ. ὕλης τεῦχος α′ : ἀκολουθᾷς, page 8, ἀναιζητᾶτο 15, ἀναισποῦσι 18, προνοᾷ 129.

Epire. — J. Pio, Νεοελλ. παραμ. : κυνήγαε, κυνηγάει, περβατάγαν, περβάτα impér., page 2, κοιμοῦνται, φοβᾶσαι 10.

Astypalée. — Même ouvrage : χτυπάει, φοβᾶται, page 83, γλυκοφιλᾷ 89, ῥωτοῦνε 90, μιλᾷς 96.

Tinos. — Même ouvrage : ζητᾷ, συλλογᾶται, page 193, πολεμᾷς 200.

Syra. — Même ouvrage : ξακλουθᾷς, page 212, χτυπᾷ 220, ἀρωτοῦνε 229, λυπᾶσαι 231.

La conjugaison contracte, à Chypre, est à peu près identique à celle de la langue commune ; elle en diffère, suivant les règles du dialecte, en ce que la troisième pers. plur. est en οῦσιν (imparf. non contr. ούσασιν), et la troisième pers. sing. de l'imparfait moyen en άτουν. La diérèse n'est jamais faite. En outre, le chypriote possède une forme spéciale d'imparfait, usitée surtout à la seconde et à la troisième personne du singulier, et qui semble due à une contraction régulière : ἐζήτας, ἐζήτα(ν). Nous en verrons plus loin l'origine. La première personne du singulier et la troisième du pluriel sont terminées en ουν, comme en grec ancien ; mais je ne connais ces formes que dans des verbes comme κρατῶ, θωρρῶ, qui s'écartent des règles ordinaires de contraction. Je n'ai pas d'exemples des deux premières personnes plurielles ; Koraïs cite la seconde (Ἄτ., I, 149), mais il la forme probablement par analogie avec le singulier et avec l'indicatif présent.

Dans le dialecte chypriote du moyen âge, la fusion des deux conjugaisons contractes, telle que nous venons de la voir, était déjà faite à peu près complètement : ἀρωτοῦμεν (M. 110, 8), φιλοξενᾷς (M. 369, 6), κατηγορᾶται (M. 271, 22), νὰ λειτουργᾷ (M. 24, 26), ἀγαποῦν (M. 13, 21), ἐκτύπαν (M. 266, 8), ἐζήταν (M. 201, 14), ἐπεθύμαν (M. 103, 19), etc. En dehors des exceptions qui ont persisté dans la langue actuelle, et dont nous aurons à parler, les formes irrégulières sont assez rares : ἐλυπεῖτον (M. 46, 23), νὰ παρπατῇς (M. 365, 10), διηγεῖται (A. 24, 9), ὠφελεῖ (A. 87, 24), ὁμολογεῖ (A. 309, 27), ἐφοβεῖτον (A. 309, 23); on trouve parallèlement διηγᾶται (A. 279, 28), ὠφελᾷ (A. 485, 9), ὁμολογᾷ (A. 316, 20), ἐφοβᾶτον (M. 285, 23). Notons la forme unique d'imparfait ἐσκοτείνιαγεν (B. 434, 26).

La troisième personne du singulier δηλοῖ a subsisté dans la formule assez fréquente καθὼς ἄνωθεν δηλοῖ (M. 147, 8); on rencontre dans les Assises δηλοῖ très souvent, quelquefois διδοῖ (A. 16, 11), et παραδιδοῖς (A. 81, 25).

A côté de cette conjugaison, le chypriote fait aussi usage, plus rarement cependant, de la conjugaison moyenne en ιοῦμαι, ιούμουν, si employée dans le dialecte commun; les textes anciens en offrent déjà quelques exemples : κρατιέται (A. 147, 17), ἐπουλιέτον (M. 251, 18); des formes en ιῶ se trouvent même à l'actif, mais seulement dans le verbe καλῶ et son composé ἀγκαλῶ : καλιοῦν (A. 464, 23), ἀνκαλιῶ (A. 334, 31). Koraïs (Ἄτακτα, I, p. 245) commet à ce sujet une grave erreur; πουλιέσαι, πουλιέται, selon lui, sont des métathèses pour πουλεῖσαι, πουλεῖται; au pluriel, la forme originaire πουλοῦνται s'est conservée, mais avec l'addition barbare d'un ι, d'où πουλιοῦνται. Cette explication ne saurait être admise; la métathèse n'aurait pu avoir lieu que si πουλεῖται avait été prononcé πουλέ-ιται, ce qui n'était pas; en outre, πουλιοῦνται doit s'être formé de la même manière que πουλιέται, et non par un procédé différent. Il est plus simple de chercher une même origine à des formes semblables, et cette origine, selon moi, se trouve dans la forme non contractée. Les désinences du grec vulgaire s'ajoutant au thème verbal, on eut, pour les verbes en έω, et pour les verbes en άω, par suite de la réduction à un même type, έουμαι, έεσαι, έεται, etc.; puis, suivant le principe général du grec moderne, l'ε devient ι, et ainsi se produisirent les désinences actuelles ιοῦμαι, ιέσαι, ιέται, etc., de la langue ordinaire. On a donc tort d'écrire πατειοῦμαι, quand l'orthographe étymologique est πατέομαι — πατίομαι — πατιοῦμαι. Dans certains dialectes, et en particulier dans celui de Syra, des formes semblables se rencontrent à l'imparfait actif, troisième personne du singulier : ἠμπόρειε (J. Pio, p. 213), μίλειε (214), ἐπορπάτειε (216),

ἠθάρρειε (218), ἠβάρειε (266) ; elles équivalent à ἠμπόρε-ε, μίλε-ε, etc., et sont dues au même principe. Elles appartiennent à des verbes contractes qui font exception à la conjugaison ordinaire. A Chypre, ces formes sont rares : θάρρηε (Sak., p. 94, v. 197).

Le verbe ζῶ a de même parfois un ι qui semble dû à la même cause : ζιῶ, ζιοῦμεν, ζιοῦσιν, ἔζιεν ; au moyen âge ζιοῦν (M. 100, 16), ζιοῦμεν (M. 216, 7), ἀνέζιεν (A. 364, 3), ζιοῦσιν (A. 381, 4).

J'ai parlé d'exceptions. Un certain nombre de verbes en έω, tous de deux syllabes, n'ont pas été atteints par le principe d'unification, et se conjuguent, dans tous les dialectes, en contractant suivant l'usage ancien. En voici la liste à peu près complète :

ἀργῶ, peu employé ;
βαρῶ ;
θαρρῶ ;
θωρῶ = θεωρῶ, chypr. θωρρῶ ;
καλῶ, rare au simple ;
κρατῶ ;
λαλῶ, chypr. λαλλῶ ;
νοῶ, peu usité au simple ;
ποιῶ, à peu près sorti de l'usage ;
πονῶ ;
πορῶ en composition, ἀργοπορῶ, ἐμπορῶ ;
φορῶ ;
χρωστῶ = χρεωστῶ.

De plus, ἀρκῶ et le verbe chypriote ἀκανῶ ou κανῶ = ἱκανέω pour ἱκανόω, tous deux employés seulement à la troisième pers. sing., ἀρκεῖ, κανεῖ. Ajoutons ζῶ, qui, pour la prononciation, rentre dans cette catégorie ; mais on l'écrit par un η comme en grec ancien.

Certains de ces verbes rentrent parfois dans la règle générale, et contractent en α : ἀργάει (Pio, p. 239), κράτα impér. (103), ἂς λαλάῃ (50), λαλᾷς (55), προνοᾷ (Petalas, p. 129), κρατᾷ (A. 327, 15), ποιᾷ (A. 83, 26), δηλοποιᾷ (B. 505, 25), ἐχρῶστα (Passow, 483, 3). A Chypre, πονῶ et παρακαλῶ sont à peu près les seuls verbes qui contractent souvent en α ; au contraire, plusieurs verbes comme μιλῶ, πατῶ, φιλῶ, et quelques autres peu employés, comme τυραννῶ, font encore quelquefois leurs contractions en ει.

Tous ces verbes se rencontrent déjà dans les textes chypriotes du moyen âge : ἄργει impér. (M. 92, 6), θωρεῖτε (M. 251, 9), ἀγκαλεῖ (A. 12, 4), παρακαλεῖ (M. 177, 5), κρατεῖ (M. 233, 5), περικρατεῖ (A. 478, 20), λαλεῖτε (M. 8, 29), ποιεῖ (A. 16, 26), δωροποιεῖ (A. 155, 22), πονεῖς (M. 366, 9), ἐμπορεῖ (M. 7, 22), φορεῖ (M. 151, 15), χρωστεῖ (A. 253, 2), ἀκανεῖ (M. 233, 14). Je n'ai pas d'exemple de νοῶ ni de

βαρῶ, sauf pour ce dernier à l'imparfait, dont il sera question. Ajoutons les verbes suivants, qui sont maintenant réguliers ou sont sortis de l'usage : καταφρονεῖς (M. 328, 8), ἀπιστεῖ (M. 177, 3), ἀστενεῖ (M. 231, 11), νὰ πολυχρονῇ (M. 256, 24), ἀπαιτεῖ (A. 14, 15), πλαστογραφεῖ (A. 277, 29), βρωμεῖ (A. 375, 23), κατουρεῖ (A. 375, 24), et quelque autres, qui ont à la fois les deux formes. La langue des Assises, comme il est juste, contient beaucoup plus de contractions en ει que celle des Chroniques, dans laquelle, sauf pour les verbes exceptionnels dont il s'agit ici, les irrégularités sont peu fréquentes.

A l'imparfait actif, ces verbes restent également dans l'exception, et se conjuguent comme en grec ancien : ἐκράτουν, ἐκράτεις, etc. Le moyen âge nous fournit comme exemples seulement la première personne du singulier, ἐθάρρουν (M. 302, 24), ἐκράτουν (B. 476, 9), ἐχρώστουν (A. 302, 31), et la troisième, mais presque exclusivement dans les Assises; elle prend alors souvent le ν paragogique : ἐκράτει (A. 453, 2), ἐχρώστει (A. 387, 7), ἐλάλειν (A. 354, 23), ἐποίειν (A. 477, 11), ἐκράτειν (A. 178, 9), ἐχρώστειν (A. 418, 15), ἐπαρακάλειν (M. 189, 21). Mais une autre forme existe encore dans le chypriote actuel ; à la seconde et à la troisième personnes du singulier, les désinences ες et ε(ν), au lieu de se combiner avec le thème verbal régulier pour donner des formes comme ἐλάλε-ες — ἐλάλεις, ἐλάλε-ε — ἐλάλει, semblent s'ajouter au thème mutilé, comme si l'ε final n'existait pas ; d'où ἐλάλ-ες, ἐλάλ-ε(ν). La seconde personne du singulier, à l'impératif, est de même nature ; à côté de λάλε-ε — λάλει, on dit λάλ-ε. Par exemple dans le chant populaire nº 30 (Sak., p. 88) : λάλεν (v. 133), ἐθῶρρε (v. 158), πόνεν (v. 202). Telle est, dans les Chroniques, la forme régulière de l'imparfait : ἐλάλεν (M. 30, 25), παρακάλεν (M. 30, 23), ἐχρῶστεν (M. 32, 19), ἐβάρεν (M. 266, 5), ἐθῶρεν (M. 38, 16), ἄργεν (M. 229, 22), ἐπόνεν (M. 200, 9), ἐμπόρε (B. 421, 21), ἐφόρεν (B. 518, 19), κράτε impér. (M. 257, 21), ἔζεν (B. 475, 2). On trouve de même cette forme dans les Assises, mais moins fréquemment : ἐκράτεν (A. 329, 5), ἠμπόρεν (A. 419, 6), ἐχρῶστες (A. 413, 10). Ἐδῆλεν (M. 182, 4), vient d'un présent δηλέω = δηλόω, au participe passé δηλημένος. On trouve même au moyen κοντοκρατέτον (M. 359, 2), ἐπουλέτον (B. 470, 20), νὰ διαλαλέται (A. 63, 23), νὰ ἀνκαλέται (A. 428, 4). Remarquons que l'accent est toujours aigu sur la pénultième, au moyen âge comme dans le dialecte actuel, sauf quand cette pénultième est longue, comme dans ἐθῶρεν, ἐχρῶστεν, ἐδῆλεν ; peut-être devrait-on, d'après l'origine, accentuer ἐθώρεν, ἐχρώστεν.

Quelle est l'origine de pareilles formes? On peut émettre diver-

ses hypothèses : 1° le verbe est considéré comme baryton, d'où un imparfait ἔλαλα, ἔλαλες, etc.; 2° étant donnés les imparfaits en ειε, écrivez ιε, ἤμπόριε, ἐπορπάτιε, et les moyens πατιέσαι, πατιέται, l'ι aura disparu ; 3° ε est mis pour ει.

Or, on ne rencontre nulle part de premières personnes comme ἔλαλα, et l'accentuation du moyen empêche d'admettre que ces formes soient issues de verbes barytons ; l'ι tenant la place d'ε dans une diphtongue vulgaire ne tombe jamais ; enfin le changement de ει en ε est fort contestable. L'explication de ces formes doit être cherchée ailleurs.

Comparons l'imparfait régulier des verbes contractes avec ces imparfaits irréguliers, aux secondes et troisièmes personnes du singulier. Nous avons, pour ζητῶ par exemple, ἐζήτας, ἐζήτα(ν), et, pour λαλῶ, ἐλάλες, ἐλάλε(ν). Or, l'origine de ἐζήτας, ἐζήτα(ν) est sans nul doute dans la forme non contracte, ἐζήτα-ες, ἐζήτα-ε(ν). Il y a apparence de contraction régulière ; mais, à leur tour, les verbes en έω vont nous éclairer. Ἐλάλες, ἐλάλε(ν) sont de même pour ἐλάλε-ες, ἐλάλε-ε(ν) ; or, la contraction donne ἐλάλεις, ἐλάλει(ν). La contraction normale n'étant pas faite dans ἐλάλες, nous admettrons qu'elle n'a pas lieu davantage dans ἐζήτας. Les imparfaits des verbes en άω et en έω sont de même nature, et proviennent, dans les deux cas, d'une syncope de l'ε désinentiel ; ἐζήτα(ε)ς et ἐλάλε(ε)ς sont identiques ; de même, au moyen, ἐπουλέτον = ἐπουλέ(ε)τον.

Un fait semblable s'est produit dans la langue vulgaire, à l'indicatif présent de certains verbes, λέγω, κλαίω, etc., qu'on trouve dans toutes les grammaires ; ajoutons, en chypriote, κροῦ = κρούει, et ἀγκαλέ = ἀγκαλέει (A. 271, 3), ὀμνέ = ὀμνέει (A. 285, 16), d'un présent ὀμνέω = ὀμνύω. L'imparfait ἀγκάλε est avec ἀγκάλεε dans le même rapport que ἀγκαλέ avec ἀγκαλέει, et λέ avec λέ(γ)ει.

Les formes comme ὑπερεπέτανε, ἐκράτενε, qui appartiennent spécialement au dialecte de Trébizonde, ne doivent donc pas s'expliquer par l'insertion étrange d'un ν entre les deux voyelles qui devaient se contracter (1), mais simplement par l'addition d'un ε aux formes syncopées ὑπερεπέταν, ἐκράτεν, addition commune en grec moderne, par exemple aux troisièmes personnes du pluriel, λέγουνε, ἐπήγανε.

Remarques. — 1° Le participe moyen, dans les textes anciens, est quelquefois terminé en ώμενος : νικώμενος (A. 127, 12).

2° On trouve souvent dans les Chroniques, et quelquefois dans

(1) Mullach, *Gramm.*, p. 257.

les Assises, des aoristes actifs en ισα, parallèlement à des formes en ησα, de présents en έω, quelquefois en άω : ἐπροσκυνίσαν (M. 253, 16), ἐπολεμίσεν (M. 160, 28), ἐγανακτίσαν (M. 332, 3), ἐφλογοτόμισεν (A. 182, 20), τορμίσετε (M. 213, 11), ἀπάντισεν (M. 351, 6). Sommes-nous en présence de fautes d'orthographe ou de formes en ίζω dérivées ? D'une part l'itacisme produit de nombreuses confusions dans l'écriture, par exemple ἐπλάστισαν = ἐπλάσθησαν (M. 372, 18), mais l'orthographe ι pour η semble très rare; d'autre part, on trouve quelques exemples de verbes en ίζω dérivés de έω : σκοπίζοντα (M. 219, 11), σκόπιζε (A. 81, 25), de σκοπίζω = σκοπέω ; ἐπολεμίζαν (M. 266, 6), de πολεμίζω = πολεμέω. La présence, à quelques lignes de distance, d'une double orthographe pour la même forme, ἐπολεμίσαν, ἐπολεμῆσαν (M. 161, 2, 9), peut faire croire à des fautes, et je ne doute pas que ce cas ne soit en réalité assez fréquent. J'admettrai cependant, en général, l'existence de verbes en ίζω, disparus, il est vrai, pour la plupart; mais la langue vulgaire nous offre encore des doublets comme στερέω — στερίζω, βρωμέω — βρωμίζω ; cf. les nombreux verbes en άω et άζω ; et les doubles formes anciennes ὑστερέω — ὑστερίζω, ἀτρεμέω — ἀτρεμίζω, τειχέω — τειχίζω, etc., permettent de soutenir cette hypothèse. Cf., en chypriote, καλήζω = καλέω.

6. — *Verbes en* νίσκω.

Le dialecte chypriote a une classe de verbes barytons particuliers qui n'existent pas dans la langue vulgaire; ce sont les verbes en νίσκω, dérivés de primitifs en νω : πλυνίσκω, μεινίσκω, πεθανίσκω, ὑφανίσκω, etc. Si l'on considère, dans le grec *ancien*, la nature des primitifs qui ont produit dans notre dialecte les verbes en νίσκω, on pourra poser la règle suivante :

Tous les verbes dont le thème du présent est terminé par un ν, et qui conservent ce ν au thème des autres temps, ajoutent au radical verbal (et non au thème du présent) le suffixe σκ, uni à ce radical par la voyelle de liaison ι : μεγαλύνω — μεγαλυνίσκω, πλύνω — πλυνίσκω, σημαίνω — σημανίσκω, γίγνομαι — γενίσκομαι. Dans une seconde forme de ce verbe, γεινίσκομαι, et dans μεινίσκω, l'ε du radical est devenu ει. Il faut ajouter quelques verbes dérivés de verbes modernes, quand ces derniers sont eux-mêmes formés à l'imitation de verbes anciens ; on dit, en chypriote, ἀρκοντυνίσκω, πλουτυνίσκω, de ἀρχοντύνω, πλουτύνω, comme βαρυνίσκω, μακρυνίσκω, de βαρύνω, μακρύνω. Il résulte, de cette règle, que les verbes qui n'ont le ν qu'au thème du présent ne donnent point de dérivés en νίσκω, par

exemple πίνω, λαμβάνω (1), βαίνω, non plus que les verbes dans lesquels le ν est d'origine *moderne*, comme δένω, στέλνω, φέρνω.

Cette formation était déjà connue dans le chypriote du moyen âge ; les Chroniques en ont de nombreux exemples : ἀπομεινίσκομεν (M. 3, 7), ἐγενίσκετον (M. 28, 24), ἐδαρύνισκεν (M. 192, 16), σημανίσκει (B. 522, 26), ὀλιγανίσκουν (M. 243, 13), ἀρχοντυνίσκασιν (M. 351, 5), etc. Dans le texte des Assises, où la langue n'est pas, pour ainsi dire, complètement chypriote, ces formes sont moins fréquentes; on y trouve seulement les verbes suivants : κρινίσκω (A. 130, 15), et ses composés ἀνα- (A. 189, 29), ἐξανα- (A. 199, 31), κατα- (A. 206, 16), συγκρινίσκω (A. 199, 19), μακρυνίσκω (A. 65, 28), μεινίσκω (A. 161, 17), γενίσκομαι (A. 252, 3), φτωχυνίσκω (A. 373, 26), ἀπεθανίσκω (A. 437, 20) ; πεθαινίσκει (A. 384, 8) est de la formation irrégulière. Les verbes en νίσκω que l'on trouve dans Ducange, et que l'on pourrait croire appartenir au grec vulgaire, sont tous cités d'après les *Glossæ græcobarbaræ*, et sont exclusivement chypriotes (V. Appendice II).

Le suffixe σκ, seul ou avec une voyelle de liaison, sert à former, en grec ancien, soit des imparfaits itératifs (Curtius, *Iterativa*), soit des verbes appelés inchoatifs, et qui, pour la plupart, ont perdu ce sens (Curtius, *Inchoativclasse*). Dans les verbes chypriotes en νίσκω, ce suffixe n'ajoute aucune idée à la signification du verbe primitif ; πλυνίσκω, πεθανίσκω ont exactement le même sens que les verbes correspondants en grec moderne πλύνω, πεθαίνω. On ne saurait douter, cependant, que ce suffixe n'ait ici une origine ancienne ; mais il est remarquable qu'il s'ajoute seulement à une classe de verbes, et qu'en dehors de Chypre l'emploi en soit totalement inconnu.

VI

Mots invariables.

Le dialecte actuel a les mêmes prépositions, adverbes et conjonctions que la langue vulgaire. Les formes spéciales sont

(1) Les verbes comme λαμβάνω, c'est-à-dire ceux qui sont formés par l'adjonction du suffixe αν avec nasalisation de la syllabe radicale, ont simplement perdu cette nasalisation et redoublent le ν suivant une règle générale du dialecte : λαμβάνω — λαβάννω, μανθάνω — μαθάννω, τυγχάνω — τυχάννω. Cependant ces formes, usitées au moyen âge, où le ν est simple, par ex. συντυχάνομεν (M. 85, 5), semblent faire place actuellement aux formes de la langue commune λαβαίνω, μαθαίνω, τυχαίνω, etc., bien qu'elles soient encore en usage.

μέ = *ni*, ἀκ = ἐκ (rare), qui se construit avec l'accusatif, et l'adverbe de temps πηθάρκον = μεθαύριον ; l'analyse de ce dernier mot semble donner la préposition dorienne πεδά + ἄρκον = αὔριον, mais cette dérivation ne saurait être admise ; πηθ représente μεθ, où le θ remplace τ par un phénomène assez fréquent de phonétique moderne ; de plus, μετά est devenu en chypriote, ainsi qu'en langue vulgaire, μητά ; πηθάρκον est donc pour μηθαύριον par une transformation moderne, et non ancienne, de μ en π.

Le σ adverbial, que nous rencontrons souvent en français, *ains*, *onques*, *sempres*, etc., s'ajoute également dans notre dialecte : τότες, πούποτες, πηθάρκοψες, au moyen âge τώρας (M. 325, 18) ; c'est un fait commun dans tout le domaine romaïque.

Au moyen âge, signalons l'emploi de σύν, ἐν, ὑπό dans quelques cas encore, de οὐκ (fréquent dans les Assises, rare dans les Chroniques) et quelquefois οὐχί (A. 58, 10), de οὐδέν pour δέν de la langue commune, et de οὔ, qui n'est autre chose que la conjonction française *ou*, au lieu de ἤ. Je note enfin ὡδᾶ (M. 137, 8), actuellement ἐδά, δά = ἐδῶ, ὥστη = ὥστε (M. 3, 8), ἀφόν, ἀφότις = ἀφοῦ (M. 6, 19 ; 7, 14), πισαυρίου (M. 9, 9), et μηδέν = μή (M. 379, 9), cf. οὐδέν = οὐ ; ἤτζου = ἔτσι (M. 103, 14 et *passim*) semble propre au dialecte chypriote du moyen âge.

QUATRIÈME PARTIE

Syntaxe

Le dialecte chypriote n'a pas, à proprement parler, de syntaxe spéciale ; les règles d'accord sont les mêmes que dans le grec ordinaire; la syntaxe de régime ne se distingue pas de la syntaxe commune. Je ne répéterai donc pas ici les règles générales de la syntaxe, et on les trouvera suffisamment développées dans la plupart des grammaires du grec moderne. La construction des différentes parties du discours est d'ailleurs une et identique dans tous les pays grecs, et il n'est pas nécessaire, dans l'étude d'un dialecte quelconque, de traiter de la syntaxe de ce dialecte en particulier. Cependant, comme le chypriote actuel a quelques règles de construction qui lui sont propres, par exemple en ce qui concerne les pronoms personnels, et que le chypriote médiéval présente des particularités de syntaxe intéressantes, je n'ai pas dû négliger de les mentionner, et de faire ressortir ainsi en quels points la langue de Chypre s'écarte des principes courants de la syntaxe moderne. En ce qui concerne le moyen âge, on remarquera que plusieurs de ces exceptions ne sont pas exclusivement propres à notre dialecte ; il importait néanmoins de les signaler, parce qu'on les rencontre fréquemment, et qu'elles montreront plus en détail l'usage chypriote de cette époque.

Le substantif, le pronom, le verbe et les prépositions donnent lieu à ces remarques.

I. *Substantif.* — 1. *Apposition.* La règle de l'apposition est souvent violée ; alors, quand les deux substantifs désignant la même personne ne sont pas au même cas, le substantif construit en apposition est toujours au nominatif : Τὸν κούντην τῆς Τρίπολις, γνήσιος υἱός (M. 298, 10) (1) ; τῆς ῥήγαινας... γυναῖκα τοῦ ῥὲ Πιέρ (M. 127, 19-

(1) « Le comte de Tripoli, son fils légitime. »

20) (1); τὸν Νικολῆν Τζαντιλιέρ, βαχλιώτης τοῦ ῥηγός (M. 374, 22) (2); ὁ ῥήγας μὲ τὸν δάσκαλόν του, ὀνόματι σὲρ Φιλίππε, ἱερεὺς λατῖνος, ὁ ποῖος ἦτον υἱὸς μίας καλογρῄας Ῥωμέσσας, ἐξάδελφη τοῦ πατρός μου (M. 319-320) (3). Il en est ainsi en particulier lorsque l'apposition est le nom propre de la personne avec ὀνόματι, comme dans la phrase précédente, et dans l'exemple suivant : εἰς ἕναν σκλαβοποῦλον... ὀνόματι Γεώργιος (M. 38, 12-13) (4). Il est facile d'expliquer cette anomalie; l'auteur du récit oublie le rôle du premier substantif dans la phrase, et, considérant le second comme indépendant, le met au nominatif.

2. *Accord de l'adjectif.* Quelquefois l'accord n'est pas fait entre le substantif et l'adjectif, épithète ou attribut : Περὶ τοῦ ἀνδρὸς τοῦ τεθνεῶτος ἀξηγόρευτος καὶ ἀδιάτακτος (A. 16, 28) (5). Dans certaines phrases le manque d'accord peut s'expliquer par une syllepse : Τὰ ὀνόματα τῶν ἀρχόντων εἶναι τοῦτοι (M. 104-105) (6); l'accord est fait avec ἄρχοντες. Οἵ πγοὶ ἦσαν παιδία χριστιανούς... καὶ ποῖκάν τα Σαρακηνούς (B. 451, 26-28) (7); le premier accusatif seulement est étrange; le masculin se rapporte à l'idée contenue dans παιδία. De même dans cette phrase : Ἐκεῖνα τὰ τέκνα οὐδὲν πρέπει νὰ ἔνῃ σκλάβοι, ἀμμὲ νὰ ἔνῃ ἐλεύτεροι (A. 399, 1-2) (8).

3. *Génitif.* Ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, le génitif masculin pluriel a disparu entièrement de la langue populaire, et l'on évite même l'emploi du génitif; au moyen âge, la règle est la suivante: Tout substantif ou pronom devant être au génitif, dans quelque construction que ce soit, reste à ce cas s'il est du féminin ou du neutre; s'il est du masculin, il reste également au génitif au singulier; au pluriel, il se met à l'accusatif. Ajoutons aux exemples déjà cités p. 66 : Κατὰ πρόσωπα τοὺς νόμους καὶ τῶν ἀσίζων (M. 147, 15-16) (9); μὲ τὸ θέλημαν ὅλους τοὺς περίττου αὐθένταις καὶ ψουμάτους καὶ σορδάτους (M. 26, 4-5) (10); τὸ δίκαιον τοὺς θαλασσίμους, ἤγουν τοὺς ναύτας καὶ τῶν ναβῶν καὶ τῶν καραβιῶν, καὶ πάντας τοὺς θαλασσο-

(1) « De la reine... femme du roi Pierre. »
(2) « Nicolin Zandilier, serviteur du roi. »
(3) « Le roi (délibéra) avec son maître nommé Philippe, prêtre latin, lequel était fils d'une nonne grecque, cousine de mon père. »
(4) « A un jeune esclave, nommé Georges. »
(5) « De l'homme qui est mort sans confession et sans testament. »
(6) « Les noms des chefs sont les suivants. »
(7) « Lesquels étaient des jeunes gens chrétiens... et ils les firent Sarrasins (c'est-à-dire musulmans). »
(8) « Ces enfants ne doivent pas être esclaves, mais libres. »
(9) « A l'encontre des lois et des assises. »
(10) « Avec l'assentiment de tous les seigneurs salariés et des soldats. »

μάχους (A. 46, 7-8) (1). Les exceptions sont peu nombreuses : τὰ ὀνόματα τῶν ἀρχόντων (M. 104-105), ἡ ἐπισκοπαῖς τῶν Ῥωμαίων (M. 17, 15-16) (2). Remarquons à la fois le génitif et l'accusatif au masculin : οἱ μαντατοφόροι τῶν Γενουβίσων καὶ τοὺς Βενετίκους (M. 121, 20) (3). Je ne connais pas d'exemple du singulier, ni du féminin ou du neutre pluriel, où le génitif soit remplacé par l'accusatif ; dans cette phrase : ἔχει χρῆσιν βοήθειαν καὶ βουλήν (A. 34, 26-27) (4), l'accusatif ne tient pas la place d'un génitif; il dépend de la locution ἔχει χρῆσιν considérée comme un verbe simple.

II. *Pronom.* — 1. *Personnel.* Dans la langue vulgaire, le pronom simple monosyllabe, et particulièrement celui de la troisième personne, employé comme régime, se place toujours avant le verbe, sauf à l'impératif, où il suit : μοῦ ἔπεμψε, τὸ ἔκαμε, mais πέμψε μου, κάμε το. En chypriote, il est presque toujours placé après le verbe : λέει μου, θέλει το, ἄκουσά τον. Dès le moyen âge, on commençait à employer cette construction à Chypre : ἐλάλεν τούς το (M. 30, 25), ἔπεψέν τους (B. 505, 23) (5) ; cet usage était cependant moins général, et surtout dans les Assises les exemples de la construction ordinaire sont nombreux.

Une construction particulière consiste, au lieu d'employer un substantif comme régime après le mot dont il dépend, à l'exprimer avant, soit au cas qu'il doit avoir, soit plus rarement au nominatif, en répétant ensuite le pronom personnel : ὁ καβαλλάρης τὸν κύρην τῆς Τύρου ἐσφάξεν τον (M. 36, 1) (6) ; τοῦτον εἶπέν το ὁ πρίντζης (M. 106, 10) (7) ; οὔλην τούτην τὴν ἔξοδον ἐποῖκέν την ἡ ῥήγαινα Ἀλίς (M. 42, 18) (8). Nous verrons une construction du même genre avec le pronom relatif et le participe.

2. *Relatif.* Le relatif monosyllabique, qui n'est autre chose que l'article, est quelquefois employé dans le dialecte actuel, ainsi que la forme vulgaire ὁ ὁποῖος ; mais ce n'est pas l'usage général ; le chypriote, comme le véritable grec populaire, se sert toujours de la forme indéclinable ὁποῦ, ποῦ. Au moyen âge, bien qu'il règne une certaine confusion, les règles se dégagent cependant d'une

(1) « Le droit maritime, c'est-à-dire des marins, des navires, et de tous ceux qui naviguent. »

(2) « Les noms des chefs. — Les évêchés des Grecs. »

(3) « Les ambassadeurs des Génois et des Vénitiens. »

(4) « Il a besoin de secours et de conseil. »

(5) « Il le leur dit. — Il les envoya. »

(6) « Le chevalier tua le prince de Tyr. »

(7) « Le prince dit cela. »

(8) « La reine Alix fit toute cette dépense. »

manière assez claire. Le pronom sujet est ὁ ποῖος, ἡ ποία, τὸ ποῖον, rarement ὁ ὁποῖος (M. 29, 12; 188, 7) : ἕνας καβαλλάρης... ὁ ποῖος εἶπεν (M. 241, 4-5); τῆς κόρης... ἡ ποιγὴ ἀρμάστην (M. 223, 9-10); τὰ χαρτία τὰ ποῖα ἦτον (M. 192, 27-28) (1). Le substantif est souvent répété après le relatif, surtout dans Boustron : ὥρισεν ὁ ῥῆγας γ' καβαλλάριδες.... οἱ πγοὶ καβαλλάριδες ἦτον (M. 54, 15-19) (2); εἰς τὸ σπίτιν του, τὸ ποῖον σπίτιν ἦτον (B. 415, 15-16) (3); τοῦ Ἀποστολέ.... ὁ ποῖος Ἀποστολὲς ἦτον (B. 415, 19-20) (4). Notons la construction suivante : δύο νάβαις.... ἡ ποῖαις ἡ μία ἐνέβην.... τὴν ἄλλην ἐπῆράν την (M. 121, 4-6) (5). Au neutre, τό et τά sont souvent sujets : μάλλωμαν τὸ γίνην (M. 42, 1); ξύλα τὰ εὑρίσκουνταν εἰς τὸν λιμιόναν (B. 448, 11) (6).

Le pronom régime est τόν, τήν, τό : τὴν πλουσιότηταν τὴν εἶχαν (M. 48, 15); τὴν ἀγορὰν τὴν ἐποῖκεν (A. 37, 25); τὸ βιβλίον τὸ ἔγραψεν ὁ ἅγιος Κυριακός (M. 4, 21); οἱ μαντατοφόροι τοὺς ἐπέψεν ὁ ῥὲ Τζουάνης (B. 442, 12) (7). L'emploi de ὁ ποῖος comme régime est rare : τοῦ ῥηγός, τοῦ ποίου εἵμεσθεν κρατούμενοι (M. 27, 24); Γενουβίσοι... τοὺς ποίους ἐτρέξαν (M. 240, 23-24) (8); alors le pronom monosyllabe est quelquefois répété après le verbe : ἕναν κάτεργον... τὸ ποῖον ἐναύλωσέν το ὁ κουβερνούρης (M. 75, 8-9) (9). Avec une préposition, on emploie toujours ὁ ποῖος : δύο σανίδια ἀποῦ τὰ ποῖα ἔβγαλεν (M. 5, 11); ταῖς ἀφορμαῖς, διὰ ταῖς ποίαις ἐκαβαλλικέψαν (M. 29, 1) (10). Le pronom régime se met quelquefois dans les Assises au même cas que l'antécédent, par une attraction que l'inadvertance du scribe étend même jusqu'au pronom sujet et à l'attribut : περὶ τῆς ζημίας τῆς λανβάνει κανείς (A. 260, 6); περὶ πάντων τῶν πραγμάτων τῶν πωλοῦν (A. 197, 20); τὰς ὑποθέσεις τὰς ἔνι ἄνωθεν λαλημένας (A. 34, 25) (11).

Ὁποῦ est employé indifféremment comme sujet et comme régime direct. Dans les Assises il a quelquefois la valeur d'un gé-

(1) « Un chevalier... qui dit. — De la fille... qui se maria. — Les papiers qui étaient. »

(2) « Le roi chargea trois chevaliers... qui étaient. »

(3) « Dans sa maison, qui était. »

(4) « D'Apostolés... qui était. »

(5) « Deux vaisseaux... dont l'un entra dans le port... l'autre fut pris. »

(6) « La dispute qui survint. — Les bâtiments qui se trouvaient dans le port. »

(7) « La richesse qu'ils avaient. — L'achat qu'il a fait. — Le livre qu'écrivit saint Cyriaque. — Les ambassadeurs qu'envoya le roi Jean. »

(8) « Du roi dont nous dépendons. — Les Génois... qu'ils chassèrent. »

(9) « Une galère... que nolisa le gouverneur. »

(10) « Deux planches d'où elle tira. — Les raisons pour lesquelles ils montèrent à cheval. »

(11) « Du dommage que reçoit quelqu'un. — De tous les objets que l'on vend. — Les circonstances qui sont mentionnées plus haut. »

nitif possessif : ἐκείνου ὁποῦ ἔνι ὁ τοῖχος (A. 111, 12) (1); mais alors il est généralement accompagné du pronom ἐδικός μου, σου, του : Ἐγὼ ὁποῦ ἔνι τὸ ῥυμάδιν ἐδικόν μου (A. 110, 18); ἐκεῖνος ὁποῦ ἦτον πρῶτα ἐδικός του (A. 195, 29) (2). Enfin il joue encore le rôle de régime indirect, mais la forme abrégée du pronom personnel est toujours répétée : ἐκεῖνον ὁποῦ ἔδωκά του τὰ πέρπυρα (A. 155, 31); ἐκεῖνος ὁποῦ εὑρέθην τὸ πρᾶγμαν ἐπάνω του (A. 174, 17) (3).

III. *Verbe.* — 1. *Accord avec le sujet.* Le verbe se met quelquefois au pluriel avec un collectif singulier comme sujet : ὁ λαὸς εἶδάν τον (M. 221, 23) (4). Avec deux sujets unis par une conjonction disjonctive, il se met indifféremment aux deux nombres : ἐὰν ἐκεῖνος ἢ ἐκείνη ὁποῦ ἔχει τὰ πράγματα ... οὐδὲν θελήσουν (A. 142, 7-9) (5); ἐὰν γίνεται ὅτι εἷς ἄνθρωπος οὗ μία γυναῖκα ἔρχουνται εἰς τὸν θάνατον καὶ ποιεῖ τὴν διαθήκην του (A. 386, 9-10) (6).

2. *Union des propositions.* Les paroles d'autrui, qui dans une proposition dépendante devraient être au style indirect, sont quelquefois exprimées, au moyen âge, au style direct avec ὅτι ; la conjonction alors ne sert qu'à annoncer la proposition comme un signe de ponctuation : Ἀποκρίνεται ὅτι οὐδὲν ἔχω (A. 55, 18) (7). Cf. en grec ancien : Ἐδήλου δὲ ἡ γραφὴ ὅτι Θεμιστοκλῆς ἥκω παρά σε (Thuc., I, 137). La même construction se rencontre dans la langue vulgaire : Καὶ ἡ φτωχὴ τῆς ἀποκρίθηκε πῶς ὁ ἄνδρας μου δὲν ἔπιασε καμμίαν δουλειάν (Conte populaire dans le Παρνασσός, t. Δ, p. 232) (8). Ὅτι est employé de la même manière dans la formule : κελεύει τὸ δίκαιον ὅτι νά avec le subjonctif, fréquente dans les Assises.

L'emploi de la conjonction καὶ pour ὅτι a lieu comme en grec vulgaire (Legrand, p. 175); quelques exemples montreront que cet usage existait déjà en chypriote au moyen âge : ἐμάθαν καὶ ἦλθεν ὁ ῥὲ Τζάκ (M. 340, 19); ξεύρει καὶ ἀγαπᾷς τον (M. 220, 21); ἐμάθαμεν καὶ ὅλοι οἱ χριστιανοὶ μέλλει νὰ σωρευτοῦσιν (M. 110, 23) (9).

3. *Participe.* Le participe s'emploie au moyen âge dans deux

(1) « Celui à qui appartient le mur. »

(2) « Moi à qui appartient l'endroit désert. — Celui à qui appartenait auparavant... »

(3) « Celui à qui j'ai donné la somme. — Celui sur lequel on a trouvé l'objet. »

(4) « Le peuple le vit. »

(5) « Si celui ou celle qui a les objets... ne veulent pas. »

(6) « S'il arrive qu'un homme ou une femme arrivent à leur mort et font leur testament. »

(7) « Il répond qu'il n'a rien. »

(8) « La pauvre femme lui répondit que son mari n'avait pas d'ouvrage. »

(9) « Ils apprirent que le roi Jacques était venu. — Il sait que tu l'aimes. — Nous avons appris que tous les chrétiens doivent se rassembler. »

constructions dignes de remarque : *a*) Absolument, au nominatif, comme on le trouve parfois dans la langue commune (Legrand, p. 136) : Διαβαίνοντα καιρὸς πολύς (M. 318, 22) ; τελειόνοντα ἡ λειτουργία (M. 294, 17) ; ἐβγαίνοντα ἡ ἀκουὴ εἰς τὸν κοσμόν (M. 330, 15) (1). On trouve ainsi construit le génitif ἐλθόντος, reste du grec ancien, qui s'emploie ainsi qu'un participe ordinaire : Ἐλθόντος τὸ μαντάτον (M. 367, 20) (2).

b) Au génitif, se rapportant à un nom ou pronom qui est sujet de la proposition suivante : ἐλθόντος του εἰς τὴν χώραν, ἔφερεν (B. 465, 18) ; ἐλθόντος τοῦ κοντοσταύλη, ἐδιαλάλησεν (M. 198, 3) (3) ; — ou au nominatif, se rapportant au régime de la proposition principale : εὑρισκόμενοι ἔμπροσθεν τοῦ σουλτάνου, ἐρώτησέν τους (M. 167, 15-16) (4). Nous avons ici une véritable anacoluthe ; le grec classique nous en offre aussi quelques exemples : Διασκοπῶν καὶ διαλεγόμενος αὐτῷ ἔδοξέ μοι οὗτος ὁ ἀνὴρ δοκεῖν μὲν εἶναι σοφός, εἶναι δ'οὔ (Plat., *Apol.*, 21). Cf. Xén., *Cyrop.*, VI, 1, 31. De semblables tournures existent en français : Et *pleurés* du vieillard, il grava sur *leur* marbre, etc. Il semble même que la première construction ne fût pas étrangère au grec ancien, au moins dans certains dialectes : *Anecd. Oxon.*, IV, 271, 13 : Ἰώνων πολλοῖς ἐστι τὸ πλαγιάζειν ἐπὶ ταῖς εὐθείαις, οἷον · ἐξερχομένου ἔδωκέ μοι, ἀντὶ ἐξερχόμενος.

IV. *Prépositions.* — L'emploi des prépositions, dans le dialecte actuel, est exactement le même que dans le grec vulgaire ; elles se construisent avec les mêmes cas, et pour la plupart avec l'accusatif (Legrand, p. 162 et suiv.). Au moyen âge, au moment où le datif commençait à disparaître de la langue populaire, et où la tendance à l'analyse produisait déjà une certaine confusion dans l'emploi des cas, les prépositions furent construites sans règles appréciables ; il n'est donc pas surprenant de les trouver, dans la langue de Chypre, avec les deux cas subsistant encore, le génitif et l'accusatif, quelquefois même avec le datif :

Ἀκ = ἐκ ; *gén.* ἀχ τῶν συνγκενῶν (A. 470, 11) ; *acc.* ἀκ τὴν Ἀμμόχουστον (M. 212, 6). Cf. *Physiol.* ἐκ τὴν ῥίζαν (1076), et *dat.* ἐκ τοῖς ὠσί (447).

Ἀπό ; *gén.* ἀπὸ θεοῦ (M. 14. 7) ; *acc.* ἀπὸ τὴν Κύπρον (M. 172, 9) ; *dat.* ἀπὸ ὅλοις ἐκείνοις (A. 123, 7).

(1) « Longtemps après. — A la fin de la messe. — Le bruit se répandant dans le public. »

(2) « La nouvelle étant venue. »

(3) « Etant venu dans l'endroit, il porta. — Le connétable, étant venu, fit publier. »

(4) « Quand ils se trouvèrent devant lui, le sultan les interrogea. »

Ἐν ; *gén.* ἐν μηνὸς φευραρίου (A. 23, 15) ; *acc.* ἐν τὴ ἐξουσίαν (A. 281, 10) ; *dat.* ἐν τῇ ὁδῷ (A. 339, 12).

Ἕως ; *gén.* ἕως τῆς συντελείας (M. 6, 1) ; *acc.* ἕως τὸν καιρόν (M. 108, 3).

Μετά = *avec* ; *gén.* μετά του (M. 171, 26) ; *acc.* μετὰ τὴν τζαμπερλάναν (A. 73, 4).

Περί ; *gén.* περὶ τοῦ γραμματικοῦ (A. 22, 10) ; *acc.* περὶ τὸν χρυσοχόν (A. 22, 13).

Πρίν ; *gén.* πρὶν τοῦ ἄλλου (A. 118, 15) ; *acc.* πρὶν τὸν καιρόν (A. 74, 23).

Σύν ; *dat.* σὺν τοῖς ἐξόδοις (A. 124, 24) ; *acc.* σὺν τὸ δίκαιον (A. 114, 12). Cf. Théod. Prodr., σὺν τὴν ζήτησιν (II, 634).

Χωρίς ; *gén.* χωρὶς τῆς βοηθείας (M. 41, 1) ; *acc.* χωρὶς βλάβην (M. 41, 6).

APPENDICE I

LE DIALECTE DE KARPATHOS

L'idiome en usage chez les habitants de Karpathos n'est pas à proprement parler un dialecte. S'il diffère assez de la langue commune pour pouvoir être compté comme une variété intéressante, il est trop voisin du chypriote pour être regardé comme un dialecte spécial ; et, en effet, la plupart des différences qu'il présente avec le grec vulgaire lui sont communes avec la langue parlée à Chypre. Son originalité consiste en quelques particularités qui sont étrangères au dialecte chypriote, ou qui, tout en étant connues à Chypre, ont pris dans l'île de Karpathos une extension plus grande.

Quelques formes appartenant à la langue de cette île ont été recueillies par Ross (*Inselreisen*, III, p. 173 et suiv.), qui ajoute deux chants populaires (1) ; mais le texte n'en est pas karpathiote, quoique recueilli à Karpathos. L'étude plus sérieuse de Th. Kind (2), qui n'est qu'un travail de seconde main, donne l'explication de quelques formes. Deux chants populaires, publiés par M. Wescher dans la *Revue archéologique* (1863, t. VIII, p. 491), sont accompagnés d'observations parfois contestables, et ne suffisent pas pour donner une idée exacte de l'idiome karpathiote. Enfin un habitant de l'île, M. Manolakakis, a publié dernièrement, dans un opuscule consacré à la description de son pays, cinquante et un chants populaires qu'il nomme εἰδύλλια, à l'aide desquels, malgré de nombreuses fautes orthographiques, on peut déterminer les principaux caractères de la langue parlée par les paysans. Les observations recueillies en fréquentant le peuple de l'île peuvent ainsi

(1) N°s 4 et 5; cf. Passow, 443, 467; Fauriel, t. II, p. 422.
(2) *Zeitschr. f. vergl. Sprachforsch.*, XV, p. 144 et suiv.

être contrôlées et complétées au moyen de ces textes. V. l'*Index bibliographique.*

La langue karpathiote ne connaît pas le changement de l'ι consonne en κ après le ρ, ou en κ' après une dentale, phénomènes propres au chypriote. Elle emploie le ν paragogique d'une manière beaucoup plus restreinte ; cette consonne n'est guère ajoutée que pour l'euphonie, devant un mot commençant par une voyelle ; dans ce cas, le verbe εἶναι prend aussi le ν : εἶναιν ἕτοιμος, *il est prêt* ; — ἀπού 'ναιν ἡ ἐλιαῖς (εἰδ. B, 1), *là où sont les oliviers.*

A la phonétique chypriote, nous devons ajouter les règles suivantes, propres à la langue de Karpathos ou plus généralement observées dans cette île. Les spirantes douces β, γ, δ tombent entre deux voyelles, comme à Chypre, et cela presque sans exception : προύατα = πρόβατα, ἀαπῶ = ἀγαπῶ, ἀερφός = ἀδελφός. En outre, le β disparaît souvent à l'initiale, comme le fait remarquer M. Wescher ; mais il ne donne pas d'explication de ce fait, et se borne à constater que les habitants de Karpathos suppriment volontiers le β au commencement des mots ; or le β ne disparaît pas au hasard, et l'observation précédente est inexacte. La règle est que cette consonne tombe à l'initiale quand le mot précédent est terminé par une voyelle ; on dit bien ὁ ὀσκός = ὁ βοσκός, ὁ ἀσιλιᾶς = ὁ βασιλέας, ἐννιὰ ὀλαῖς = ἐννέα βολαῖς ; mais on ne dira jamais τὸν ὀσκόν pour τὸν βοσκόν, τὴν ἀσίλισσαν pour τὴν βασίλισσαν. Il en est de même pour le δ : τὸ ἀκτυλίϊ = τὸ δακτυλίδι, τὰ ὀξάρια = τὰ δοξάρια. La chute du γ initial est moins fréquente et n'a guère lieu que devant le son *i* : ὑρεύω = γυρεύω, εἰτονιά = γειτονία. Le γ se substitue au δ, en règle générale, devant *e* et *i* : γευτέρα = δευτέρα, γέν = δέν, γύναμι = δύναμις, τὰ γέντρα = τὰ δένδρα.

La syncope du δ, dans les mots terminés en είδι, ίδι, ύδι, donne lieu à un phénomène que je crois particulier à l'île de Karpathos ; les deux sons *i* se contractent après la chute de la consonne, et l'on a ainsi des mots dans lesquels la syllabe finale semble avoir disparu tout entière : κλεί = κλειδί, παιγνί = παιγνίδι, χρομμύ = χρομμύδι ; τὸ Φρύ = φρύδι est le nom de la ville dans l'île voisine de Kasos.

Une pronociation propre à l'idiome karpathiote est celle du ζ ; dans tous les pays grecs, cette consonne a le son du *z* français ; à Karpathos elle est prononcée *dz* : μαζύ — *madzí*, μυρίζω — *myrídzo*, χάλαζα — *χáladza* ; c'est le son ancien du ζ (1).

Dans la déclinaison et la conjugaison, les flexions sont généralement les mêmes que dans le dialecte de Chypre ; seulement l'impératif aoriste

(1) V. *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1881, p. 313 et suiv.

moyen est terminé en σου comme dans la langue commune, au lieu de θου, désinence chypriote ; et les verbes en νίσκω n'existent pas.

Une observation importante doit être faite au sujet de l'augment. Le dialecte karpathiote a une tendance marquée à donner η au lieu de ε comme augment syllabique ; je prends au hasard dans l'ouvrage de Manolakakis : ἤπεσε (εἰδ. Δ, 3), ἤστειλε (Δ, 13), ἤκαμα (Θ, 1), ἤψαλλες (ΙΕ, 29), ἤλεα (ΛΖ, 4). On trouve des formes semblables à Chypre, par exemple ἤπια (V. p. 82), mais moins fréquemment ; la langue commune en connaît aussi quelques-unes, dont les plus usitées sont ἤφερα, ἤβαλα. Θέλω dans le grec vulgaire fait toujours ἤθελα. Les grammaires ne donnent aucune règle à ce sujet, et semblent considérer les deux augments ε et η comme pouvant s'employer indifféremment dans tous les verbes. « L'augment syllabique, dit M. Em. Legrand (1), est un ἐ ou un ἡ que l'on ajoute aux temps des verbes qui commencent par une consonne, et qui se place devant la première lettre de ces verbes à l'imparfait et à l'aoriste..... L'augment syllabique en ἡ passe pour peu correct et n'est employé que dans la conversation. » M. Legrand donne à l'imparfait ἔγραφα et ἤγραφα, à l'aoriste ἔγραψα et ἤγραψα ; pour πατῶ et τιμῶ, il cite seulement les formes avec l'augment en ε. Il en est de même dans la grammaire de Mullach ; on lit au chapitre de l'augment, p. 248 : « Une autre exception de la langue vulgaire à l'égard de l'augment consiste dans le renforcement de l'augment syllabique par l'augment temporel, de sorte que l'on entend ἤγραφα, ἤπιαν, ἤλεγε dans la bouche du peuple pour ἔγραφον, ἔπιον, ἔλεγε. » Dans les paradigmes, nous voyons ἔγραφα et ἤγραφα, mais seulement ἐπατοῦσα, ἐπάτησα; ἐτιμοῦσα, ἐτίμησα. Cet usage était déjà signalé par les anciens grammairiens du grec vulgaire ; Simon Portius écrit, p. XXIII : « Hoc ipsum augmentum e syllabico fieri interdum solet temporale, quum videlicet vertitur ε in η, dicendo ἤλεγα pro ἔλεγα. » Et il ajoute, pensant probablement à ἠβουλόμην, ἠδυνάμην, ἤμελλον, que c'est une imitation des anciens : « Verum id Græcos est imitari literales ac veteres, non autem recentiorum Græcorum lingua loqui vernacula. »

Il semble, d'après ces passages, que le peuple dise également bien ἤγραψα, ἤλεγα, ἠζήτησα, ἠκέρδισα, etc. Or l'augment syllabique en η est loin d'être employé au hasard ; à Karpathos, où il est d'usage général, les paysans disent toujours ἤφερα, ἤχασα, ἤτρω(γ)α, mais on n'entendra jamais ἠφίλησα ni ἠπέρασα. Ces dernières formes sont également inconnues dans la langue commune. Il y a là une règle qui a passé inaperçue et qu'il importe de signaler.

L'augment syllabique régulier est ε ; de plus, à Karpathos et dans quelques îles voisines, il est toujours η, et dans la langue commune in-

(1) *Gramm. grecque moderne*, p. 58.

différemment η ou ε, à l'imparfait et à l'aoriste, quand ces temps sont proparoxytons et n'ont que trois syllabes; en d'autres termes, quand l'augment lui-même doit porter l'accent. Quand ces temps ont plus de trois syllabes ou sont propérispomènes, c'est-à-dire quand l'augment n'est pas accentué, comme dans ἐσπούδασα, ἐπῆρα, l'augment est ε, ou plus habituellement il se supprime dans l'idiome vulgaire. L'augment syllabique η se conserve alors au moyen dans les formes populaires, bien qu'il soit rarement employé. Il suit de là que les verbes contractes ne prennent jamais l'augment syllabique η, puisqu'ils ont plus de trois syllabes ou portent le circonflexe sur l'avant dernière, aux temps susceptibles d'augment. Les exceptions, en fort petit nombre, que l'on peut rencontrer dans les textes, sont de véritables fautes contre les règles de la langue grecque moderne.

APPENDICE II

LES *GLOSSÆ GRÆCOBARBARÆ*

DANS DUCANGE ET DANS MEURSIUS.

Meursius, dans son *Glossarium græcobarbarum,* et d'après lui Ducange, dans le *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis*, citent un assez grand nombre de termes vulgaires accompagnés de la mention *Glossæ græcobarbaræ.* Or un examen attentif fait reconnaître que dans la plupart de ces gloses l'explication est double; et dans les gloses le plus nettement rédigées, l'ordre est le suivant : un terme ancien, une première interprétation en langue ancienne, en dernier lieu l'explication en grec vulgaire; v. par exemple ἀθήνιον, ἄθθος, ἀκάθθιν, ἀκρόχναρον, etc. Enfin, bien que souvent Ducange ne donne pas la teneur entière de la glose, on se rend compte facilement que l'on est en présence des gloses mêmes d'Hésychius, auxquelles est ajoutée une traduction en romaïque de l'époque; seulement l'auteur inconnu, pour une raison quelconque, ne semble pas être sorti de la lettre A.

A première vue, il est évident que cette traduction faite au moyen âge n'est pas en romaïque pur; on y rencontre en effet un certain nombre de termes inconnus à la langue vulgaire, et souvent des formes entièrement étrangères à l'usage commun. Ayant remarqué ceci, et en outre que plusieurs mots, tous ayant une physionomie spéciale, cités par Meursius et Ducange comme appartenant au grec vulgaire, avaient été puisés par eux dans des *Glossæ græcobarbaræ* inédites, mais n'étaient jamais accompagnés d'une autre indication, je fus amené à conclure ce qui suit : ou ces mots, usités au moyen âge, avaient depuis complètement disparu de l'usage; ou bien ils étaient propres à un dialecte, soumis à des règles particulières, puisque certaines équivalences phonéti-

ques et certaines formations étaient constantes; et dans ce dernier cas, ces gloses étaient un lexique dialectal, et non simplement un recueil de mots appartenant au grec commun. La première de ces deux hypothèses était peu admissible; comment un si grand nombre de mots, presque tous d'origine grecque, auraient-ils été éliminés de la langue sans laisser de traces? Etant donné que ces gloses renferment plusieurs mots d'origine romane, elles ne devaient pas être antérieures au treizième siècle; or, depuis cette époque, le grec vulgaire n'a abandonné qu'une quantité de termes fort restreinte. Restait donc la seconde supposition; et je ne doutai plus qu'elle ne fût juste lorsque j'eus le loisir d'étudier le dialecte de l'île de Chypre, et que j'y constatai un certain nombre de règles inconnues ailleurs, dont la plupart, visibles dans les Chroniques chypriotes du moyen âge, sont manifestement appliquées dans ces gloses; notamment l'assimilation de la nasale devant la spirante et la formation des verbes en νίσκω, exclusivement propres au dialecte chypriote médiéval et moderne, me confirmèrent dans une opinion dont l'évidence me fut alors démontrée. Ces gloses étaient donc des interprétations non seulement pour des Grecs, mais pour des Grecs de Chypre, et avaient été rédigées par un habitant de Chypre ou par un Grec connaissant le dialecte de l'île. Après comparaison avec la langue des Chroniques, je les rapporte au seizième siècle ou à la fin du quinzième.

La transcription que je donne ici, avec des renvois à l'*Etude* qui précède, montrera :

1° Que la plupart des mots chypriotes sont facilement reconnaissables ;

2° Qu'ils existent encore aujourd'hui en grand nombre, et que presque tous se rencontrent également dans les Chroniques;

3° Et que nous avons dans les *Glossæ græcobarbaræ* un nouveau document à ajouter aux textes que nous connaissions en dialecte chypriote médiéval.

Koraïs, qui se servit beaucoup de Ducange pour composer son Γλωσσογραφικῆς ὕλης δοκίμιον, cite d'après lui un certain nombre de ces formes chypriotes, sans en soupçonner l'origine; il s'en rapporte cependant au savant français pour en admettre l'existence; au mot ξεραχία (Ἄτακτα, V, p. 250), il ajoute : Ὁ βαρβαρώτατος ὅλων τῶν χυδαϊσμῶν οὗτος χυδαϊσμὸς δὲν ἐξεύρω ἂν σώζεται ἔτι σήμερον πούποτε τῆς Ἑλλάδος.

Remarque. — Afin de ne pas allonger cette liste par des citations sans intérêt, et qu'il est facile de retrouver dans Meursius ou dans Ducange, je ne donne ici que les gloses dans lesquelles un mot au moins a un caractère chypriote indiscutable, ou qui renferment une expression employée dans les documents du moyen âge. Pour cette raison, je ne transcris pas les gloses où se rencontrent des formes aujourd'hui chy-

priotes, mais communes à toute la langue vulgaire d'alors, comme les neutres en ιν et en μαν et les troisièmes personnes du pluriel en σιν. — L'ordre des gloses est celui de Ducange.

Hés. = Lexique d'Hésychius, éd. Schmidt; — Sakell. = Sakellarios, τὰ Κυπριακά, t. III; — gr. = grec ancien; — mod. = forme moderne.

A

Ἄϐιν · ἐλάτην, πεύκην; Meurs., πεῦκον; cf. Hés. Le mot de Meursius est le terme usité à Chypre.

Ἀγίτα. — Ἔχει βοήθειαν καὶ ἀγίταν. — Ἀρωγή, βοήθεια, ἀγίτα. Cf. Hés., ἀρωγή. Mot d'origine italienne, *aita*, actuellement hors d'usage; ἄγιτα, B. 480, 22.

Ἀγιτιάζειν. — Κρᾶξε μοναῦτα τὸν Θεὸν νά σου βοηθήσῃ καὶ νά σε ἀγιτιάσει. Même remarque que pour le précédent; ἀγιτιάζω, M. 59, 11.

Ἀγκρίζειν. — Ἔνι ἀγκρισμένοι καὶ μνησικακοῦσιν · ἔνι ἐχθρεμένοι καὶ φυλάγουσιν τὴν κακίαν. Fréquent dans les Chroniques. Cf. la glose d'Hésychius: ἀγγρίζειν · ὑφαιρεῖσθαι, ἐρεθίζειν. Sakell., ἀγγρίζομαι.

Ἀγρόνιστος. — Ἄγνωστον, ἀφανές, ἀγνώριστος, ἀγρόνιστος, κεκρυμμένος. Lis. ἀγρώνιστος, de α priv. et du verbe chypriote γρωνίζω ou ἀγρωνίζω, p. 51. Cf. ἀγρώνισεν, M. 4, 22.

Ἀζάρι. — Ἀντίζηλον, ἀστραγαλῶδες ἐν κύκλῳ. καὶ εἰς τὸν γῦρον μὲ τοὺς ὄζους, ἢ ὁ γῦρος γεμάτος ζάρια. Glose d'Hésychius mutilée, que le traducteur a rendue sans la comprendre. Ζάρι (ἀζάρι avec l'α prosthétique) ou mieux ζάριν est chypriote en ce sens, selon Loukas; dans la langue vulgaire, où il existe également, ce mot signifie *dé à jouer*. V. κόγκλος. Cf. le turc *zar*, qui a le même sens.

Ἀθήνιον. — Ἀνθρήσκιον, λάχανον ἔχον ἄνθος, ἤγουν πᾶσα χόρτον ἀθθισμένον, ὡς ἀθήνιον ἢ τὸ ἄνησον. Cf. Hés., ἀνθρίσκιον; corr. ἄννησον. Pour πᾶσα, fréquent au moyen âge, v. p. 76; pour ἀθθισμένον, v. le suiv.

Ἄθθος. — Ἀνακαλλῆς, ἄνθος ναρκίσσου, ἄθθος τοῦ ναρκίσσου. Hés., ἀκακαλλίς. Ἄθθος = ἄνθος est un mot exclusivement chypriote, p. 17; la forme est également spéciale à notre dialecte, p. 52.

Ἀθθεῖν, ἀνθεῖν. Idem.

Ἀθθυμᾶσται. — Δὲν ἀθθυμᾶται τὰ κακά, μηδὲν ἐνθυμεῖται τῶν κακῶν. — Μνησικακοῦσιν, ἤγουν ἀθθυμοῦνται τὴν κακίαν. Même observation que pour les deux mots précédents; cf. ἀθυμήθην, M. 329, 1. La seconde glose est probablement la suite de l'explication donnée au mot ἀγκρίζειν.

Ἀκάθθιν. — Ἄκαινα, ἄκανθα, ἀκάθθιν. Hés. V. ἄθθος. Meursius: « Græci recentiores ν sequente θ convertebant in θ. » Les Chypriotes seuls font cette assimilation.

Ἀκαθθερός. — Ἄρκευθος, εἶδος φυτοῦ ἀκανθώδους, θεωρία ἢ ἰδέα ἢ εἰκόνα χόρτου ἀκαθθεροῦ. V. le précédent.

Ἀκανεῖν. — Ἄρκιον, τὸ ἱκανοῦν (lis. ἱκανόν) καὶ ὠφέλιμον, ἐκεῖνο ὃ ἀκανεῖ. Verbe propre au dialecte chypriote, p. 91. Cf. ἀκανί, mieux ἀκανεῖ, M. 35, 3.

Ἀκανετός, mot chypriote dont Ducange n'indique pas la source.

Ἀκανετά. — Ἅλις, ἱκανῶς (Hés.), πλῆρες, ἀκανετά. — Ἀρκούντως ἔχει, αὐταρκετὰ καὶ ἀκανετὰ ἔνι. V. ἀκανεῖν; cf. ἀκανετόν, M. 16, 22; v. p. 31.

Ἀκλουθεῖν. — Ἀκολουθεῖν, νὰ ἀκλουθᾷ. Syncope de l'ο, p. 53. Fréquent dans les Chroniques; le mot appartient également à la langue commune.

Ἀκρόννεσθαι. — Ἀκροάζεσθαι, ἀκροᾶσθαι, νὰ ἀκούει, νὰ ἀκρόννεται. Cette dernière forme est chypriote, avec le ν redoublé, p. 49, cf. ἀκρόνουνταν, M. 253, 12.

Ἀκρόχναρον. — Ἀκροβημάτιζε, ἐπ' ἄκροις τοῖς βήμασιν ἵστατο (lis. ἵστασο), εἰς τὰ ἀκρόχναρά σου στάθου. De ἀχνάριν = ἴχνος; στάθου, forme de l'impératif moyen propre au dialecte chypriote, p. 78; cf. Hés.

Ἀλαφρό. — Ἀλαφρυνίσκειν, κουφίζειν. — Ἄρας, κουφίσας, ἐλαφρονίσκοντας, ἀλαφρονίσκοντας. Les deux derniers mots sont fautifs, lis. par υ; verbes en νίσκω, essentiellement chypriotes, p. 94; gr. ἐλαφρύνω. Cf. ἀλαφρόν, M. 191, 28.

Ἄλλαμαν. — Ἀλλαγήν, ἀμοιβήν (Hés.), ἄλλαμαν, ἀλλάξιμον. La véritable forme serait ἄλλαμμαν, v. p. 51; cf. ἀλλαμάτου, M. 298, 20.

Ἀλλέως. — Ἀλλοφώνους (fin d'une glose d'Hés., ἀλλοθρόους), ὅπου μιλοῦσιν ἀλλέως, ἢ ὅπου συντυχάνουν ἀλλέως. Le mot en question, que l'on trouve dans les Chroniques sous la forme ἀλλίως, appartient à la langue commune; le verbe συντυχάνω ou mieux συντυχάννω est chypriote; cf. M. 85, 5; Meursius donne en effet συντυχάννουν; v. p. 95, note.

Ἁμάξι. — Τὸ μικρὸν ἁμάξιον ἢ ἁμάξιν, ἢ ἁμαξόπουλλον. Le λ est redoublé dialectalement dans le dernier mot, p. 49; ἁμάξι est du grec commun. Les diminutifs en πουλλον, appliqués aux noms de choses, sont fréquents dans le dialecte chypriote médiéval; ces gloses en renferment de nombreux exemples, comme ζωγραφόπουλλον, κονταρόπουλλον, σιδερόπουλλον, etc. Legrand, *Gramm.*, p. 29, n'en cite qu'un, λεξικόπουλον, et ajoute en note que ces diminutifs sont plus employés dans les îles que sur le continent; v. p. 75 les exemples tirés des Chroniques.

Ἀμματιά (lis. ἀμμάτια). — Ἀλαοσκοπίη, τύφλωσις τῶν ὀμμάτων (Hés., où on lit ὀφθαλμῶν), στραβάρα τῶν ἀμματιῶν, τύφλωμα τῶν ὀμμάτων. — Ἄϋπνος, ὅπου δὲν κοιμᾶται, ὅπου δὲν θεωρεῖ τὸν ὕπνον εἰς τ' ἀμμάτιά του. Le mot ἀμμάτιν est particulier au chypriote; le grec commun dit μάτι; cf. p. 32.

Ἀναγιόννειν. — Αὐξητική, ἡ δύναμις ὅπου αὐξάνει καὶ ἀναγιόννει. — Αὐξάνει, ἀναγιόννει, καὶ μεγαλυνίσκει. Forme chypriote avec deux ν; Sakella-

rios écrit ἀναγυιώνω; cf. ἀναγυιωμένους, M. 279, 23. Μεγαλυνίσκω, forme dialectale, p. 94; gr. μεγαλύνω.

Ἀνακάλεσμαν. — Θρῆνος, κλᾶμαν, κλάψιμον, ἀνακάλεσμαν, ἀνακάλημαν. Le dernier mot est donné comme chypriote par Sakell., qui écrit à tort ἀνακάλημα.

Ἀνακατώνειν. — Ἄγαν θορυβεῖς, πολλὰ ταράττεις, πολλὰ ἀνακατώννεις. — Ἀβέσσει, πεθυμᾷ, ἀνακατώννει, ἐπιθυμεῖ. Cf. Hés., ἀβέσσει · ἐπιποθεῖ, θορυβεῖ. Les formes verbales en όννω, avec le ν redoublé, sont chypriotes, p. 49.

Ἀνανεόννειν. — Ἀξαναπαιδιόννει, ἀνανεόννει. Idem.

Ἀναπαμός. — Ἄνεσις, ἀνάπαυσις (Hés.), ἀνάπαυμα, ἀναπαμός. Cf. ἀναπαμένος, M. 15, 5.

Ἀνδρειώννειν. — Ἀνδρίζου, καρτέρει, ἀνδρειώννου. Je remarque une fois pour toutes que ces verbes en όννω, écrits avec deux ν, ont ainsi une orthographe propre à notre dialecte, p. 49.

Ἀνεύκαι. — Αἴ κα, ἐάν (Hés.), ἄν, ἀνεύκαι. Lis. ἀνὲν καί, M. 3, 14.

Ἀνεφέλετος. — Ἀνεφέλετον, λολήν (lis. λωλήν), πελλήν. V. πελλός.

Ἀξαναθθύμησις. — Ἀνάμνησις, ὑπόμνησις (Hés.), ἀξαναθθύμησις, ἀξαναθθύμισμα. V. ἀθθυμᾶσται.

Ἀξαναπαιδιόννειν. — Ἀκμάζει, νεάζει, νεωτερίζει, ἄνζει, lis. αὔξει (Hés.), ἀξαναπαιδιόννει. V. ἀνανεόννειν. — Meursius ajoute : Νεάζουσα, θάλλουσα, ὅπου ἀξαναπαιδιόννει, ὅπου ἀθθεῖ καὶ ἀναθάλλει. V. ἄθθος.

Ἀξανασκάφφειν. — Ἀναβοθρεύουσιν, ἀνασκάπτουσιν (Hés.), ἀξανασγάφφουσιν. V. la forme σγάφφω, p. 35.

Ἀξανάστραφα. — Ἀνάπαλιν, ἀπὸ τὸ ἄλλο μέρος, ἀξανάστραφα. Cf. ἀξηνάστροφα, M. 370, 6, et Sakell.; Hés., ἀνάπαλιν · ἐκ τοῦ ἐναντίου.

Ἀξάφνου. — Ἀθρόως, ἐξαίφνης, ἀξάφνου, μοναῦτα. V. ce dernier mot; ἀξάφνου, M. 103, 25; Hés., ἀθρόως · αἰφνιδίως.

Ἀξιώννειν. — Ἀχουάζεσθον, τιμῆς ἀξιοῦσθε (Hés.), τιμῆς ἀξιώννεσθε. V. ἀνδρειώννειν.

Ἄπαννος. — Σῶος, ὑγιής, σωστός, ἄπαννος. Terme chypriote; Sakell., ἄπανον.

Ἀπανώθιον. — Ὑπὲρ τὸν ἀέρα, ἀπανώθιον τοῦ ἀέρος. — Ὑπὲρ τὰ νέφη, ἀπανώθιον τῶν νεφῶν. Le mot semble exclusivement chypriote; lis. ἀπανωθιόν, M. 156, 21; cf. Sakell., (ἀ)ποπανωθιόν.

Ἀπίχραθθος. — Ἄλυπος, χωρὶς λύπην, ἀλύπητος, ἀπίχραθθος. Forme dialectale, par assimilation de la nasale devant la spirante forte, p. 52.

Ἀπομινίσκειν. — Ἀγγαρεύει, ὑπομένει (Hés., ἀγγαρρεύει), ἀπομηνίσκει. Lis. ἀπομεινίσκειν; verbe en νίσκω, p. 94; gr. ἀπομένω; cf. M. 103, 22.

Ἀπόξηλος. — Αὐαλέος, κατάξηρος, ξερός, ξεραμμένος, ἀπόξηλος. Lis. ἀπόξυλος, mot chypriote; Sakell., (ἀ)ποξυλιάζω.

Ἀποτζιπποχία. — Ἀναιδείης φάρος, ἡ ἀκρωτῆριν τῆς ἀποτζιπποχίας. Cf.

Hés. — Ἀναισχυντίαν, ἀποτζιπποχίαν. Ajoutez devant le premier mot de cette seconde glose ἀναίδειαν (Hés.); la première explication est suspecte. La forme du dernier mot appartient exclusivement à notre dialecte, χ pour σ devant ι = *ch* français, p. 41; cf. ατζήπωτα, M. 109, 7.

Ἀππηδᾶν. — Ἁλλόμενος, ἐκεῖνος ὅπου πηδᾷ, ὅπου ἀππηδᾷ. Mot chypriote; cf. ἀπηδῶ, M. 103, 25; v. le suivant.

Ἀππήδημα. — Ἅλμα, πήδημα (Hés.), ἀππήδημα. Mot propre au dialecte; prosthèse de l'α, p. 56; consonne redoublée, p. 49.

Ἀργαλεῖον. — Τεκτονικὸν ἐργαλεῖον, ἀργαλεῖον τοὺς πελεκάνους. Le terme à expliquer manque; cf. M. 261, 10; α = ε devant ρ suivi d'une consonne, p. 31. Ce mot appartient également au grec commun. V. πελεκᾶς.

Ἀργάτης. — Ἀγροῖκος, χωρικός, χωργιάτης, ἐργάτης, ἀργάτης. Cf. Hés. Pour le dernier mot, v. le précéd.; χωργιάτης, forme chypriote au moyen âge, auj. χωρκάτης, p. 45 et suiv.; cf. ἀργάται, M. 145, 15; χωργιάταις, M. 148, 15.

Ἀργιάκιν. — Ῥύαξ, ἤγουν ἀργιάκιν ἢ αὐλάκιν. Ἀργιάκιν, auj. ἀρκάκιν, est un mot propre à notre dialecte; pour la forme, v. p. 48.

Ἁρμασία. — Γάμου, τοῦ ὑπανδρευμάτου, καὶ ἁρμασίας. — Ἁρμασμένος. Cf. Sakell., ἁρμάζω, ἁρμασία, ἅρμασμα; termes fréquents au moyen âge.

Ἀρχοντίνειν, ἀρχοντινίσκειν. — Πληθυνίσκει, πολυνίσκει (lis. λλ), πλουτινίσκει, ἀρχοντινίσκει. Tous ces verbes, propres à notre dialecte, p. 94, doivent s'écrire par υ; gr. πληθύνω, πολλύνω; mod. πλουτύνω, ἀρχοντύνω; cf. ἀρχοντυνίσκασιν, M. 351, 5.

Ἀσήμενος, ἀσημένιος. Lis. ἀσημένος, cf. M. 46, 10. Ces adjectifs en ένος pour ένιος de la langue commune sont propres au chypriote, p. 53.

Ἀτιά. — Ἥρα ἢ θεά, ἰτέα, ἀτιά. Glose corrompue; ἰτέα veut dire *saule*, et ἀτιά est la forme chypriote.

Ἀφίνω. — Φεύγω, ὑποχωρῶ, ἀφίννω. L'orthogr. de ce dernier mot est celle de notre dialecte, p. 49.

B

Βαγία. — Μήτηρ, τρόφος, ἀναθρέπτρια, βαγία, βυζάστρια. Cf. βάγαις, M. 128, 2; mot de la langue du moyen âge.

Βακρίζειν. — Βοᾷ ὥσπερ οἱ κύνες, ὡς γιὸν οἱ σκύλλοι, ἤγουν βακρίζει ἀποτζίπποτα. Corr. βαουρίζει, mot chypriote, Sakell.; v. ἀποτζιπποχία.

Βαστᾶν, βαστάννειν. — Ὑπομένει, ἢ καρτερεῖ, ἢ βαστάννει. — Βαστάζει, ἢ βαστάννει. La dernière forme est certainement chypriote; mais je ne la connais nulle part, et elle semble maintenant sortie de l'usage.

Σκεθθοδέργιον. — Σκεθθοδέργια τῶν βουδίων τοῦ ἀλέτρου. V. σκέθθιν.

Βολίκιον. — Δοκοί, μὲ τὰ βολίκια. Le mot semble propre au chypriote,

Sakell.; A. 491, 27; M. 326, 4. Corr. selon Meursius : δοκοὶ δέ, μὰ τὰ βολίκια.

Βόρδων. — Ἀγονομόχθος, ἡμίονος (Hés.), βόρδος, βορδόνιν, μοῦλος, μοῦλα. Βόρδος est le mot employé à Chypre pour désigner le mulet mâle; cf. Sakell.

Βούκκη (mieux βοῦκκα). — Ἀγχουσίζεται, ἐντρίβεται ταῖς παρειαῖς (Hés.), τρίβει ταῖς βούκκαις της. — Γνάθον, βούκααν, ὅπου ἔχει μεγάλας βούκκας; lis. γνάθωνα, βουκκᾶν. Βοῦκκα, et aussi βοῦκκος (Loukas), signifient à Chypre proprement l'intérieur de la joue.

Βρουλλόδιμμαν (lis. η). — Δίμμα (lis. ῆ) ὅπου σφίγγουν καὶ πλέκουν μετ' αὐτοῦ τα μαλία των (lis. μαλλία), ὃ καλοῦμεν βρουλλόδιμμαν, ἢ βρουλλόσφιγμα, ἢ βρουλλόμαλλον. V. le suiv.; Koraïs, Ἄτ., IV, p. 715, corrige à tort δέμα et βρουλλόδεμα. V. δίμμαν.

Βρούλλισμα. — Τὸ τρίχωμα, ἤγουν βρούλλισμα. Terme chypriote; Sak., βρουλλίζω, βρουλλίν, βροῦλλος; gr. commun πλεξουδιάζω, πλεξοῦδα.

Βρουλλάνεμος. — Αἰγίς, καταιγίς, ὀξεῖα πνοή (Hés.), δυνατὸς ἄνεμος, ἀνεμοζάλη, βρουλλάνεμος. V. le précéd.

Βυζάνειν. — Ἀθέλγηθι, θηλάζηθι (glose d'Hés. corrompue), βύζαννε. Cette dernière forme est la forme chypriote.

Γ

Γαλεύειν, γαλεύγειν, ἀμέλγειν. Ce dernier mot a passé dans le grec commun sous la forme ἀρμέγω; les deux autres sont exclusivement chypriotes; cf. ἐγάλευεν, M. 20, 15; Sakell., γαλέδκω.

Γαλευτήριν. — Ἀγγεῖον ξυλένον χωριατικὸν μέσα εἰς τὸ ὁποῖον γαλεύουσιν, ἤγουν γαλευτήριν. Terme propre au chypriote, comme le précéd., gr. commun καρδάρα; cf. Sakell., et M. 20, 17. Pour ξυλένος, forme dialectale, v. p. 53.

Γεράζειν, γερανίσκειν. — Ἀγήραον, ἀγήρατον (Hés.), ἢ ὅπου δὲν γερανίσκει. Verbes chypr. en νίσκω, p. 94. A-t-il existé un verbe ancien γηραίνω? Cf. ἀγήραντος, et inf. aor. γηράναι, Soph., *Œd. Col.*, 870, alii γηρᾶναι.

Γεύγειν. — Ἄοινος, ὁ μὴ γευόμενος οἶνον, καὶ ὁ μὴ ἔχων, ἐκεῖνος ὅπου δὲν γεύεται ἢ γεύγεται, ἢ πίννει κρασίν. — Ἄρτι μῦς πίτζης γεύεται, ὁ ποντικὸς γεύγεται νωστὰ τὴν πίτζαν. Le verbe en question appartient à la langue commune et au dialecte. Πίννει, forme dialectale pour πίνει; v. ce mot et νοστός, νοστά.

Γίτευμα. — Διὰ τῆς ἐπῳδῆς, μὲ τὸ γίτευμαν ἢ γίτευμα; lis. par η. Mot plutôt spécial au chypriote; Sakell., (γ)ητέδκω, (γ)ητεία, (γ)ήτεμμα, mieux γήτεμμαν. Sakellarios dit que ces termes sont également employés à Cérigo.

Γιανίσκειν. — Ἰατρεύει, ἤγουν γιανίσκει. — Ἰατρεύουσιν, γιανίσκουσιν. Verbes en νίσκω, p. 94; gr. ὑγιαίνω? ou mieux ἰαίνω.

Γινίσκεσθαι. — Ὁ ἐπὶ τῷ συκοφαντεῖν κομῶν, ὅπου γινίσκεται ἢ κράτεται (lis. κρατέται) μεγάλος ὀντὰν συκοφαντεῖ. Verbe en νίσκω, p. 94; gr. γίγνομαι, rad. γεν, d'où γενίσκομαι; cf. γινίσκουνται, B. 540, 6.

Γουπποσάνιδον. — Ἀβάκινον, ἄβαξ, γουπποσάνιδον, ἢ ὁ μὴ βάσιν ἔχων. Sakell., βουπποσάνιδον, mot chypriote. La fin n'offre pas de sens, et semble provenir d'une confusion avec une autre glose d'Hésychius : Ἄβαρις· ὁ ἠπειρώτης καὶ μὴ ἔχων βᾶριν.

Γουργιάζει. — Χωρὶς καμιὰν εὐλάβειαν φωνάζει καὶ γουργιάζει. Vers de quinze syllabes. Cf. ἐγουριάζαν, ἐγουργιάζαν, M. 376, 16, 17.

Γοῦρνα. — Ἄμη (lis. ἄμη), σκάφη (Hés.), γοῦρνα. — Ἀγκεῖον σιδερένον, σκάφη, ἢ γοῦρνα. Cf. γούρνα, M. 150, 10; le mot est usité dans toute la Grèce. Σιδερένος, adj. chypriote, p. 53.

Γρόθος, γροθιά, γρόθθος. — Ταῖς πυγμαῖς, ἤγουν γροθθίαις. Les formes avec deux θ sont dialectales, p. 52.

Γρονίζειν. — Ἐπέγνω, ἐγνώρισεν, ἐγρόνισεν, ἔμαθεν. Lis. γρωνίζω, et v. ἀγρόνιστος.

Καλογρόνιστος. — Ἀρίγνωτος, ὁ εὐδιάγνωστος, ἐκεῖνος ὅπου ἔνι καλογρόνιστος, lis. -γρώνιστος. V. le précéd., et cf. Hés., ἀρίγνω(σ)τοι.

Γυμνώννειν. — Ἀναδέρειν, γυμνοῦν (Hés.), νὰ γυμνώννει. V. ἀνδρειώννειν.

Γυναικίσιμος. — Ἄβρωμα, στολῆς γυναικείας εἶδος (Hés., ἅβρωμα), ἢ θεωρία ῥούχου γυναικισίμου. — Ἱμάτιον γυναικεῖον, ῥοῦχον γυναικίσιμον. Ces adjectifs en ίσιμος, mieux ήσιμος, assez nombreux dans les *Glossæ græcob.*, semblent appartenir au dialecte chypriote du moyen âge, et paraissent sortis de l'usage actuel; on en verra d'autres plus loin, κοπαδίσιμος, κοπελίσιμα, etc. Le suffixe usité en grec vulgaire est ήσιος; v. Legrand, *Gramm.*, p. 40.

Δ

Δαγκάνειν, δακκάνειν. — Τὸν δάκνοντα τρόπον, τὸ ἦθος ὅπου δακκαίνεται ἀφ' ἑαυτοῦ του. Lis. δακκάννεται, forme chypriote; Sakell., δακκάνω; gr. commun δαγκάνω et δαγκόνω.

Δαγκαματιά, δακκαματιά. — Ἰατρεύει καὶ ὑγιανίσκει τοὺς σκύλλους ἀπὸ τὰς δακκαματιὰς τῶν θηριῶν. V. le précéd. et γιανίσκειν.

Δεματόδιμμαν. — Σχοινίον, σχοινίν, δεματικόν, δεματόδιμμαν. Ducange corrige lui-même : δέμα, τὸ δίμμαν (lis. δῆμμαν). Δέμα est le terme commun, δῆμμαν la forme chypriote; Sakell., δῆμμα.

Δένειν, δέννειν, δίννειν. — Σχοινὶν εἰς τὸ ὁποῖον δέννουσιν ἢ δίννουσιν τὰ χερβόλια. Lis. δήννειν, δήννουσιν, formes dialectales; Sakell., δήννω, gr. commun, δένω. V. χερβόλια.

Δεντρόν. — Ἄλιζα, ἡ λεύκη τῶν δένδρων (Hés.), ὁ ἄθθος τῶν δεντρῶν. V. ἄθθος, et p. 45 pour l'orthographe ντ = *nd*.

Δίμμαν. — Ἀγαθίς, δέσμη ῥάμματος, δίμμαν τοῦ ῥαμάτου (lis. ῥαμμάτου) καὶ τοῦ στήμονος. Lis. δῆμμαν et v. δεματόδιμμαν. Cf. Hés., ἀγαθίς, glose incomplète.

Διμμένος. — Ἀλυσίδετος, ἀλύσει δεδεμένος (Hés.), ὅπου ἔνι δεμένος ἢ διμμένος. Lis. δημμένος et v. δένειν.

Διόχνειν. — Ἀνασικόννω (lis. ση), ὠθῶ, διόχνω. Le premier mot, avec le ν redoublé, a la forme chypriote, p. 49; διόχνω, lis. διώχνω, est du grec commun.

Δουλάππιν. — Τὴν ἠλακάτην, ἤγουν τὸ δουλάππιν ἢ τὴν ῥόκκαν. Double consonne chypriote, p. 49, dans le dernier mot, gr. commun ῥόκα. Δουλάππιν, gr. commun δουλάπι ou ντουλάπι, turc *dolab*, m'est inconnu dans le sens de *quenouille*; ce mot signifie *armoire*. Je crois devoir corriger δονάκιν, d'après Hésychius : ἠλακάτη · δόναξ (Notons cependant que *dolab* a encore le sens de *dévidoir à soie*).

Δροχιά. — Ἀναπνοή, πνοή, ὀπνή, δροχιά. — Δροσία, δροσοβόλισμα, δροσοβολία, δροχιά. On reconnaît ici la forme dialectale, χι = σι, p. 41. V. ὀπνά.

Δυναμώνειν. — Ὀξύνεται, δυναμοῦται, δυναμώννεται. Le dernier verbe a la forme chypriote, όννω, p. 49.

Δυσπυργιᾶν. — Ἀφορμίζει, ἢ μανίζει, ἢ δυσπυργιᾷ. Sakell., δυσπειρκῶ.

E

Ὀμορφομαλλεῖν. — Ποικιλόθριξ, ὀμορφομαλλοῦσα, ξαθθομαλλοῦσα. V. ξαθός.

Ἐμπαίνειν. — Μία ἀπάνω τῆς ἄλλης ἐμβαίνει, μία ἀπάνω εἰς τὴν ἄλλην ἐμπέννει. Lis. ἐμπαίννει, forme dialectale, p. 49.

Ἐνιά. — Ἐννέα κόραι, ἐνιὰ κοράχιες (lis. κοραχιαίς). Forme chypriote, χι = σι, p. 41; le mot est également propre au dialecte; Sakell., κορασιά; gr. commun κοράσιον.

Ἐξαπλόννειν. — Τείνει, ἐξαπλοῖ, ἐξαπλόννει. V. ἀνδρειώννειν.

Ἀπευχή, ἀπεκιά. — Ἀπευχόπουλλον, μικρῶν ἀπεκιῶν. Lis. ἀπευχοπούλλων. Pour ce diminutif, v. ἀμάξι. Cf. Sakell., πεῦχιν; le mot est aussi usité dans le grec commun.

Ἐρημόννειν. — Ἀλαπάζοντα, πορθοῦντα (Hés.), λαμβάνοντα, ἁρπάζοντα, ἐρημόννοντα. V. ἀνδρειώννειν.

Εὔγαρμαν. — Ἔκβαλμα, ἔβγαρμαν, προσπέλασμα. Cf. ἐβγαρμένοι, M. 148, 27, et p. 43.

Z

Ζαβός. — Ἀγκύλον, ζαβόν, στρεβλόν (cf. Hés.). — Κλινίσκει, ζαβόννει. Pour le dernier verbe, v. ἀνδρειώννειν; κλινίσκω, gr. κλίνω, p. 94; ζαβός est de la langue commune.

Ζέννειν. — Ἀνέζεννεν, ἀνέβραζεν, ἐχόχλαζεν. Les formes avec deux ν sont dialectales, p. 49.

Ζημόννειν (lis. ζυ). — Ἄλφιτον, τὸ ἀπὸ νέας κριθῆς ἢ σίτου πεφυρμένον ἄλευρον (Hés., ἄλφιτα, τά....), τὸ ἀλεύριν ὅπου ζημόννεται (lis. ζυ), ἢ ταράσσεται, ἢ μαλάσσεται ἀπὸ νεωστὸν κριθθάριν ἢ σιτάριν. — Ἀματίζει, ἀναφυρᾷ (Hés.), ἀξαναζημόννει (lis. ζυ). V. ἀνδρειώννειν et νοστός; dans κριθθάριν le θ est redoublé dialectalement, p. 49.

Ζιεῖν. — Ἀγγαριοτάδες ζιοῦσιν ἀπὸ τὰ ἀγγαρέματα. Le verbe est commun à toute la Grèce. Pour ἀγγαριοτάδες, v. p. 33, et ajoutez aux exemples cités δοξιώταις = τοξευταίς, M. 319, 14. Meursius écrit ἀγγαρευτάδες.

Ζοῦρα. — Ἀθόλωτον, καθαρόν (Hés.), ὅπου δὲν ἔχει θόλωμαν ἤτοι ζοῦραν. — Ἄση, ῥύπος, μολισμός (lis. υ), σοῦρα. Cf. Hés., ἄσην · ἀκαθαρσίαν. Ζοῦρα, mot chypriote; on dit aussi σοῦρα; en grec commun ce dernier mot signifie *pli, ride*. Sakell., ζούρα, ζούρωμα, ζουρώνω; gr. commun λερόνω.

Ζωγραφόπουλλον. — Ἀλειπτήριον, γραφεῖον (Hés., ἀλειπτήριον · γραφεῖον. Κύπριοι), ζωγραφόπουλλον, ἢ τόπος ὅπου ζωγράφουσιν. V. ἁμάξι.

Ζώστρες. — Ἁβρομίτρας, λαμπροζώνους (Hés.), ὅπου ἔχουσιν ἔκλαμπρες ζώστρες. Lis. par αις. Terme chypriote, Sakell., ζῶστρα; gr. commun ζώνη.

H

Meursius, *s. v.* ἔτζη. — Εἰς τοιοῦτον τρόπον, ἢ ἔτζη, ἢ ἴτζου. — Οὕτως ἐκάλουν, ἔτζη ἔλεγαν, ἤτζου ἔκραζαν. Le mot ἤτζου est le terme chypriote, fréquent dans les Chroniques; ἔτζη est le grec vulgaire; v. p. 96.

Θ

Θανατώνειν. — Φονεύεται, καὶ σφάζεται, ἢ σκοτώννεται, καὶ θανατώννεται. V. ἀνδρειώννειν.

Θαραπαμός. — Θεραπείαν, ἢ θεράπευμα, ἢ γιάτρευμα, ἢ θαραπαμόν. Cf. θαράπαυσις, M. 293, 13, et p. 30.

Θέττειν. — Ὅπου θέττεται, ἢ βάλλεται τὸ ἀμόνιν. — Τοὺς τόπους ὅπου θέττουσιν, ἢ βάλλουσιν τὰ ἀμόνια. Θέττειν est écrit avec un double τ selon les règles du dialecte, p. 49.

Θυμοτιάρης. — Θυμοτιάριδες, χαρδίσιμοι. V. γυναικίσιμος.

I

῾Αππάριον. — Οἱ τέλειοι ἵπποι, τὰ τελειωμένα ἀππάρια. Ce dernier mot est exclusivement chypriote ; p. 17 et 31.

᾿Ισόννειν. — ῾Ομαλίζειν, ἰσάζειν, νὰ σάζει, νὰ ἰσόννει. V. ἀνδρειώννειν.

῎Ιχος, ἴχιος. — ᾿Ισοδύναμος, ὅπου ἔχει ἴσην ἢ ἰσχίην δύναμιν ; lis. ἰχίην, et mieux ἴχιαν, — ῾Ομαλοί, ἤγουν ἴσοι ἢ ἴχοι (lis. ἴχιοι). La forme chypriote ἴχιος, avec χι = σι, p. 41, correspond au grec commun ἴσιος et non à ἴσος.

᾿Ιχιώννειν. — V. ἰσόννειν, et aj. νὰ ἰχιώννει ; ce dernier est le véritable terme chypriote, selon les règles du dialecte ; cf. le précéd. ; Sakell., (ἰ)σιώνω, (ἰ)σιόδαρον et autres composés.

K

᾿Αξανακαινουργιώννειν. — Cité sans autre mot ; v. ἀνδρειώννειν.

Κακοκαρδίζειν. — ᾿Ελύπει, ἐπίκραινε, ἐκακοκάρδιζεν. Cf. κακόκαρδος, M. 144, 5.

Κακολογᾶν. — ᾿Αγλωσσεῖ, δυσφημεῖ (Hés.), κακοφημίζει, κακολογᾷ. Cf. κακολογᾶτε, M. 279, 24. Ce mot, comme le précéd., est également usité en grec commun ; il en est de même de plusieurs composés de κακός et de καλός qui se rencontrent dans les *Glossæ græcobarbaræ*.

Κακοπαθηχία, ἀσθένεια, ἀρρωστία. Le premier mot a l'orthographe chypriote du moyen âge, χι = σι, p. 41.

Καλύζα. — ῎Αγχους (lis. ἄγχουσα), ἡ κάλυξ (Hés.), ἡ καλύζα. Français *calice* ; cf. B. 531, 22. Le mot est aujourd'hui inusité.

Καμώννειν. — ᾿Εκεῖνον ὅπου ἀροτριάζεται, ἢ καμόννεται. V. ἀνδρειώννειν.

Κανισκεύειν. — ᾿Απὸ τοὺς ὁποίους μηδένας ἔδωκε δέκατον, ὁποῦ δὲν κανισκεύουν. Le substantif κανίσκιν est fréquent dans les Chroniques ; Sakell., κανισκέβκω, κανίσκιν.

Καρδίσιμος. — V. θυμοτιάρης ; pour la forme, v. γυναικίσιμος.

Καρελλάρειν. — ᾿Αγωγεύς, ὁ διώκων, ὁ ἐνάγων τὴν δίκην, ὅπου καρελλάρει, ὅπου ἐγκαλεῖ. Cf. κερέλλα, A. 357, 28 et p. 21.

Καρρέττα. — ᾿Αξῆρις, ξύλον τοῦ ἁρματίου (Hés., ἀζῆρις), ἢ τῆς καρρέττας, ἢ τοῦ ἁμαξίου. — ῎Αθρας, ἅρμα (Hés., ...αθρα), ἅμαξα, ἁμάξιν, καρρέττα. Ce dernier mot est chypriote, d'origine italienne, p. 22.

Καταγνώνειν. — Καταγινώσκει, ἤγουν καταγνώνει, ὑβρίζει, καὶ γελᾷ. Terme chypriote ; Sakell., καταχνώνω et καταγνώνω.

Καῦχα, καῦκα. — ῎Αβρα, δούλη, παλλακή, καῦκα. Le dernier mot est peut-être propre au dialecte ; M. 129, 26. Cf. Hés., ἅβρα et la note.

Καχιανίζειν. — Φρυγόμενον, καχιανισμένον. Terme chypriote ; Sakell., κασιανίζω ; v. p. 41.

Κεριά. — Τὰ κηρία τῶν μελισσῶν, τὰ κεριὰ τῶν μελιχιῶν. Orthographe chypriote, p. 41; le mot vient de μελίσσιν, et non de μέλισσα.

Κιβούριον, κιβούργιον. — Μνῆμα, ἢ τάφον, ἢ κιβούριν. — Ἅγια, τεμένη (Hés., ἄγεα), κιβούργια, μνήματα. — Ἁγέεσσι, τεμενέεσσι (Hés., ἀγέεσσι · τεμένεσι), εἰς τὰ κιβούργια. Pour l'orthographe, γι = *i* consonne devant une voyelle, après ρ, v. p. 47; cf. κιβοῦριν, M. 20, 19.

Γιστέρνα. — Ἀμάρα, ἡ ἐν τοῖς κήποις ὑδρορρόη (Hés., ἀμάρη), ἡ γηστέρνα, ἡ δεξαμενή. — Φρέατα, λάκκοι, γηστέρνες. Δεξαμενή est le mot ancien, conservé dans le dialecte actuel, en grec commun στέρνα, p. 17; λάκκος, également grec ancien, existe dans la langue vulgaire avec le sens de *fosse*; en chypriote, il signifie *puits*; cf. Sakell.; dans les Chroniques, γιστέρνα, B. 441, 8; λάκκος, M. 24, 11.

Κλάνειν. — Κλαννοκοπεῖ, ἢ κλάννει, ῥίπτει, ἢ ῥίβγει. Dans les deux premiers mots, le ν est redoublé dialectalement, p. 49. V. ῥίβγειν.

Κνίθθες. — Κνίδαι, κνίθθες, σκνίθθες. Les deux derniers mots sont chypriotes; le ϑ est redoublé dialectalement, p. 49. Le radical est évidemment le même que celui de κνάω; mais j'hésite à tirer κνίθθα de κνίδη, le changement de δ en ϑ étant fort rare : Foy, *Lautsystem*, p. 30, n'en cite qu'un exemple, συνείθησι = συνείδησις, pris dans l'ouvrage de Petalas, p. 48. Peut-être faut-il écrire κνύθθα, cf. Hés., κνύθος · ἄκανθα μικρά. Le σ est prosthétique dans le dernier mot, cf. Hés., σκόνυζα · ἡ κόνυζα.

Κόβγειν. — Σικόννοντας (lis. ση) τὸ ῥομανίσιν τῆς πόρτας, ἢ κόβγοντάς το. La forme κόβγω, aujourd'hui κόβκω en chypriote, doit être considérée comme dialectale; cf. p. 47; le grec commun emploie plutôt κόφτω. Pour les premiers mots, v. ἀνδρειώννειν et ῥωμανίσιον.

Κόγκλος. — A ce mot se trouve répétée la glose citée *s. v.* ἀζάρι, également corrompue et n'offrant pas de sens; à la fin est ajouté, après ζάρια, ἢ ὄζους, ἢ κόγκλους. Ὄζος est grec ancien; on dit actuellement, dans la langue vulgaire, ῥόζος; κόγκλος est le terme chypriote; Sakell., κόγγλος.

Κονταρόπουλλον. — Ἀκόντιον, δοράτιον, μικρὰ λόγχη (Hés.), κονταρόπουλλον, μικρὸν κοντάριν. V. ἀμάξι.

Κοντινίσκειν. — Συντομεύειν, νὰ συντομεύει, καὶ νὰ κοντινίσκει (lis. τυ). Verbe en νίσκω, p. 94, correspondant au grec commun κοντύνω, auj. inusité; on dit κονταίνω. V. Ducange, *s. v.* κονδύνειν : « Κολοβώσειν, νὰ κονδύνει, νὰ κοντύνει. *Gloss. græcob.* »

Κόξα. — Εἰς τὴν ψόαν, εἰς τὸν γλουτόν, εἰς τὴν ζώνην ἢ κόξαν. Latin *coxa*. Mot peu usité en dehors de Chypre; on l'emploie à Santorin, v. Petalas.

Κοπαδίσιμος. — Ἀγελαίαν, ἄφετον, νεμομένην (Hés., ἀγελαίην), κοπαδισίμην, βοσκητικήν. V. γυναικίσιμος.

Κοπελίσιμα. — Ἀνοήτως, μωρικά, πελλικά, κοπελίσιμα, χωρὶς γνῶσιν. Cf.

Hés., ἀνόητος · μωρός. Meursius donne la forme meilleure κοπελλίσιμος; v. γυναικίσιμος; pour πελλικά, v. πελλός.

Κορίπιον. — Κεραμικὰ ἀγγεῖα, ἤγουν σταμιά, κορίπια, λαγίνια (lis. ή), πιθάρια. Le terme en question est chypriote; Sakell., κορύπα, Loukas, κορίπα.

Κουρούνα. — Ἀνάδημα, στέμμα (Hés.), κουρούννα, ἤγουν μίτρα. Ducange ajoute : « Ita ν semper geminant hæ Glossæ. » Le redoublement du ν, et en général d'une consonne quelconque, entre deux voyelles, est, en effet, un des traits distinctifs du dialecte chypriote, p. 49.

Κορποῦν, κορπώνειν. Meursius : κορπώννειν. V. ἀνδρειώννειν. Il n'est pas douteux que le double ν ne doive être rétabli dans tous les verbes en όνω, lorsqu'ils sont cités d'après les *Gloss. græcob.*

Κουδέλλα. — Ἀμέλγει, ἐπισπᾶται τὸ γάλα (Hés.), σύρει τὸ γάλαν ἔξω ἀπὸ τὸ βυζὶν τοῦ σφακτοῦ, ἤγουν τῆς αἰγὸς ἢ αἶγας, ἢ προβάτου, ἤγουν κουδέλλας. Αἶγα, terme chypriote, p. 17; de même κουδέλλα appartient exclusivement à notre dialecte; Sakell., κου(δ)έλλα; v. aussi la Βαβυλωνία de Vyzandios, 2e édit., p. 54.

Κουζοῦπες. — Τοὺς κορμούς, ἢ κλάδους, ἢ ἐλάτες, ἢ κουζοῦπες, ἢ ξύλα τῶν ἀμπελιῶν. Sakell., κουζούλα et κουζούπα, terme chypriote.

Κουκκουτόπουλλον. — Χοιρίδιον, γουρουνόπουλλον, ἢ κουκκουτόπουλλον. V. ἁμάξι. J'ignore si le primitif du dernier mot est encore en usage; il manque dans Sakellarios et dans les autres lexiques, mais il est certainement chypriote; on le trouve dans la Chronique de Boustron : κουκοῦτιν, B. 514, 16.

Κουλιάζειν. — Ἀθελβάζειν, διηθεῖν (Hés.), νὰ διηθεῖ, ἀφυλίζειν, νὰ κουλιάζει. Terme propre à notre dialecte; v. Sakell.

Κουνιά. — Ἀξίνη, πέλεκυς, σφυρίν, κουνιά, κοπτικὸν σίδερον. — Δίστομος πέλεκυς, δίκοπος κουνιά. Le dernier mot est chypriote, Sakell.; français *cognée.*

Κουντούρα. — Αἶρας, ἀγρίας βοτάνας (Hés.), ἀγριόχορτα, ἡ λεγομένη σήμερον κουντούρα. Ce mot est vraisemblablement le terme chypriote; *ivraie* se traduit en grec vulgaire par αἶρα ou ἦρα, et κουντούρα n'a pas d'autre sens que *pantoufle.*

Κουργιάζειν. — Ἀποφροντίζω, δὲ (*sic*) ἔχω ἔννοιαν, δὲν στημιάζω, δὲν κουργιάζω. Cf. M. 151, 17, et pour l'orthographe, v. p. 47.

Κουταλεύειν. — Ἀναδοιδυκάζειν, ἀναταράσσειν (Hés., ἀναδοιδυκίζειν), νὰ κουταλεύει, νὰ ἀνακατόννει. V. ἀνδρειώννειν pour le dernier mot; κουταλεύειν est peut-être un mot propre au dialecte; en grec commun, κουταλίζειν veut dire *carder.*

Κρεβάτι. — Πτωχὸν κλινίδιον, ἤγουν κρεβατόπουλλον. V. ἁμάξι.

Κραχιόν. — Οἴνου ἄνθος, ἄθθος τοῦ κρασίου ἢ κραχιοῦ. V. ἄθθος; pour κραχιοῦ = κρασίου, v. p. 41.

Κριθάρι. — Νὰ φάγῃ πολλὴν κριθὴν, ἢ κριθθάριν. Dans le dernier mot le θ est redoublé dialectalement, p. 49; v. la même forme *s. v.* ζημόννειν.

Κρινίσκειν. — Ἐκείνους ὅπου δὲν κρινίσκουνται, ἢ ὅπου δὲν εἶναι δίκαιος. Verbe chypriote en νίσκω, gr. κρίνω; fréquent dans les Assises; v. p. 94.

Κυματόπουλλον. — Κυμάτιον τὸ ἐν τοῖς γείσοις, ἤγουν καὶ κυματόπουλλον ὅπου γίνεται εἰς τοὺς γείσους. V. ἁμάξι.

Κωμοδρόμοι. — Ἀκροφύσια, τὰ ἄκρα τῶν ἀσκῶν, ἐν οἷς οἱ χαλκεῖς τὸ πῦρ ἐκφυσῶσιν (Hés.), αἱ ἄκραι, ἤγουν ἡ ἄκρες τῶν ἀσκῶν ἢ ἀσκιῶν, μεθ' αἷς (lis. μὲ ταῖς) ὁποίαις φυσοῦσιν οἱ κομοδρόμοι (lis. κω) τὴν φωτίαν. Le mot en question, autrefois commun à toute la langue vulgaire, semble aujourd'hui propre à notre dialecte; Sakell.

Λ

Λάμνειν. — Νὰ σύρνῃ, νὰ λάμνῃ, ἤγουν νὰ ἐλαύνῃ τὸ ἁμάξιν. — Λάμνει, ἤγουν ἐλαύνει. Mot chypriote, connu aussi dans les îles; son sens est restreint en grec commun à *ramer*; dans notre dialecte, il signifie simplement *aller*, p. 17.

Λάμνημον. — Ἡ πρώτη κοπηλασία (lis. ω), τὸ πρῶτον λάμνημον τῶν κουπιῶν. Lis. λάμνημαν, et v. le précéd.

Λαμπάζειν. — Μαινόμενος, ἔξω ἀπὸ τὸν νοῦν του ἀφορμισμένος, λαμπασμένος. Terme chypriote, Sakell., λαμπάζω; cf. λαμπαχίον, M. 39, 12.

Λαμπρόν. — Τόπος δποῦ ἅπτουσι λαμπρόν, ἤτοι πῦρ. — Καὶ ἦψε λαμπρὰ πολλά. Ce mot est exclusivement chypriote, p. 17; Sakell.; B. 441, 9.

Λαξιές. — Ἀνόμαλον (lis. ώ), τραχεῖαν (Hés.), τὴν γῆν ὅπου δὲν ἔνι ἴση, παροὺ μερτικὸν ψηλὴ καὶ μερτικὸν χαμηλή, ἤγουν τοῦμπες καὶ λαξιές. Les deux derniers mots appartiennent au dialecte; Sakell., λαξία, τούμπα. Cf. le nom de village Βρωμολαξιά.

Λόττες. — Αἱ χοῖροι, αἱ σκρόφες, αἱ λόττες. Le dernier terme est chypriote.

Λούνειν. — Νὰ καθαίρει, νὰ καθαρίζει, νὰ λούνει, νὰ λούει, νὰ πλυνίσκει. V. πλυνίσκειν; λούνω est du grec commun, la forme chypriote est λούννω, Sakell.

Λωλός. — Ἀασίφρων, λωλός, πελλός, μωρός. V. πελλός.

M

Μαγουλούκας, μαγουλούκιον. — Προσκέφαλον, ἢ προσκεφαλάδιν, ἢ μαγουλοῦκιν. Ce dernier mot est chypriote; Sakell., μαουλοῦκιν, par chute du γ, p. 54.

Μαγύρισσα. — Τὰς μαγυρίσσας, ἢ κακκάβια, ἤγουν τὰς χύτρας. Lis. μαγείρισσα; le mot a ce sens particulier dans notre dialecte; Sakell. μαε(ί)ρισσα. Rapprochement curieux : le mot *cuisinière*, dans la langue française,

signifie à la fois celle qui fait la cuisine et un instrument de cuisine spécial.

Μαζόννειν. — Ἀγυρεῖ, ἀθρουσματεῖ (lis. ἀγύρει · ἀθροίσματι, Hés.), σωρεύει, μαζόννει. V. ἀνδρειώννειν. L'auteur a pris les mots d'Hésychius pour des verbes.

Μαλακτιανίσκειν. — Μαλάσσουσι, μαλακτιανίσκουσι. Verbe en νίσκω, p. 94; la forme gr. vulgaire correspondante n'existe pas, l'adjectif μαλακτός n'étant pas usité; on dit μαλακός et μαλακαίνω, μαλακύνω ou μαλακόνω. Sakell., μαλαχτός.

Μαμμοῦ. — Μαία (lis. μαῖα), μάμμη, ἡ μαμμοῦ. Ce mot semble inusité dans le grec commun; cf. μαμμοῦδες, M. 128, 12.

Μαρανίσκειν. — Μαραίνει, σήπει, φθείρει, μαρανίσκει, σαπινίσκει, χαλᾷ. Verbes en νίσκω, gr. μαραίνω, gr. mod. σαπήνω; le verbe chypriote correspondant à ce dernier est formé irrégulièrement, p. 94.

Ματζικόρυδον. — Ἦ κρίνον, ἢ ἄνθος, ματζικόρυδον, μητζικόρυδον. Glose incomplète, dont le sens ne se discerne pas; le mot est un diminutif signifiant *petit*; Sakell., μιτσικουροῦδιν.

Μαχαιρόπουλλον. — Ξιφίδιον μικρόν, ἢ ξουραφόπουλλον, ἢ μαχαιρόπουλλον. V. ἀμάξι.

Μεγαλίτερος. — Ἁδρότερον, μεῖζον (Hés.), μεγαλλίτερον. Dans le dernier mot le λ est redoublé dialectalement; Meursius donne plus correctement μεγαλλίττερον, qui est la forme actuelle; Sakell., μεαλλείττερος, *s. v.* μεάλος.

Μεγαλυνίσκειν. — Ἁδρεῖν, αὔξεσθαι φυτόν (Hés.), νὰ ἀναγιόννεται φυτόν, ἢ νὰ μεγαλυνίσκει. Verbes chypriotes en όννω, p. 49, et en νίσκω, p. 94; gr. μεγαλύνω; cf. M. 170, 19.

Μειραχιά. — Ἀπονομή, ἀπόμοιρα, ἀπομερισμός (Hés.), μειραχιά. Lis. μοιραχιά, forme chypriote pour μοιρασία, p. 41.

Μενίσκειν. — Ἀγελαίας, ἀγραύλας (Hés., lis. ἀγραύλους), ἐκείναις ὅπου μενίσκουν εἰς τοὺς κάμπους. Verbe chypriote, gr. μένω; cf. μεινίσκω, A. 161, 17, et v. p. 94.

Μεργία. — Ἐπορεύθη εἰς τὰ ἄλλα μέρη, ἔπιγεν (lis. ἐπῆγεν) εἰς ταῖς ἄλλαις μεργίαις. Orthographe du moyen âge, γι après ρ = *i* consonne, aujourd'hui κ, p. 47; B. 523, 18.

Μεχιακός, μέσος. Forme chypriote = μεσιακός, p. 41.

Μήτη. — Ἀκρώρεια ἔνι ἡ κεφαλή, ἢ ἡ μούττη, ἢ ἡ μήτη (lis. μύτη). V. le suiv.

Μούττη. — Ἐξοχαῖς, ἢ κορυφαῖς, ἤ μούτταις, ἢ κεφαλαῖς. Suit la glose précédente, puis ἐξοχαῖς, ὑψηλαῖς, μούτταις τῶν ὀρέων. Redoublement dialectal du τ dans μούττη, cf. M. 52, 11, et p. 49; Hés., ἀκρωρείαις.

Μουττωτός. — Σκεθθοτόν, μουττωτόν, ἢ κεντρωτόν. V. le précéd. et σκεθθωτός.

Μικρουλλικός. — Μικρόν, ἡ μικρουτζικόν, ἡ μικρουλλικόν. Lis. le dernier mot proparoxyton. Ces diminutifs en ούλ(λ)ικος semblent propres à notre dialecte, p. 74.

Μισσεύειν. — Ἔρχεται, παγέννει, μισεύει, ἀποδημεῖ. Le ν est redoublé dialectalement dans παγέννει, gr. commun πηγαίνει et παγαίνει, p. 49. Cf. νὰ μισεύσουν, M. 298, 8.

Μοναῦτα. — Ἀθρόως, ἐξαίφνου, μοναῦτα, μοναυτίς. Cette glose, provenant d'Hés., ἀθρόως, se trouve répétée dans Ducange, *s. v.* ἀξάφνου, avec quelques différences : Ἀθρόως, ἐξαίφνης, ἀξάφνου, μοναῦτα. Cf. ἀξάφνου, M. 103, 25. Μοναῦτα est peut-être un terme chypriote, M. 104, 14 ; B. 430, 6.

Μουγκαρίζειν. — Μυκᾶται, φωνάζει, μουγκαρίζει. Sakell., μουγγαρίζω ; le grec vulgaire emploie μουγκρίζω ou μουγγαλίζω.

Μούγια. — Ἀνδίκτης, τὸ αναριπτόμενον τῆς μυάγρας ξύλον (Hés.), τὸ ξύλον τοῦ παγιδίου ὅπου πιάννουν τοὺς μύας, ἡ μουγίας. Ce dernier mot est dû à une erreur du scribe, à moins qu'il n'ait existé avec le sens de *rat ;* actuellement il signifie exclusivement *mouche.* Πιάννουν, forme chypriote, p. 49.

Μύλλα. — Στέατι, τῷ πάχει, εἰς τὸ πάχος, ἡ μύλλαν, ἡ ξίγγην. Lis. ξύγγιν, qui est le terme commun ; le terme chypriote est μήλλα, Sakell.

N

Νίϐγειν. — Ἀπονίπτει, καθαρίζει, νίϐγει. Le gr. commun dit plutôt νίφτω. Sakell., νίϐκω ; cf. p. 47.

Νιστιά. — Εἰς τὸ πῦρ, εἰς τὸ λαμπρόν, ἡ εἰς τὴν στίαν, ἡ νιστιάν, ἡ ἑστίαν. Sakell., νηστία, mot chypriote ; prosthèse du ν, p. 56. V. λαμπρόν.

Νοστός. — Ἄϐλητα, καινά, νοστά, καινούργια. Cf. Hés., ἀϐλῆτα · καινόν. Lis. νωστός et v. le suiv.

Νοστά. — Ἄϐλης, νεουργής (Hés. ἀϐλής), νοστὰ φτιασμένη. Lis. νωστά ; ce mot est propre au dialecte ; Sakell., νεωστός ; le gr. commun ne connaît que la forme adverbiale νεωστί.

Νουρά. — Κουντούρα, διάτι ἔχει σιμὴν οὐράν, ἤγουν κοντὴν νουράν. Le mot est également gr. commun et chypriote ; je le cite comme exemple du ν prosthétique dans ces gloses ; p. 56.

Ξ

Ξαθός, ξαθθός, ξαθθομαλλοῦν (lis. εῖν). V. ἄθθος.

Ξανίσκειν, ξαίνειν. V. les verbes en νίσκω, p. 94.

Ξεριζώνειν. — Καταιγίζει, διασπᾷ, ανασπᾷ, ξηριζώννει. V. ἀνδρειώννειν.

Ξερανίσκειν. — Ἀζείρει, ξηραίνει (Hés.), ξερανίσκει. — Ἄζω, ξηραίνω (Hés.), ξηρανίσκω (mieux ξερ.). Verbe chypriote en νίσκω, p. 94.

Ξεραχιά. — Ἄζη, ξηρασία (Hés.), ξεραχιά, κονίορτος. Ce dernier mot se trouve également dans la glose d'Hés. ; ξεραχιά, forme dialectale, p. 41.

Ξεφορτώνειν. — Κουφίζειν, νὰ ἀλαφρυνίσκει, νὰ ξηφορτώννεται. Deux formes de verbes exclusivement chypriotes, en όννω, p. 49, et en νίσκω, p. 94. V. ἀλαφρό.

Ξηδυναμώννειν. — Ἀδυνατεῖ, ξηδυναμώννει, ἀρωστᾷ (lis. ἀρρωστᾷ). Ducange ajoute : « Ubi observandum has Glossas ξη pro ξε fere semper usurpare, ut in hac voce ξηδυναμώννειν pro ξεδυναμώνειν, ξηκοκκινιάζειν pro ξεκοκκινιάζειν, et sic de cæteris. » C'est en effet l'usage chypriote ; mais cette prononciation est également connue dans l'Archipel.

Ξηζουρώννειν. — Ἀπορυποῦται, καθαίρεται, ξηζουρώννεται. V. ἀνδρειώννειν ; pour le sens, v. ζοῦρα.

Ξηλείβγειν. — Χαλῶντα, ἀφανίζοντα, ἐξαλείφοντα, ξηλείβγοντα. Le dernier mot est chypriote, Sakell. (ἐ)ξηλείβκω ; cf. νὰ ξηλειφθοῦν, M. 9, 23.

Ξυντός. — Ξυντά, ἤγουν κεντρωτά, ἢ σκεθθοτά. V. σκεθθωτός.

O

Ὀλλίγος, ὀλλιγαίννειν. Mieux ὀλλιγάννειν ; ce sont des formes dialectales, p. 49 ; le dialecte actuel, suivant ses règles, p. 94, dit λιανίσκειν.

Ὀπνά. — Πνευστικόν, ὁποῦ πνεῖ, καὶ ἀναπνεῖ, ὁποῦ πέρνει ἢ δίδει ὀπνάν. — Ἀναπνοή, ὀπνά. Mot chypriote, M. 158, 13 ; Sakell., ὀπνάδες.

Ὀσκιά. — Ἡ σκιὰ ποῦ δὲν φαίνεται, ἢ ἡ ὀσκιά. Terme du grec commun, cependant plus usité à Chypre ; Loukas, ὀσκιά ; Sakell., ὀσκιόν, et fém. plur. ὀσκιαί ; cf. τὴν ὀσκίαν, M. 336, 9. V. pour la prosthèse de l'o p. 56. Gr. commun ἴσκιος.

Οὐζάρειν. — Τὰ ὁποῖα συνηθίζουσιν εἰς τὰ κάτεργα, ἢ οὐζάρουσιν εἰς τὰ πλοῖα ὁποῦ ἔχουν κουπιά. — Καὶ τὴν μίαν ἀπὸ τούταις ἐσυνήθιζεν ὁ Περικλῆς, ἤγουν οὐζάριζεν. Ital. *usare* ; cf. γουζιάζω, M. 156, 16.

Ψαρόπουλλον. — Ἰχθύες πολλοὶ μικροί, ψαρόπουλλα πολλά. V. ἀμάξι.

Π

Παθαίνειν. — Ἐκεῖνος ὁποῦ ἔπαθε πολλά, ἢ πανθάνει, ἢ παθθαίνει. Lis. probablement παθθάννει, plus conforme aux règles du dialecte ; v. p. 95, note, et ἄθθος. Si l'on admet παθθαίνω, on a un redoublement du θ, et non l'assimilation du ν.

Παίδενες. — Ἁβραί, νέαι, δοῦλαι, πέδενες, σκλάβες. Cf. Hés., ἅβραι, et suppr. la virgule après le second mot. V. *Diminutifs*, p. 74, et cf. παίδενα, M. 329, 23.

Παλιόννειν. — Παλαίει, παλεῖ, ἢ παλιόννει. V. ἀνδρειώννειν et le suiv.

Παλιοτάδες. — Οἱ παλαισταί, οἱ παλιοτάδες. Plur. régulier, dans toute

la langue, des mots oxytons, p. 70. La forme vient d'une confusion d'orthographe : le verbe ancien παλαίω a donné παλαίβω, puis παλεύω, d'où παλευτής, et en chypriote avec ιο pour ευ, p. 33, παλιοτής. Παλιόννω est dû également à une confusion entre les deux verbes anciens παλαίω et παλαιόω. Cf. Sakell., πάλημωμα = πάλευμα et παληώννω.

Παννάδα. — Ἀναγεστρίς, μάζα, σημηδία, γροῦτα, παννάδα. Glose d'Hés. corrompue ; γροῦτα, terme chypriote ; Loukas et Sakell., γρούτα.

Παντέχειν. — Ἀναπάντητον, ὃ μηδενὶ ἀπαντᾷ, ἐκεῖνο ὅπου δὲν ἀπαντᾷ κανενοῦ, μηδὲ παντέχει κανένα. Cf. ἐπαντέχαν, M. 197, 27 ; ce verbe est également gr. commun.

Παραδείσιον. — Κῆποι, παραδείσια, παραδείχια, περιβόλια. L'avant-dernier mot est la forme chypriote répondant à la prononciation, p. 41.

Παρκατευάζειν. — Παρκατευάζεται, λογιάζει, ἐννοιάζεται. Le sens de ces mots ne s'accorde pas exactement ; il manque le commencement de la glose. Cf. ἐπαρκατέβασεν, M. 84, 12.

Παρκατώτερος. — Ἐπὶ μὲν ὕπνου τὸ ἐλάχιστον, εἰς τὸν ὕπνον τὸ παρκατώτερον. Cf. παρχατώτερος. M. 150, 20.

Πεθανίσκειν. — Ἀθάνατοι, ὅπου δὲν γεύονται τὸν θάνατον, ὅπου δὲν πεθανίσκουσιν. Verbes en νίσκω, p. 49 ; gr. ἀποθνήσκω, rad. θαν. Cf. B. 415, 12.

Πελεκᾶς, πελεκάνος. — Ἀρχιτέκτων, ὁ πρῶτος, ἢ ἡ ἀρχὴ τοὺς τέκτονας, ἤγουν τοὺς πελεκάνους. Sakell., πελεκάνος ; le mot appartient au dialecte et à la langue vulgaire ; M. 129, 1.

Πελλάρα. — Ἀβελτερία, μωρία, λωλάρα, πελλάρα. Sakell., παίλλα et παιλλάρα ; v. le suiv.

Πελλός. — Ἀβέλτερος, μωρός (Hés.), λωλός, πελλός. Cf. M. 361, 3. Sakell., παιλλός ; mot beaucoup plus usité à Chypre que dans le reste de la Grèce, où l'on emploie généralement τρελλός ; de même τρελλάδα, τρελλαίνω.

Πελλάνειν, πελλανίσκειν. — Μωρίζει, ἀφορμίζει, λωλανίσκει, πελλανίσκει. Les deux derniers verbes ont la forme chypriote en νίσκω, p. 94. Sakell., παιλλανίσκω ; v. le précéd.

Περνιά. — Ἄκυλον, ὁ τῆς πρίνου καρπός (Hés., ἄκυλος), ὁ καρπὸς τῆς πρινιᾶς, ἢ περνιᾶς. Mot chypriote ; Sakell., περνιά ; gr. commun πουρνάρι.

Πηδιάβλιον. — Ἀγλευκές, αὐλός (Hés., ἀγλευκέρ), πηδιάβλιν. Mot chypriote ; Sakell., πηδιαῦλιν ; gr. commun φλογέρα. Cf. Koraïs, Ἄτ., IV, p. 209, *s. v.* καλαμοπλαγίαυλον.

Πηρούνη. — Ἀέτας, πόρπας, περόνας (Hés.), πηρούνια, πρότζες. Ce dernier mot est le terme chypriote, qui a pris, comme le gr. vulgaire πηροῦνι, le sens de *fourchette* ; v. p. 20.

Πικρανίσκειν. — Ὅπου πικρανίσκουσιν, ἤγουν πικραίνονται. Verbe en νίσκω, p. 94.

Πίννειν. — V. γεύγειν. La consonne est redoublée dialectalement, p. 49.

Πιντόννειν. — Πλεονάζομεν, πολλυνίσκομεν, πιντόννομεν. Deux verbes de notre dialecte, en νίσκω, p. 94, et en όννω, p. 49; cf. ἐπιντῶσαν, M. 283, 11.

Πλατγός. — Φάραγγες, ἢ τόποι πλατεῖς, φαράγγια, ἢ πλατγοὶ τόποι. Le γ représente ici l'*i* consonne, ce qui est rare après la dentale, p. 46.

Πληθυνίσκειν, πληθύνειν. Verbe en νίσκω, p. 94.

Πλιθθάριον. — Φραγμοὶ πλατεῖς ἀπὸ πλίνθου, φραγμοὶ πλατεῖς περιστεφανωμένοι, ἤγουν τριγυρισμένοι μὲ πλιθθάρια. Assimilation du ν dans le dernier mot, p. 52; v. ἄθθος.

Πλουτινίσκειν. — Καλοριζικεύεις, καὶ πλουτίζεις, ἢ πλουτινίσκεις (lis. τυ). Verbe chypriote en νίσκω, p. 94; gr. mod πλουτύνω.

Πλυνίσκειν, πλύνειν. V. le précéd.

Πόδημα. — Ἀσκέραι, ὑποδήματα ἀττικά, ποδήματα, ἢ ποδησία, ἢ ποδηχιὰ Ἀθηνῶν. Cf. Hés., ἀσκέρα; ποδηχιά est la forme chypriote, p. 41.

Πόδινον. — Τῶν παπουτζίων, ἢ ποδίνων. Mot chypriote; Sakell., ποδίνα.

Πολλυνίσκειν. — V. πιντόννειν; gr. πολλύνω.

Πολλυπόδιν. — Ὁ θαλάσσιος πολύπους, τὸ πολλυπόδιν τῆς θαλάσσου. V. le suiv.; pour le gén. θαλάσσου, v. p. 72.

Πολύξευρος. — Πολλύξευρον, παράβολον. La forme du premier mot avec deux λ est dialectale, p. 49; cf. Sakell., πολλύς.

Πουμπουρίζειν. — Αὐτὸς αὑτὸν αὐλεῖ, ἤγουν τοῦτος πηδιαυλίζει τὸν ἑαυτόν του, ἢ διαλαλέται, ἢ πουμπουρίζεται, ἢ πουμπιάζεται, ἢ κουδουνίζεται. V. πηδιάβλιον; πουμπουρίζω est un terme chypriote, cf. Sakell.; pour la forme διαλαλέται, v. p. 92.

Προτίτερα, προτίττερα. — Ἐγένετο προτίττερα παρὰ νὰ ἔνι ὁ νόμος, ἢ πρὶν τοῦ νόμου, ἢ πριχοῦ τοῦ νόμου. Lis. πρωτίττερα, forme chypriote avec le τ redoublé, p. 49.

Πτωχεινίσκειν. — Νὰ πτωχεινίσκει (lis. χυ), νὰ μηδὲν ἔχῃ νὰ τρώγῃ. Verbe en νίσκω, p. 94; gr. mod. φτωχύνω; cf. A. 376, 26.

Πυρόνειν. — Ὑπὸ ἥλιον θέρεσθαι, νὰ πυρόννεται εἰς τὸν ἥλιον. V. ἀνδρειώννειν, ainsi que pour le premier mot de la glose suivante.

Πυσκαλίζειν. — Μαζόννει, συγκροτεῖ, πυσκαλίζει. Le dernier mot est chypriote; Sakell., πισκαλίζω.

P

Ῥαύγειν. — Ἀκέστρια, ἡ γυνὴ ὅπου ῥάπτει, ἢ ῥαύγει. Sakell., ῥάβκω; le gr. commun emploie plutôt ῥάφτω. Cf. Hés., ἀκέστρια.

Ῥίβγειν. — Κρατεῖ ὀπάνω, καὶ δὲν ῥίπτει, ἢ ῥίβγει κάτω. — Ῥίπτω, ἀποῤῥίπτω, ἀποῤῥίβγω. Sakell., ῥίβκω; gr. commun plutôt ῥίφτω ou ῥίχνω; cf. ῥίβγει, M. 279, 16.

Ῥίφιον. — Εἰς τὴν ὁποίαν ἐβάλλουνταν τὰ πόδια, ἢ ποδάρια τῶν ῥιφιῶν, διὰ νὰ μηδὲν περιπατοῦν. Mot ancien conservé dans le dialecte chypriote, avec aphérèse de l'ε, p. 53; Sakell., (ἐ)ρίφιν; cf. ῥιφιακόν, M. 309, 27; τοῦ-ριφίου, M. 154, 22. La langue commune dit κατσίκι.

Ῥοθέχιον. — Περὶ ὅρων γῆς, εἰς τὰ ὁροθέσια, ἢ ῥοθέχια τῆς γῆς. Aphérèse de l'ο, p. 53; orthographe du moyen âge χι = σι devant une voyelle, p. 41.

Ῥοθεχιάζειν. — Ὁροθεσιάζει, ἢ ῥοθεσιάζει, ἢ ῥοθεχιάζει. V. le précéd.

Ῥόκκα. — V. δουλάππιν.

Ῥωμανίσιον. — Τὸν μοχλὸν ἀφαιρομένους, ἢ σικόννοντας (lis. στη) τὸ ῥωμανίσιν τῆς πόρτας. Pour le verbe en όννω, v. p. 49; ῥωμανίσιν, d'où ῥωμανίζω, est un mot chypriote, Sakell.; gr. commun σύρτης.

Σ

Σγάφφειν, σκάπτειν. Le φ est redoublé dialectalement, p. 49; v. en outre p. 35.

Σεντοῦκιν. — Λαρνάκιν ξυλένον, ἤγουν χαντάκιν, ἢ σεντοῦκιν. Les deux derniers mots sont connus dans toute la langue; au moyen âge, cf. σεντοῦκιν, B. 485, 7; χαντάκιν, B. 493, 7; ξυλένος, adj. chypriote, p. 53.

Σιδερένιος. — Θώραξ ἔνι ἄρματον, ἤγουν ἱμάτιον, ἢ ῥοῦχον σιδέρενον. Lis. σιδερένον, forme chypriote, p. 53; M. 315, 24.

Σιδερόπουλλον. — Ἀκίδες, τὰ σιδέρια τοῦ βέλους, τὰ σιδερόπουλλα τῆς σαγίττας. V. ἀμάξι; cf. Hés., ἀκίδας.

Σικόννειν. — V. ῥωμανίσιον.

Ἀνασικόννειν. — Κτίζει, ἀνεγείρει, ἀνασικόννει. Lis. στη, comme au précéd., et v. ἀνδρειώννειν.

Σκέθθιν, τὸ κέντρον τοῦ φαλλαγγίου. V. les suiv.; le λ est redoublé dialectalement dans le dernier mot, p. 49; cf. Sakell., κιθθίν et σιθθίν.

Σκεθθοβέργιον. — Βούκεντρον, βουκέντριν, βουκεντροβέργια, σκεθθοβέργια.

Σκεθθεῖν. — Ἄκαινα, κέντρον ἐν ᾧ ἀροτριῶντες κεντοῦσι (Hés.), σκέθθιν μὲ τὸ ὁποῖον σκεθθοῦσιν ἐκεῖνοι ὅπου ἀροτριάζουσιν τὰ βούδια. Sakell., κιθθῶ et σιθθῶ.

Σκεθθωτός. — Δυνατὸν ξύλον, ἢ σκεθθωτόν. Le primitif de ce mot et des précéd. est κεντῶ, le τ étant devenu θ sous l'influence du ν, et cette dernière consonne s'étant assimilée selon la règle chypriote, p. 52; le σ est prosthétique, p. 56. Koraïs, Ἄτ., IV, p. 505, rapproche ces mots de σκαθί, *loriot* ou *chardonneret*, qu'il fait venir de ἀκάνθιον, dim. de ἄκανθα.

Σουβλόπουλον. — Ἀκροπόρους, τοὺς ὀβελισκούς (glose d'Hés. incomplète), σουβλόπουλα, σουγλόπουλα. Σοῦγλα et σοῦβλα sont connus dans toute la langue. Lis. les diminutifs avec λλ, selon l'usage constant de ces gloses; v. ἀμάξι.

Στερεύγειν. — Ἀφαιρεῖται, λαμβάνει, στερεύει, στερεύγει, πέρνει, πιάννει. Double ν dialectal dans le dernier mot, p. 49.

Στεφανώνειν. — Ἀβέλλει, στέφει (Hés.), στεφανώννει. V. ἀνδρειώννειν.

Στιλβώνειν. — Στίλβει, λάμπει, στλιβόννει ἢ στιλβόννει. V. ἀνδρειώννειν.

Στιλλόνειν. — Ἀγεσίφρων, ὁ ἐπαίρων τὰς ὀφρῦς (Hés., ἀγεσοφρύων), ὅπου ψιλόννει (lis. ψη) τὰ φρύδιά του, ἢ ὅπου τὰ στιλλόννει, ἢ ὅπου τὰ σικόννει (lis. ση). V. ἀνδρειώννειν. Le double λ dans στιλλόννει, lis. στυλλόννει, est dialectal, p. 49.

Στρατοκόπος. — Ἄλλος διαβάτης, ἄλλος στρατοκόπος. Ce dernier mot est plus usité à Chypre qu'ailleurs, cf. Sakell. Dans B. 524, 19, Sathas l'explique par στρατιωτικὸν σκεῦος (κλίνη ;).

Σύββαλμα. — Χιτὼν ἢ χλαμὺς πορφυρᾶ, ἢ ἱμάτιον χειμερινόν, ῥοῦχον κόκκινον, ἄλλοι σύββαλμα τοῦ κοκκίνου. La fin n'a pas de sens; dans σύββαλμα, le μ est assimilé, ce qui n'a lieu ordinairement que devant la spirante φ, p. 52; cf. cependant Sakell., συββαίν(ν)ει, συββουλέβκω.

Σώνειν. — Σώζει, ἐλευθεροῖ, σώννει, ἐλευθερώννει. V. ἀνδρειώννειν.

T

Ταυρίζειν. — Ἐξαπλώνει, ταυρίζει, σύρει, σύρνει. Cf. ταυρῶ, Sakell.; ἐταυρίσαν, M. 366, 12; gr. commun τραβῶ. V. p. 51.

Τελειώννειν. — Ἄληκτον, ἀκατάπαυστον (Hés.), ὁποῦ δὲ (lis. δέν) καταναπαύει, ἤγουν δὲν τελειώννει. V. ἀνδρειώννειν.

Τζάκκισμα. — Κάταγμα, τζάκκισμα, κλεψία. Cf. τζακίζω, B. 421, 11; ce verbe appartient à la langue vulgaire; dans notre glose le κ est redoublé dialectalement, p. 49.

Κατατζάκκισμα. — Ἀγμιεῖς, παραθραύσεις (Hés.), θραύσεις, κατατζακκίσματα. V. le précéd.

Τζάπα. — Δίκελλα, γεωργικὸν ἐργαλεῖον, ἀργαλειὸν τοὺς γεωργούς, τζάππα. Cf. τζάπα, M. 145, 13; mot de la langue commune; le chypriote redouble le π, p. 49.

Τζενιάζειν. — Ἀπατῶ, γελῶ, τζενιάζω. Cf. M. 226, 3; ce verbe est peut-être propre au chypriote, ou du moins à la langue du moyen âge; je le crois maintenant sorti de l'usage.

Τζέστος. — Αἰγυλίς, λύγος (Hés.), φυτὸν ἱμαντῶδες, ἴσως τὸ πλόκιν ὁποῦ πλέκουν μετὰ τοὺς (lis. μετά του τούς) κέστους ἤγουν τζέστους. Ce dernier mot est propre à notre dialecte, ainsi que l'objet qu'il désigne; cf. Sakell., τσέστος. Ce passage prouve qu'à l'époque où furent écrites ces gloses le κ, devant les sons *e* et *i*, commençait à prendre, et peut-être avait déjà toujours le son *tch*; v. p. 36 et suiv.

Τζίτζιρος. — Ἀνείμονες, μὴ ἔχοντες ἱμάτια (Hés.), ἐκεῖνος (faute fréquente dans Ducange, lis. ἐκεῖνοι) ὁποῦ δὲν ἔχουν ῥοῦχα, γυμνοί, τζίτζιροι.

Le terme en question est chypriote; Sakell., τίτσυρος, τιτσυρώννομαι.

Τολοιπονίν. — Λοιπόν, τολοιπόν, τολοιπονίν. Cette dernière forme appartient à la langue du moyen âge ; cf. M. 282, 23.

Τομαρένιος. — Σκεπαστήρια ἐκ δέρματος, ἤγουν τὰ τομαρένα σκεπάσματα. V. les adj. chypriotes en ένος = ένιος, p. 53.

Τοῦμπες. — V. λαξιές.

Τράγουλλος, ἡ αἶγα. Le premier mot est chypriote, cf. Sakell., τράουλλος ; le second, formé régulièrement de αἶξ, est employé dans notre dialecte au lieu du mot γίδα de la langue commune, v. p. 17.

Τραπηδᾶν. — Ἀγκωλιάζων, ἀλλόμενος τῷ ἑτέρῳ ποδί (Hés.), τραπηδόντα (lis. τραππηδῶντα) μὲ τὸ ἕναν ποδίν. Mot chypriote ; Sakell., τραππηῶ.

Τρώννειν. — Ἄτρωτος, ὁποῦ δὲν τρώννεται, ἢ πληγώννεται.

Τυπώνειν. — Τυπώννει καὶ εἰκονίζει τὴν δόξαν.

Τυφλώνειν. — Σχίζει, σπαράσσει, ἢ ὁποῦ τυφλώννει. La glose ainsi rédigée n'a pas de sens. Pour ce mot et les deux précéd., v. ἀνδρειώννειν.

Υ

Ὑπομηνίσκειν. — Ἐκεῖνος ὅπου ὑποφέρει, καὶ ὑποφέρει (lis. ὑποφέρνει), καὶ ὑπομένει, καὶ ὑπομηνίσκει, ἢ ἀπομηνίσκει (lisez mieux μει). Verbes chypriotes, p. 94.

Ὑψηλώνειν. — Ἄρας, κουφίσας, ὑψώννοντας, ψιλώννοντας (lis. ψη). V. ἀνδρειώννειν ; aphérèse de l'υ dans le dernier verbe, p. 53.

Φ

Φανερώννειν. — Ἀναφαίνειν, λέγειν (Hés.), νὰ φανερώννουν. V. ἀνδρειώννειν.

Φαραγγίζειν. — Ἐκβαλεῖν, ὠθῆσαι, φαραγγίσαι. Verbe également connu en Crète et dans les îles, mais peu employé dans le grec commun; cf. Sakell.

Φκερεῖν, φκερέννειν. — Ἀένναος, διαρρὴς (corr. διαρκής) ἀεί (Hés.), ὅπου τρέχει πάντοτε καὶ δὲν στέκει, ἢ δὲν φκερέννει. Ce dernier verbe est un dérivé de εὔκαιρος, vulg. et dialectal ὄφκαιρος; le ν est redoublé suivant la règle du dialecte chypriote, p. 49.

Φουρδουλλῆσιν. — Ἄθθος μαῦρος καὶ μαλακτός, ἴσως φουρδουλλῆσιν. V. ἄθθος et μαλακτιανίσκειν. Je ne connais pas le sens du dernier mot, qui est peut-être propre à notre dialecte.

Φτιάνειν. — Ποιεῖ, ἢ κάμνει, ἢ πράσσει, ἢ πράττει, ἢ φτιάννει, ἢ φτιάζει. Φτιάννειν est la forme dialectale, avec le double ν, p. 49.

X

Χερϐόλια. — Δράγματα, δέσμη τῶν ἀσταχύων, ἀγκάλη (lis. ἀμάλη), χερϐόλια. Cf. Sakell., χερϐόλιν; le grec commun ne syncope pas l'ο et dit χερόϐολον.

Χενόννειν. — Χύνουσιν, ἢ χενόννουσιν. V. ἀνδρειώννειν.

Χιούχας. — Ἄνταρ, ἀετός (Hés.), ἀτός, ἢ χιούχας. Mot chypriote, Sakell., σιούφας; l'une et l'autre orthographe, χι et σι, équivaut au *ch* français, p. 41. Pour la syncope de l'ε dans ἀτός, forme commune, v. p. 53.

Χλιανίσκειν. — Ἀναφλύει, ἀναζεῖ (Hés.), ἀξαναϐράζει, ἢ χλιανίσκει. Verbe en νίσκω, p. 94; gr. χλιαίνω.

Χορταίνειν. — Πληροῦσθαι, νὰ γεμίζει, νὰ γεμώννει, νὰ χορτέννει, νὰ χορτάννη. Le ν est redoublé dialectalement dans ces verbes, p. 49; χορτάννω est conforme aux règles du dialecte, p. 95, note.

Χωριόπουλλον, κωμάριον, ἀγρίδιον χωρίον. V. ἀμάξι.

Χωργιάτης. — Ἀγριεύς, ἀγροῖκος (Hés.), χωργιάτης. — Χωρικός, χωργιάτης, ἐργάτης. Orthographe du moyen âge, γι = *i* consonne, auj. χωρκάτης, p. 47.

Ψ

Ψηλώνειν. — Ὑψοῦται, ψηλώννεται. Cf. M. 14, 15; aphérèse de l'υ, p. 53; v. ἀνδρειώννειν, et cf. στιλλόνειν et ὑψηλώνειν.

Ψήνειν. — Ἐνοιάστην καὶ ἦϐρεν τὸν φοῦρνον διὰ νὰ ψήννουν τὰ ψουμία. La forme avec deux ν est dialectale, p. 49.

Ψουμίον. — Ἀρτίδιον, μικρὸς ἄρτος, μικρὸν ψωμίον ἢ ψουμίν, ψουμόπουλλον. V. ἀμάξι.

Ω

Ὡς, ὥσγιον. — Οἱωνεί (lis. ο), ὥσγιον, ὥσπερ. Le terme en question est fréquent dans les textes chypriotes du moyen âge.

Appendix.

Χιόϐαρος, ἰσόϐαρος. Aphérèse de l'ι, p. 53; χι = σι = *ch* français, p. 41; cf. ἰχιώννειν.

INDEX DES MOTS GRECS

Les nombres indiquent la page. Le sens français accompagne seulement les mots romaïques peu connus ou non expliqués dans le cours de l'ouvrage. L'astérisque désigne les expressions et les formes propres au chypriote actuel ou peu employées dans la langue commune.

TABLE DES MATIÈRES

TOULOUSE. — IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.